



## CONTRAT LOCAL DE SANTE

### 2ème Génération

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

## ARGONNE MEUSE

# **SOMMAIRE**

*Mot du Président de la Communauté de communes Argonne Meuse*

## **1. LES SIGNATAIRES DU CONTRAT LOCAL DE SANTE ARGONNE MEUSE**

## **2. LE CONTEXTE DU PROJET**

- 2-1 La politique de l'Agence Régionale Grand-Est
- 2-2 Le territoire de la Communauté de communes Argonne Meuse

## **3. LE PERIMETRE ET LA DUREE DU CONTRAT**

- 3-1 Objet du contrat
- 3-2 Périmètre du contrat
- 3-3 Durée du contrat

## **4. LES PRIORITES RETENUES POUR LE CLS**

## **5. ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES**

## **6. LE PILOTAGE ET LE FONCTIONNEMENT**

- 6-1 Révision du contrat
- 6-2 Gouvernance et pilotage
- 6-3 Inscription dans la gouvernance territoriale
- 6-4 Financement

## **7. ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

## **8. MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION**

## **ANNEXES**

- Le diagnostic
- Fiches actions
- Extrait du Comité de pilotage n°2 de l'accord-cadre « Jeunes et familles, bien vivre en Argonne

## Le mot du Président de la Communauté de communes Argonne Meuse

La communauté de communes Argonne-Meuse a souhaité se réengager dans un Contrat Local de Santé deuxième génération, forts de l'expérience que nous avons vécue avec cette première génération de CLS et la mobilisation des acteurs locaux de notre territoire.

Nous avons souhaité profiter de cette dynamique, dans un premier temps pour l'étendre à l'ensemble de notre communauté de communes issue d'une fusion en 2017 de deux collectivités mais aussi pour associer nos acteurs institutionnels que sont la Caisse d'Allocations Familiales avec le « Contrat Territorial Global », la MSA avec la « Charte famille », l'ARS avec le « Contrat Local de Santé » et le Conseil Départemental dans un accord cadre nommé « Jeunes et Famille bien vivre en Argonne ».

Cet accord se place dans une démarche de diagnostic local social, qui a pour but de recueillir les attentes de notre territoire et d'y répondre !  
Le domaine de la santé au sens large prend toute sa place dans cette démarche conjointe car il s'agit d'un domaine important pour les habitants compte tenu de la désertification médicale de notre secteur. Il nous paraissait pertinent de mutualiser nos moyens humains et financiers pour apporter une réponse conjointe et globale sur le territoire, mais en partant des attentes du terrain.

Nous, élus devons accompagner et initier ce type de démarche incitative, participative et citoyenne, car nous sommes tous et toutes acteurs de notre santé !

Sébastien JADOUL

## 1 - LES SIGNATAIRES DU CONTRAT LOCAL DE SANTE ARGONNE MEUSE

Vu le code de la santé publique, notamment les articles Article L. 1434-10 et L. 1434-2 ;

Vu le décret n°2010-2514 du 18 mai 2010 relatif au Projet Régional de Santé ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2016 portant nomination de Monsieur Christophe LANNELONGUE en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

Vu l'arrêté ARS-DIRSTRAT-DG/2018/2103 du 18 juin 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé Grand Est 2018-2028 ;

Vu la délibération n° 20191017\_104 du Conseil Communautaire en date du 17 octobre 2019 approuvant le Contrat Local de Santé de seconde génération et autorisant son Président à le signer

**Le présent contrat est conclu le 12 mars 2020 entre :**

- Le Président de la communauté de communes Argonne Meuse,  
**M. Sébastien JADOUL**
- Le Directeur Général de L'Agence Régionale de Santé Grand Est, M. Christophe LANNELONGUE, représenté par le Délégué Territorial de la Meuse  
**M. Cédric CABLAN**
- Le Président du Conseil départemental de la Meuse,  
**M. Claude LEONARD**
- Le Préfet de la Meuse M. Alexandre ROCHATTE, représenté par le Sous-Préfet de Verdun  
**M. Benoît VIDON**
- Le Président du Conseil Régional du Grand Est, Jean ROTTNER représenté par la cohésion des territoires et proximité,  
**M. Tiphaine GAMBINI – M. Joanie BENOIST**
- Le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Meuse,  
**M. Jérôme THIROLLE**
- Le Directeur Général de la MSA Marne Ardennes Meuse,  
**M. Hubert BRUNEEL**

## 2- LE CONTEXTE DU PROJET

### 2.1. La politique de l'Agence Régionale de santé Grand Est

Institué par la loi dite HPST de 2009, le contrat local de Santé (CLS) fait l'objet d'une disposition d'ordre général dans le cadre de la loi N° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et est repris dans le Code de santé publique (Article L. 1434-10 IV et article L. 1434-2).

Il constitue un des outils privilégiés par l'ARS Grand Est pour la mise en œuvre du projet régional de santé 2018-2028, en transversalité de l'ensemble des champs inhérents à la santé et au médico-social :



Introduite pour faire face à l'augmentation des maladies chroniques et répondre d'une manière plus pertinente à l'évolution des besoins de la population, la notion de parcours de santé vise la mise en place d'approches de santé plus globales et cohérentes articulant prévention, prise en charge sanitaire, médico-sociale et accompagnement social.

Le CLS permet de mobiliser, autour d'un projet commun, les acteurs d'un territoire dans le but de créer des synergies et de réduire de manière plus efficace les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS). Il nécessite un engagement fort de l'ensemble des acteurs supposant ainsi une réelle articulation avec les différents dispositifs publics opérant, en parallèle, sur les territoires.

L'ambition est de participer au déploiement du plan « Ma Santé 2022 » dont l'objectif principal est le décroisement, qui correspond à l'esprit partenarial, transversal et de co-construction des Contrats Locaux de Santé.

Les 3 engagements du plan sont :

- Favoriser la qualité et replacer le patient au cœur du soin
- Créer un collectif de soins au service des patients
- Adapter les métiers et les formations aux enjeux de la santé de demain

Autour de 5 chantiers prioritaires :

- Qualité des soins et pertinence des actes
- Organisation territoriale
- Modes de financement et de régulation
- Ressources humaines et formation
- Numérique

Ce plan Ma santé 2022 et ses priorités sont en cohérence avec les 18 parcours et projets prioritaires du Projet Régional de santé 2018 – 2028.

Les résultats visés sont l'amélioration de l'état de santé Etat de santé de la population, la qualité et la sécurité des prises en charge, la pertinence des soins et l'efficacité du système de santé

10 Projets prioritaires « Parcours »	8 Projets prioritaires « Transformation de l'offre de santé »
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Parcours « Personnes âgées »</li> <li>•Parcours « Personnes en situation de handicap » dont virage inclusif et 3<sup>e</sup> plan autisme</li> <li>•Parcours « Santé des enfants et des adolescents »</li> <li>•Parcours « Personne en situation sociale fragile » - PRAPS y compris soins aux détenus</li> <li>•Parcours « Santé mentale »</li> <li>•Parcours « Maladies chroniques »</li> <li>•Parcours « Patients atteints de cancer »</li> <li>•Parcours « Maladies neurocardiovasculaires / AVC »</li> <li>•Parcours « Maladies neurodégénératives »</li> <li>•Parcours « Maladies rares et génétique »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Prévention / promotion de la santé et lutte contre les addictions</li> <li>•Soins et hôpitaux de proximité ; articulation ville-hôpital</li> <li>•Ressources humaines en santé</li> <li>•Virage ambulatoire, gradation de l'offre et soins spécialisés</li> <li>•Innovations et e-santé</li> <li>•ORSAN (situations exceptionnelles)</li> <li>•Qualité et pertinence des soins</li> <li>•Coopération transfrontalière</li> </ul>

Le PRS intègre et concrétise au niveau régional, les nouvelles priorités de santé établies par la Stratégie nationale de santé ainsi que par le plan national pour l'égal accès aux soins dans les territoires, la stratégie nationale de transformation du système de santé et les priorités nationales en matière de prévention et de promotion de la santé.

Les premiers échanges sur le CLS 2 ont débuté dès mars 2017, avec différentes étapes et travaux qui se sont poursuivis sur toute l'année 2018. L'objectif initial était de pouvoir conclure le CLS au plus tard en juin 2018. Les délais fixés se sont allongés pour prendre en compte les calendriers d'élaboration et d'adoption du PRS et de la démarche de Développement Social Territorial du département et intégrer ces politiques au CLS 2.

## 2.2. Le territoire de la CC Argonne Meuse

Dans un contexte d'accès aux soins spécialisés difficile, la CODECOM Argonne Meuse confortée dans sa démarche par des indicateurs de santé non favorables sur son territoire, comparés à ceux de la région Grand Est, s'est attachée à élargir sa politique publique territoriale et sa réflexion à la problématique de l'accès à la santé de ses habitants.

Mais aussi performant soit-il, le système de soins ne peut à lui seul, avoir un impact important sur les déterminants de santé que sont les facteurs personnels, sociaux ou environnementaux. Leur relation causale avec la santé des individus ou des populations n'est plus à démontrer.

Et parce que les réactions aux divers déterminants de la santé sont très variables d'un individu à l'autre, les usagers deviennent acteurs de leur santé et au centre des préoccupations, légitimant les travaux partenariaux réalisés avec les secteurs éducatifs, sociaux, sanitaires, médico-sociaux, environnementaux, judiciaires etc.

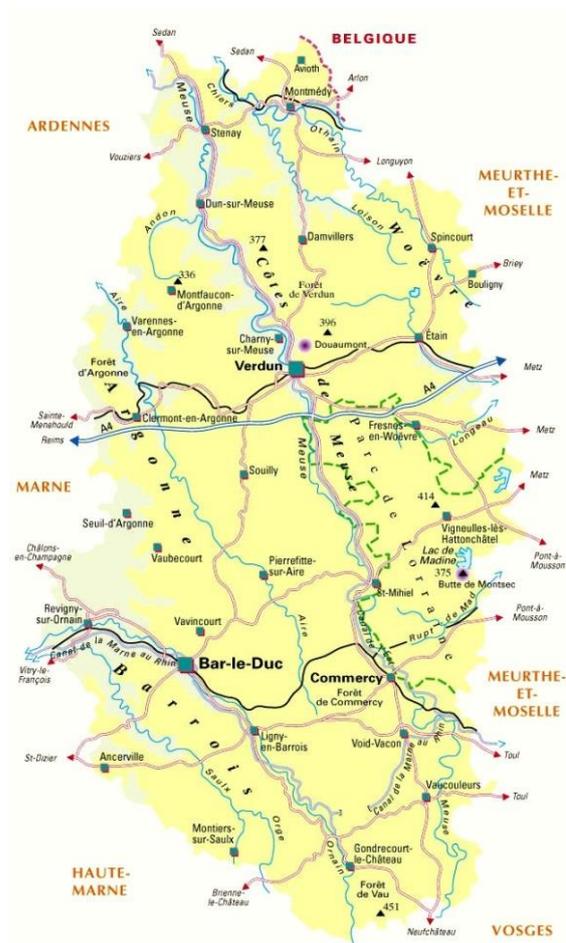
### **Projets de la Codecom :**

- ▶ Améliorer l'accès à l'offre de santé et aux services
- ▶ Rendre accessible une offre coordonnée de prévention pour l'ensemble des habitants du territoire, en mettant en place des actions spécifiques ou en valorisant l'existant notamment
- ▶ Renforcer le partenariat existant et la coordination entre les acteurs locaux
- ▶ Faciliter la mobilité des habitants du territoire
- ▶ Améliorer l'adéquation entre l'offre de services pour les jeunes et leurs besoins
- ▶ Développer la communication
- ▶ Développer la connaissance et le partage d'informations

Ces thématiques sont susceptibles d'évoluer au regard des échanges avec les différentes parties prenantes pour ce nouveau contrat pour être au plus près des priorités de cette nouvelle échelle territoriale.

Dans le cadre du PRS 2, un parcours enfants/adolescents est défini. Pour réfléchir à sa mise en œuvre, la Meuse a été identifiée comme département référent pour mener un travail approfondi et expérimenter des projets auprès de ce public. Dans ce sens, une attention particulière sera portée sur le public enfants/adolescents.

## Le territoire Argonne Meuse



Source 1france.fr

La Communauté de Communes Argonne Meuse est issue de la fusion des Communautés de Communes de Clermont-en-Argonne, Varennes-en-Argonne et Mautfoncon-d'Argonne, le 1er janvier 2017.

Située dans le Nord-Ouest du département de la Meuse, elle fait partie de la région Grand Est.

Le siège administratif de la Collectivité est implanté à Clermont-en-Argonne,

La Communauté de communes Argonne Meuse est limitrophe au sud avec le département des Vosges et celui de la Haute-Marne. C'est un territoire rural, éloigné des pôles décisionnels meusiens.

**La CODECOM Argonne Meuse regroupe 38 communes pour 7 594 habitants.**

Les 3 communes les plus importantes sont Clermont-en-Argonne, Les Islettes et Varennes-en-Argonne. La commune de Clermont-en-Argonne concentre plus de 20 % de la population du territoire avec ses 1 545 habitants. Les 3 plus gros bourgs représentent 39.6 % de la population du territoire Argonne Meuse.

Communes	Population
Aubréville	403
Avocourt	119
Baulny	15
Boureuilles	129
Brabant-en-Argonne	109
Brabant-sur-Meuse	131
Brocourt-en-Argonne	47
Charpentry	23
Cheppy	129
Cierges/Montfoncon	53
Le Claon	58
<b>Clermont-en-Argonne</b>	<b>1 545</b>
Consenvoye	309
Cuisy	55
Dombasle-en-Argonne	442
Epinonville	68
Esnès-en-Argonne	138
Forges-sur-Meuse	120
Froidos	105

Futeau	168
Gercourt-et-Drillancourt	137
Gesnes-en-Argonne	56
<b>Les Islettes</b>	<b>792</b>
Jouy-en-Argonne	54
Lachalade	76
Malancourt	72
Montblainville	64
Montfaucon-d'Argonne	334
Le Neufour	78
Neuvilly-en-Argonne	225
Rarécourt	209
Récicourt	176
Régnéville-sur-Meuse	48
Romagne-sous-Montfaucon	198
Septsarges	48
<b>Varennes-en-Argonne</b>	<b>671</b>
Vauquois	22
Véry	105

- 3 communes atteignent les plus de 500 hab. – 16 communes ont moins de 100 hab. – La plus petite commune (Baulny) compte 15 hab.

## La CC Argonne Meuse s'intègre dans le Pays de Verdun

- La Codecom Argonne Meuse s'intègre dans les intercommunalités du Pays de Verdun qui compte 800 000 habitants. Le Pays de Verdun fédère 7 Communautés de Communes avec pour objectif le développement durable de l'économie du nord meusien.



### Chiffres clés :

- › 7 intercommunalités
- › 222 communes
- › 2 560 km<sup>2</sup>
- › 80 000 habitants
- › 5 entités paysagères
- › 75 070 hectares de forêt publique

La nouvelle Charte fixe 4 grandes priorités s'inscrivant dans le cadre des nouvelles programmations :

- Favoriser les actions numériques au service du lien social et du développement économiques
- Faciliter les actions de mobilité sous toutes ses formes
- Développer les actions d'amélioration de l'habitat
- Promouvoir un territoire moderne et dynamique

### 3. LE PERIMETRE ET LA DUREE DU CONTRAT

#### 3.1. Objet du contrat

Outil stratégique et opérationnel, le contrat local de santé constitue un des outils privilégiés de mise en œuvre de la politique régionale de santé. Il permet de mobiliser, autour d'un projet commun, les acteurs d'un territoire dans le but de créer des synergies et de réduire de manière plus efficace les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ce contrat local de santé est constitué d'un plan d'actions, relevant des champs du sanitaire, du médico-social, de la santé environnementale et de la prévention et promotion de la santé, co-construit avec les différents partenaires y prenant part. Issu d'un travail partenarial, fondé sur un diagnostic local de santé préalable, il est un dispositif cadre dont l'objectif est une meilleure adéquation entre les problématiques de santé repérées, le projet régional de santé et la politique de santé locale, mise en œuvre sur le territoire.

Le contrat local de santé valorise les actions existantes et tend à développer les actions de coordination entre acteurs tout en proposant des modes de prise de décision plus collaboratifs. Il ne comprend pas toutes les actions que les uns et les autres mènent sur le territoire, mais seulement les actions qui sont à la croisée des priorités de chacun.

Il impose cependant :

- un devoir d'information sur les politiques menées par chaque signataire ;
- un devoir de coordination sur les actions existantes concernant les orientations décidées de façon contractuelle ;
- un engagement pour la co-construction des éventuelles nouvelles actions

#### 3.2. Périmètre géographique du contrat

Le présent contrat local de santé vise le territoire Argonne Meuse.

#### 3.3. Durée du contrat

Le présent contrat prend effet à la date de la signature pour une durée de 5 ans.

### 4. LES PRIORITES RETENUES

#### ➤ 4 axes stratégiques dégagés lors du CLS 1<sup>ère</sup> Génération = groupes de travail

- Les jeunes : connaître leurs attentes, identifier leurs difficultés pour mieux y répondre (santé, services et loisirs) et parvenir à les mobiliser sur Centre Argonne,
- Améliorer l'accès à la santé et aux services, notamment dans une logique de parcours, pour l'ensemble de la population,
- Réduire et prévenir l'isolement pour l'ensemble de la population,
- Améliorer la mobilité des habitants du territoire Centre Argonne (axe transversal),
- Améliorer la qualité de l'environnement et l'habitat du territoire Centre Argonne.

## ➤ CLS 2<sup>ème</sup> génération

Au moment de la relance du CLS deuxième génération, est initiée par le département, une démarche de développement social territoriale sur les 15 EPCI du département

Un accord cadre a été travaillé et partagé par le MSA, la CAF, le Département et l'ARS pour collaborer dans une approche globale et participative pour :

- Favoriser l'accès aux droits et aux services des jeunes et des familles en leur donnant les moyens de s'engager et de se responsabiliser
- Favoriser l'expression des connaissances et des compétences des jeunes et des familles au service de tous et du territoire afin de répondre aux besoins et attentes exprimées

La démarche de développement social local partagée énoncée dans l'accord-cadre concerne l'ensemble des communes de la communauté de communes Argonne-Meuse.

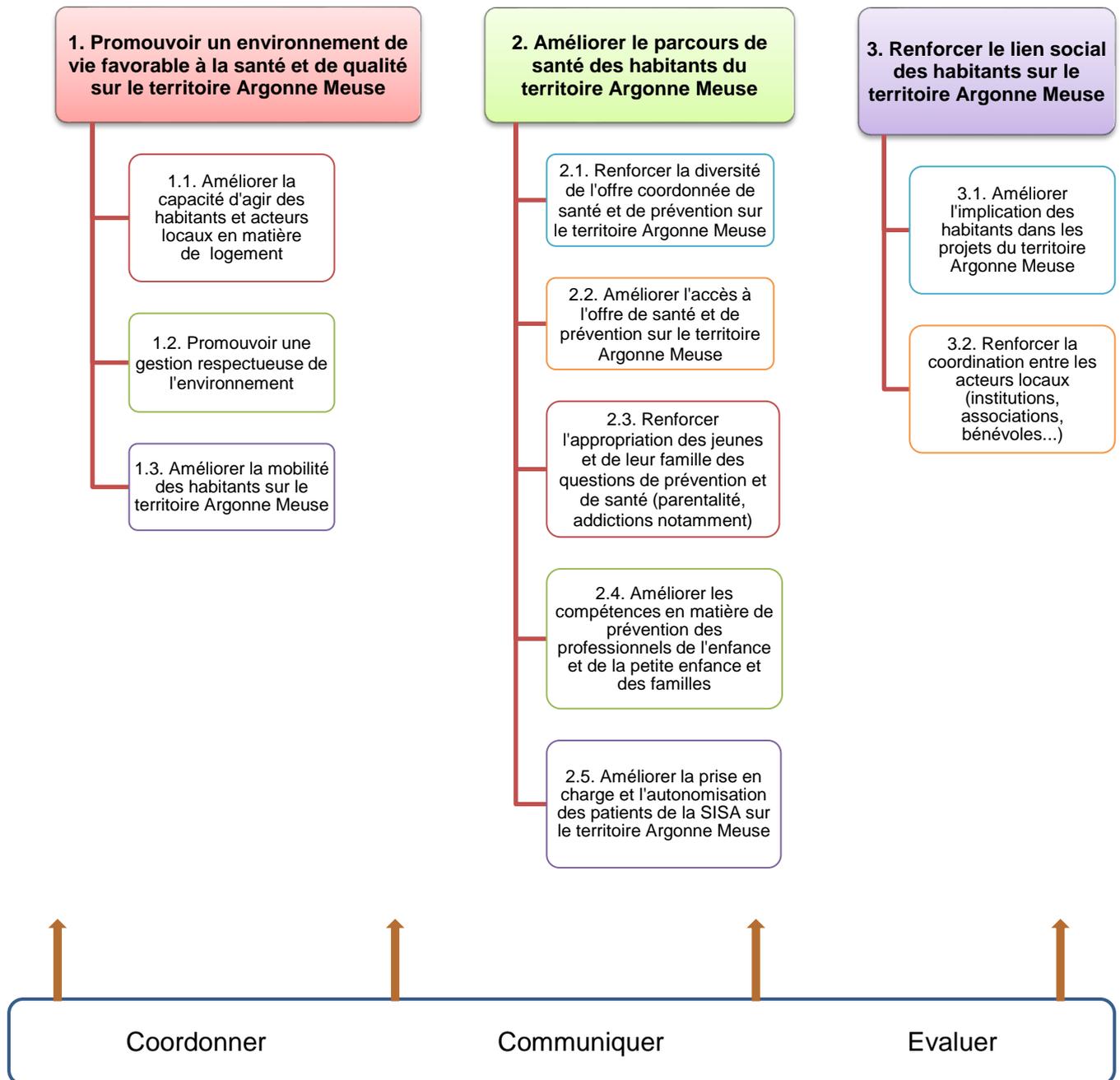
Elle a pour objectif d'améliorer la vie quotidienne des jeunes et des familles tout en respectant l'aspect intergénérationnel des communautés de vie du territoire. Les grands domaines de la vie des familles sont questionnés dans la démarche : l'animation sociale, l'insertion professionnelle, la prévention et la promotion de la santé, la parentalité, l'enfance, la jeunesse, le logement.

### **OBJECTIF GENERAL**

**Renforcer la qualité de vie des habitants**

**du territoire Argonne Meuse**

## OBJECTIFS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES



Pour chaque objectif stratégique sont déclinés des objectifs spécifiques pour lesquels des actions ont été définies dans des **Fiches Action (FA)** mais également des **Pistes de Travail (PT)** qui devront se concrétiser dans les groupes de travail. Une FA peut répondre à plusieurs objectifs.

## 1. Promouvoir un environnement de vie favorable à la santé et de qualité sur le territoire Argonne Meuse

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Actions et/ ou pistes d'actions
1.1. Améliorer la capacité d'agir des habitants et acteurs locaux en matière de logement	1.1.1. Renforcer l'accompagnement des habitants dans l'amélioration de leur logement	<b>FA 1</b> : Promouvoir et accompagner des actions territoriales pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat (dont la mise en œuvre d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)
	1.1.2. Améliorer le repérage par les acteurs locaux des situations d'habitat inadapté	<b>FA 2</b> : Communiquer sur le point public auprès de toutes les mairies pour qu'elles en soient le relai  <i>PT : Repérage de situations d'habitat inadapté par les ILCG et l'ADMR</i>
1.2. Promouvoir une gestion respectueuse de l'environnement	1.2.1. Renforcer les connaissances des habitants sur le tri des déchets	<b>FA 3</b> : Sensibiliser la population aux bons gestes à adopter suite à la mise en place de la tarification au poids dans la collecte des déchets
	1.2.2. Renforcer les aptitudes du jeune public sur la protection de l'environnement	<b>FA 4</b> : « Antigaspi » pour les jeunes
	1.2.3 Améliorer la distribution et la qualité de l'eau potable sur le territoire	<b>FA 5</b> : Mettre en place une étude de transfert de compétences pour la distribution de l'eau potable sur le territoire
1.3. Améliorer la mobilité des habitants sur le territoire Argonne Meuse	1.3.1. Etendre le transport à la demande existant sur Clermont au secteur de Varennes	<b>FA 6</b> : Harmoniser le transport à la demande – extension sur le secteur de Varennes en Argonne  <b>FA 7</b> : Mettre en place des outils de communication sur les transports proposés sur le territoire

## 2. Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire Argonne Meuse

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Actions
2.1. Renforcer la diversité de l'offre coordonnée de santé et de prévention sur le territoire Argonne Meuse	2.1.1. Renforcer le rôle des MSP dans le cadre des dépistages organisés des cancers	<b>FA 15</b> : Coordination des professionnels de santé du territoire
	2.1.2. Maintenir et créer de nouvelles offres de consultations avancées sur le territoire	<b>FA 8</b> : Mettre en place des consultations avancées de la MDA sur le territoire Argonne Meuse  <b>FA 9</b> : Mettre en place un parcours de réhabilitation respiratoire pour les patients atteints de BPCO  <b>FA 15</b> : Coordination des professionnels de santé du territoire  <i>PT : réflexion à la mise en place de consultations de psychologues ou infirmiers psy sur le territoire</i>

2.2. Améliorer l'accès à l'offre de santé et de prévention sur le territoire Argonne Meuse	2.2.1. Renforcer l'organisation des consultations de médecins généralistes entre les MSP du Pôle de santé	<b>FA 15</b> : Coordination des professionnels de santé du territoire
	2.2.2. Améliorer la visibilité et la lisibilité des services proposés par les MSP	<b>FA 15</b> : Coordination des professionnels de santé du territoire
	2.2.3. Renforcer la communication sur l'offre de transports en commun existante sur le territoire	<b>FA 7</b> : Mettre en place des outils de communication sur les transports proposés sur le territoire
	2.2.4. Renforcer la connaissance des professionnels des dispositifs existants en matière de prévention et de prise en charge des jeunes	- <b>FA 10</b> : Valoriser le dispositif « fil pro ado » auprès des professionnels  - <i>PT : Travail coopératif mené dans l'accord cadre « jeunes et familles, bien vivre en Argonne »</i>
	2.2.5. Améliorer la connaissance des jeunes et de leurs familles des dispositifs existants et à venir sur le territoire	<b>FA 11</b> : Mise en place du programme expérimental de soutien à la parentalité « Triple P en Ligne »  <b>FA 12</b> : Ateliers Discipline Positive  <i>PT : Travail coopératif mené dans l'accord cadre « jeunes et familles, bien vivre en Argonne »</i>
	2.2.6 Réduire le délai de prise en charge des urgences vitales	<b>FA 13</b> – Organiser une chaîne locale de survie en cas d'urgence cardiaque
2.3. - Renforcer l'appropriation des jeunes et de leur famille des questions de prévention et de santé (parentalité, addictions notamment)	2.3.1. Renforcer les compétences psychosociales des jeunes	<b>FA 14</b> : Créer et labelliser des espaces sans tabac  <i>PT : travail coopératif mené dans l'accord cadre « jeunes et familles, bien vivre en Argonne »</i>
	2.3.2. Renforcer l'accompagnement des jeunes et de leur famille dans une démarche de promotion de la santé et de développement social	<b>FA 11</b> : Mise en place du programme expérimental de soutien à la parentalité « Triple P en Ligne »  <b>FA 12</b> : Ateliers Discipline positive  <b>FA 8</b> : Mise en place des consultations avancées de la MDA sur le territoire Argonne Meuse  <b>FA18</b> : mise en place d'informations de santé sur les écrans des MSP  <b>FA 14</b> : Créer et labelliser des espaces sans tabac

		<i>PT : travail coopératif mené dans l'accord cadre « jeunes et familles, bien vivre en Argonne »</i>
2.4. - Améliorer les compétences en matière de prévention des professionnels de l'enfance et de la petite enfance et des familles	2.4.1. Renforcer les compétences des professionnels et des habitants en matière d'éducation santé familiale	<i>Piste : Mise en place d'un cycle de formation en « Education à la santé familiale » à destination des habitants (MSA – CODECOM)</i>  <i>PT : Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs de la formation «Education à la santé familiale »</i>  <i>PT : Travail coopératif mené dans l'accord cadre « jeunes et familles, bien vivre en Argonne »</i>
	2.4.2 Renforcer les compétences des professionnels et des habitants en matière d'hygiène de vie	<i>PT : Interventions sur l'hygiène buccodentaire via la Faculté dentaire : réunir les professionnels de santé pour former sur le bucco-dentaire</i>  <i>PT : Intervention sur la gestion des écrans dans la famille</i>
2.5 – Améliorer la prise en charge et l'autonomisation des patients de la SISA (Sté interprofessionnelle des soins ambulatoires) sur le territoire	2.5.1. Construction et diffusion des messages de prévention et d'information  2.5.2 Intégration des patients au processus d'amélioration continue	<b>FA 16</b> : Implication des usagers de la SISA dans la prise en charge de leur santé

### 3. Renforcer le lien social des habitants sur le territoire Argonne Meuse

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Actions
3.1 - Améliorer l'implication des habitants dans les projets du territoire Argonne Meuse	3.1.1 Elargir le Contrat Enfance Jeunesse actuel à l'ensemble du territoire de la CCAM	<i>PT : Intégration de l'association Familles Rurales de Montfaucon dans le CEJ</i>  <i>PT : Travail coopératif mené dans l'accord cadre « jeunes et familles, bien vivre en Argonne »</i>
	3.1.2 Améliorer la lisibilité et la visibilité des services existants auprès de la population	<b>FA 2</b> : Communiquer sur le point public auprès de toutes les mairies pour qu'elles en soient le relai  <i>PT : Mise en place de personnes relais (relais jeunes)</i>
	3.1.3 Impliquer les habitants dans le diagnostic participatif engagé dans l'accord cadre	<b>FA 17</b> : Réalisation d'un diagnostic partagé entre professionnels et habitants pour la mise en place d'actions communes "jeunes et familles" sur le territoire

3.2 -. Renforcer la coordination entre acteurs locaux (institutions, associations, bénévoles)	3.2.1. Renforcer la lisibilité du rôle de chaque partenaire sur le territoire et leur articulation	<i>PT: Travail coopératif mené dans l'accord cadre « jeunes et familles, bien vivre en Argonne »</i>
	3.2.2. Formaliser le partenariat Communauté de communes et acteurs locaux	<i>PT : Intégration de l'association Familles Rurales de Montfaucon dans le CEJ</i>  <i>PT : Mise en place de conventions avec les ILCG, ADMR, Familles rurales</i>
Axe transversal aux actions	<b>FA 18</b> : Communication, Coordination et Evaluation du Contrat Local de Santé	

18 fiches actions sont recensées et les autres actions sont des perspectives de travail à poursuivre dans la mise en œuvre du CLS.

## FOCUS OFFRE DE SANTE

Transformer l'offre de santé pour répondre aux nouveaux besoins de prise en charge, notamment à domicile ; encourager les innovations afin d'inventer de nouvelles modalités de coopération entre professionnels (maisons de santé pluri-professionnelles, parcours de santé coordonnés, coopérations interprofessionnelles...) ; accompagner les professionnels de santé et les faire évoluer dans leurs pratiques au regard notamment des métiers de la santé de demain (formation continue adaptée aux besoins de la région) ; développer les partenariats et la contractualisation avec l'ensemble des acteurs de santé sont des nouvelles priorités importantes du PRS. Ci-dessous, les axes identifiés comme prioritaires pour le territoire et en lien avec les axes du schéma départemental des soins de proximité de la Meuse :

- Favoriser l'accueil et l'installation de jeunes professionnels de santé
- Développer les coopérations ville-hôpital
- Améliorer l'exercice coordonné
- Développer des actions de prévention
- S'appuyer sur les outils au service des professionnels

D'ici 2022, la région Grand Est va devoir faire face à d'importants départs en retraite de professionnels libéraux (30 % des médecins généralistes, notamment en Haute-Marne et dans la Meuse). De surcroît, le vieillissement de la population et l'évolution des pathologies avec davantage de maladies chroniques (affections neurodégénératives, maladies cardiovasculaires...), accentuent les besoins en matière de santé.

D'après les données produites par la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DRESS), plus de 8 % de la population de la région Grand Est résiderait dans une commune sous dense avec une situation de faible accessibilité aux soins. L'objectif est donc de trouver des solutions concrètes pour que ces habitants puissent bénéficier d'une médecine de qualité.

Partant de ces constats, l'ARS Grand Est a engagé depuis mars 2017 une démarche de renforcement des soins de proximité associant les professionnels de santé et les élus. Cette démarche qui s'inscrit pleinement dans la méthode voulue par la Ministre, a vocation aujourd'hui à être enrichie des nouveaux outils proposés par le plan.

Le plan s'articule autour de 4 axes prioritaires :

- Le renforcement de l'offre de soins dans les territoires au service des patients : une présence médicale et soignante accrue.
- La mise en œuvre de la révolution numérique en santé pour abolir les distances.
- Une meilleure organisation des professions de santé pour assurer une présence soignante pérenne et continue.
- Faire confiance aux acteurs des territoires pour construire des projets et innover dans le cadre d'une responsabilité territoriale

Aussi, pour inciter davantage de médecins à venir s'installer dans les territoires qui en ont le plus besoin et ainsi renforcer l'accès aux soins, des zones éligibles à des aides financières ont été identifiées.

Le zonage pour les médecins repose sur une méthodologie nationale élaborée à partir d'un nouvel indicateur : l'Accessibilité Potentielle Localisée (APL). Cet indicateur tient compte de l'offre et de la demande de soins d'une commune mais également des communes environnantes. Cette méthodologie permet de dépasser l'effet frontière d'un territoire et de tenir compte des déplacements possibles de la population.

### **Améliorer la visibilité de l'offre de soin sur le territoire (notamment avec les MSP)**

Les maisons de santé pluri-professionnelles (MSP), qui regroupent médecins et professionnels paramédicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, podologues...) sur un lieu d'exercice unique ou en multi sites, constituent depuis quelques années une formule d'exercice très prisée des professionnels et ont pour premier objectif d'assurer une continuité et une permanence des soins de proximité pluridisciplinaires face à une aggravation du risque de désertification médicale.

Elles apportent une réponse structurante et d'avenir en matière d'offre de soins de proximité. Elles répondent à la fois aux besoins de la population en termes de qualité, de sécurité et de continuité des soins (coordination entre professionnels de santé) et aux aspirations des jeunes professionnels de santé (travail en équipe).

Ces structures favorisent l'installation de jeunes professionnels de santé parce qu'elles répondent à leurs attentes et à leurs besoins : échange entre professionnels de santé et enrichissement des pratiques, organisation facilitée (horaires, remplacements...), contraintes administratives allégées (mutualisation du secrétariat par exemple), équilibre entre vie privée et vie professionnelle etc.

Sur le département de la Meuse, la dégradation de la démographie médicale a été limitée grâce au développement des MSP permettant un maillage territorial quasiment abouti.

Dans la Meuse:

- 26 maisons de santé pluridisciplinaires aujourd'hui en fonctionnement,
- 2 MSP en construction
- 3 projets MSP en cours

#### *Action du Schéma Départemental du renforcement des soins de proximité 2018-2022*

	<b>Chantier N° 7 : favoriser les installations des professionnels de santé</b>
<b>Obj. PRS</b>	Augmenter le nombre d'installations sur les zones identifiées par les schémas cibles territoriaux en accompagnant les jeunes médecins généralistes et spécialistes dans leur parcours d'installation
<b>Contexte</b>	Suite à la définition du nouveau zonage par l'ARS, des zones déficitaires et prioritaires pour l'installation de professionnels de santé ont été identifiées. Il sera ainsi essentiel de mobiliser les différents dispositifs déployés par l'ARS et l'Assurance Maladie afin de faciliter mais aussi d'encourager les installations sur ces territoires et ainsi permettre un accès aux soins satisfaisant pour la population.
<b>Objectifs de l'action</b>	Accompagner les installations de professionnels de santé sur les Zones d'Intervention Prioritaires et les Zones d'Actions Complémentaires
<b>Acteurs visés</b>	Jeunes professionnels de santé
<b>Pilote de l'action</b>	DT ARS
<b>Acteurs concernés / Partenaires</b>	Professionnels de santé Municipalités Intercommunalités

<b>Leviers</b>	Aides Assurance Maladie et ARS pour faciliter l'installation sur ces zones
<b>Financement</b>	ARS et Assurance Maladie

Suite à la définition du nouveau zonage par l'ARS, des zones déficitaires et prioritaires pour l'installation de professionnels de santé ont été identifiées. Il sera ainsi essentiel de mobiliser les différents dispositifs déployés par l'ARS et l'Assurance Maladie afin de faciliter mais aussi d'encourager les installations sur ces territoires et ainsi permettre un accès aux soins satisfaisant pour la population.

### **Soutenir les initiatives d'exercices coordonnés (CPTS, ESP....)**

La Loi de Modernisation de notre Système de Santé a défini les Equipes de Soins Primaires (ESP) et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), et a reconnu le rôle premier des professionnels de santé pour faire émerger ces organisations. Elles sont basées sur un dialogue permettant une co-construction de projets de santé adaptés aux besoins des territoires. Les CPTS sont notamment l'association de professionnels de santé du premier et du second recours, et d'acteurs sociaux et médico-sociaux, sur la base d'un projet de santé, pour une meilleure organisation des parcours des patients. Elles doivent permettre également d'améliorer l'exercice des professionnels de santé de ville.

Les CPTS ont été créées pour transformer les logiques de prises en charge médicale des patients et des populations pour :

- Permettre le maintien ou le retour à domicile et les soins en ambulatoire, plutôt qu'à l'hôpital ou en établissement
- Adapter la prise en charge médicale au développement du caractère chronique de nombreuses pathologies
- Retrouver du temps médical au sein de l'exercice ambulatoire, et de l'attractivité pour la profession de médecin de ville (*Rapport IGAS- Août 2018*).

#### Dans la Meuse :

- 3 ESP (Bar le Duc, Ligny En Barrois, Etain)
- 1 CPTS labellisée (CPTS du Barrois), une autre CPTS en projet
- 2 réseaux de santé
- 1 Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) en cours

Un des axes de travail pourrait notamment être d'améliorer le partage d'informations entre les MSP du territoire. Le partage d'informations consiste à mettre à disposition des professionnels de santé d'un territoire (sur une base informatisée de dossiers), les informations relatives à une même personne prise en charge et qui leur sont nécessaires pour assurer leurs missions.

Pour autres exemples, les CPTS pourraient travailler sur la prise en charge des soins non programmés, sur leur territoire, planifier des actions de dépistage et de vaccination, renforcer l'attractivité du territoire pour faire venir de jeunes professionnels ou encore, améliorer la prise en charge des personnes âgées et prévenir les hospitalisations, s'accorder sur l'usage d'outils numériques, etc.

### **Faciliter la mise en place de consultations avancées**

Face à des déficits de médecine sur différentes spécialités et pour répondre à des besoins essentiels de la population d'un territoire, les consultations avancées ont été initiées pour pallier à ces manques. Ainsi il est possible pour un patient d'obtenir une consultation sans se déplacer à l'hôpital. Par ailleurs un axe de développement des protocoles de coopération entre professionnels de santé et le développement de nouveaux métiers comme les infirmières de pratique avancée doivent notamment pouvoir accompagner les personnes dans la prise en charge et le suivi de leurs pathologies chroniques notamment mais également pour favoriser la prévention.

En ce sens, un des axes majeurs est de promouvoir et d'accompagner la mise en œuvre des protocoles de coopération dans le champ ambulatoire. Le déploiement des coopérations sur la base de protocoles validés est un levier majeur pour organiser l'accès aux soins dans les territoires.

*Fiche action du Schéma Départemental du renforcement des soins de proximité 2018-2022*

	<b>Chantier N° 5 : développer les coopérations entre professionnels de santé</b>
<b>Obj. PRS</b>	Développer la prévention des conduites addictives
<b>Contexte</b>	Face aux nombreuses problématiques liées à la prise en charge des patients souffrant d'addictions et notamment sous Méthadone, le territoire est confronté à un besoin d'organisation de la prise en charge de ce public spécifique. Les professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, médecins) souhaitent ainsi engager une réflexion sur l'organisation d'une filière addictologie permettant une meilleure coordination des prises en charge.
<b>Objectifs de l'action</b>	Mettre en place une filière addictologie
<b>Acteurs visés</b>	Ensemble des professionnels de santé du territoire
<b>Pilote de l'action</b>	CPTS
<b>Acteurs concernés / Partenaires</b>	CSAPA
<b>Leviers</b>	Un besoin prégnant des professionnels de santé de s'organiser autour de la prise en charge des patients souffrant d'addictions
<b>Points de vigilance</b>	Une nécessité d'implication d'un maximum d'acteurs pour permettre l'efficacité de l'action
<b>Financement</b>	Financement FIR dans le cadre de la CPTS

*Action du Schéma Départemental du renforcement des soins de proximité 2018-2022*

	<b>Chantier 5 : Développer les coopérations entre professionnels de santé</b>
<b>Obj. PRS</b>	Développer les actions de prévention des maladies cardio-vasculaire et du diabète de type II
<b>Contexte (si besoin)</b>	Les professionnels de santé souhaitent développer le nombre d'infirmières Asalée présentes sur le territoire. Les domaines d'intervention prioritaires identifiés sont la pneumologie et la gériatrie. De plus, les professionnels souhaitent réfléchir à un modèle permettant des consultations des infirmières au sein de l'hôpital de Commercy ainsi qu'à des modalités permettant aux infirmières Asalée de visiter les patients hospitalisés sur demande du médecin traitant.
<b>Objectifs de l'action</b>	Déployer le nombre d'infirmières Asalée sur le territoire
<b>Acteurs visés</b>	Médecins généralistes
<b>Pilote de l'action</b>	CPTS du territoire
<b>Acteurs concernés / Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Médecins généralistes</li> <li>- CPTS</li> <li>- Hôpital de proximité de Commercy</li> </ul>
<b>Leviers</b>	Un appui possible du CH de Commercy pour faciliter le déploiement, notamment logistique, de l'action
<b>Points de vigilance</b>	Des modalités opérationnelles de collaboration entre infirmières Asalée et médecins généralistes qui devront être réfléchies, notamment dans le cas où les consultations seraient réalisées au CH de Commercy
<b>Financement</b>	Financements dans le cadre du protocole Asalée

Pour pallier aux nombreux départs d'ophtalmologues, une filière dite visuelle est en cours de réorganisation.

## Action du Schéma Départemental du renforcement des soins de proximité 2018-2022

<b>Chantier 5 : Développer les coopérations entre professionnels de santé</b>	
<b>Obj. PRS</b>	Promouvoir et accompagner la mise en œuvre des protocoles de coopérations sur le champ ambulatoire
<b>Contexte</b>	Face aux nombreux départs d'ophtalmologues du territoire, un groupe de travail sur la création d'une filière ophtalmologique en lien avec le CHU de Nancy a été constitué en Meuse. L'objectif de ce groupe de travail est de proposer la mise en place d'actions innovantes qui pourront permettre de garantir un accès aux soins satisfaisant pour les habitants.
<b>Objectifs de l'action</b>	Accompagner le développement d'une filière ophtalmologique sur le territoire
<b>Acteurs visés</b>	Ophtalmologues Orthoptistes Médecins généralistes
<b>Pilote de l'action</b>	DT ARS
<b>Acteurs concernés / Partenaires</b>	CHU de Nancy
<b>Leviers</b>	Mobilisation d'ophtalmologues autour du projet
<b>Points de vigilance</b>	Contraintes réglementaires liées à la réalisation de vacations par les ophtalmologues
<b>Financement</b>	ARS

### Développer les dispositifs de télémédecine

La télémédecine désigne les actes médicaux, réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication :

- La téléconsultation médicale permet par exemple à un spécialiste d'examiner à distance un patient, avec l'aide d'un praticien sur place si nécessaire, et de confirmer le diagnostic et l'indication du traitement

- La télésurveillance requiert des outils permettant d'enregistrer, en temps réel, les constantes d'un patient, de les transmettre ensuite à un professionnel médical qui les interprète à distance et, le cas échéant, prend des décisions relatives à la prise en charge de ce patient

- La téléassistance permet à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte type chirurgie ou imagerie médicale

La télémédecine répond à un besoin dont les raisons essentielles sont l'égalité d'accès aux soins, l'amélioration de la qualité des soins et de leur sécurité, objectifs auxquels toute personne a droit, la télémédecine ayant l'avantage de raccourcir le temps d'accès et ainsi d'améliorer les chances d'un patient lorsqu'il est éloigné d'une structure de soins.

L'ARS et l'Assurance Maladie, dans un partenariat rapproché, s'organisent dans le cadre d'un « guichet intégré volet télémédecine » Grand Est pour simplifier l'accès des professionnels promoteurs aux projets de télémédecine. Le promoteur pourra contacter l'interlocuteur de proximité de son choix (ARS, organismes d'Assurance Maladie, Maîtrises d'Ouvrage Régionales en e-santé) afin de bénéficier de l'accompagnement des membres constituant le guichet intégré.

Par ailleurs, un projet E-Meuse Santé à l'échelle du département porté par le département et associant l'ARS vise à déployer en Meuse la télémédecine en milieu rural pour le plus grand nombre et à grande échelle en appréhendant l'ensemble de ses impacts et de ses opportunités. Enfin, d'autres expérimentations sont menées sur le département notamment en lien avec les MSP et les Ehpad.

Fiche action du Schéma Départemental du renforcement des soins de proximité 2018-2022

<b>Chantier N° 3 : Accompagner la révolution numérique en santé</b>	
<b>Obj. PRS</b>	Renforcer l'offre régionale de télémédecine tout en la rendant lisible, accessible et intégrée dans les pratiques médicales
<b>Contexte</b>	<p>La télémédecine, notamment sous sa forme de téléconsultation et téléexpertise, constitue une opportunité de rapprocher le besoin d'expertise pour les patients des équipes de soins primaires. En évitant de déplacer un patient fragile, en permettant aux professionnels de santé de réaliser des consultations à distance dans certains cas ou de bénéficier d'une expertise au profit d'un patient, ces outils favorisent l'accès aux soins en abolissant les distances, en palliant le déficit démographique en professionnels, plus spécifiquement en second recours et contribuent à redonner du temps médical à tous en sus.</p> <p>La mise en place des outils de télémédecine est organisée au niveau de la Meuse avec la tenue d'un groupe de travail réunissant les acteurs libéraux du premier et du second recours, les GHT et les EHPAD. Quatre thématiques prioritaires ont été identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les consultations douleurs,</li> <li>- Les consultations pour patients diabétiques résidant en EHPAD,</li> <li>- Les consultations sur les plaies et cicatrisation,</li> <li>- Les consultations en pneumologie (apnée du sommeil).</li> </ul> <p>Favoriser un accès aux soins dans des conditions satisfaisantes de qualité et de sécurité est une priorité de l'ARS. Le Conseil départemental et la Région sont également très sensibilisés à cet aspect et ont décidé d'accompagner les professionnels dans le déploiement d'outils numériques permettant une meilleure prise en charge. A cet effet, le Conseil départemental en lien avec l'ARS répond à un appel à manifestation d'intérêt visant au déploiement coordonné et territorial de différents outils numériques en santé :</p> <p>téléconsultation qui intègre l'initiative des médecins libéraux de la Meuse mais aussi télé-expertise et télésurveillance avec la volonté de favoriser le déploiement de solutions techniques innovantes qui ont vocation à permettre une meilleure prise en charge au domicile de certaines maladies chroniques. Ces solutions innovantes peuvent être proposées par différents acteurs dont des start-ups. L'essor du numérique en santé sur le territoire de la Meuse doit permettre également le développement de solutions en lien avec la Silver Economy ou l'aide aux personnes en situation de handicap.</p>
<b>Objectifs de l'action</b>	Encourager le recours à la télémédecine lorsque l'usage de cet outil présente une opportunité pour le patient ou le professionnel, sans nuire à la qualité des soins ou du suivi.
<b>Acteurs visés</b>	Professionnels de santé libéraux, les EHPAD et les MSP
<b>Pilote de l'action</b>	DT ARS et Conseil départemental
<b>Acteurs concernés / Partenaires</b>	Professionnels de santé impliqués, GCS Télé-santé Lorraine, Conseil départemental
<b>Points de vigilance</b>	Déploiement d'un réseau internet de qualité permettant l'utilisation des outils
<b>Financement</b>	ARS et Conseil départemental

## 5. ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES

D'une manière générale, il importe que la mise en œuvre des actions du CLS s'effectue en cohérence avec les différents dispositifs qui partagent des objectifs communs aux Contrats Locaux de Santé, au regard notamment de l'objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales et de santé :

- Le schéma départemental des soins de proximité et sa déclinaison par territoire ;
- Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ;
- Le Contrat Territorial de Santé Mentale (CTSM) déployé à l'échelle départementale a vocation à se décliner dans les CLS (en cours d'élaboration dans le département de la Meuse)

En parallèle des premiers travaux visant à l'élaboration du CLS 2, la communauté de communes Argonne Meuse a été associée à la démarche de développement social mise en place par le département de la Meuse. A compter de 2017, le Conseil départemental a en effet souhaité renforcer les solidarités et l'insertion en faisant exister, dans chaque territoire correspondant à un EPCI, un plan d'action partenarial global prenant en compte les besoins des populations et intégrant les enjeux de santé, de développement social, de services aux familles et à la jeunesse, et de l'insertion sociale et professionnelle.

Pour ce faire, il a co-construit avec les territoires intercommunaux des grilles AFOM, à la base d'échanges permettant à ces territoires de définir des publics et thématiques prioritaires à travailler dans le cadre du diagnostic social territorial (DST, cette démarche étant directement pilotée par les maisons des solidarités (MDS) meusiennes.

La démarche DST et la démarche CLS s'alimentent et nécessitent d'être coordonnées, le DST pouvant s'intégrer totalement au CLS 2. Ainsi, les différents travaux DST ont été intégrés au diagnostic du CLS, puis à la stratégie. De plus, le partenariat entre ARS et département se renforce sur les territoires couverts par des CLS, et des échanges ARS/MDS/Communauté de communes ont eu lieu dès la fin du premier trimestre 2018 pour organiser la coordination des démarches.

## 6. LE PILOTAGE ET LE FONCTIONNEMENT

### 6.1. Révision du contrat

Au cours de sa période de validité, le contrat local de santé peut être modifié par voie d'avenant à la demande de l'une ou l'autre des parties.

### 6.2. Gouvernance et pilotage

Du fait de l'accord cadre « Jeunes et familles, bien vivre en Argonne ». La gouvernance est partagée entre les institutions signataires. Dans ce sens une seule instance de pilotage sera mise en place pour :

- partager une lisibilité de l'ensemble des dispositifs
- Suivre les travaux réalisés dans chacun de ces dispositifs et les projets en cours, engagements et contributions de chacun, les éléments d'évaluation

Mais aussi

- Examiner les propositions et prendre les décisions sur la priorisation, la reconduction et/ou la réorientation des actions ;
- Veiller au respect des engagements des signataires et des responsables d'action ;
- Assurer l'évaluation sur la base du programme d'actions et des indicateurs de suivi et d'évaluation

Ainsi le **Comité de pilotage** du présent contrat local de santé sera intégré au comité de pilotage de l'accord cadre. Il est composé des signataires ou de leurs représentants et des institutions concernées par l'accord cadre et les autres dispositifs portés par les institutions partenaires.

Le Comité de pilotage du contrat local de santé se réunit, au minimum, deux fois par an pour faire le bilan et l'évaluation de l'année, infléchir ou développer les orientations et les actions.

Il se réunit en séance supplémentaire chaque fois que cela est nécessaire ou à la demande d'un des signataires, notamment en phase de concertation et d'élaboration des fiches actions.

Le **Comité technique**, composé notamment des signataires de l'accord cadre « Jeunes et familles, bien vivre en Argonne », communauté de communes Argonne Meuse, Conseil Départemental de

Meuse, Caisses d'Allocation Familiale de la Meuse et ARS Grand Est Délégation Meuse, apporte son soutien au comité de pilotage. Il est composé des représentants des signataires, se réunit autant que nécessaire pour assurer une veille et un soutien technique du projet global et des groupes projets en particulier.

Pour le CLS en lien avec les autres dispositifs, Il s'agira plus particulièrement de :

- Suivre l'évolution et la mise en œuvre du contrat local de santé ;
- Rédiger des documents de synthèse ;
- Coordonner et veiller à la cohérence des interventions des différents partenaires ;
- Discuter et valider les éventuels ajouts/modifications/suppressions de fiches pouvant être apportés au présent contrat ;
- S'approprier les données d'observation de la santé ;
- Préparer le comité de pilotage en proposant les orientations et les priorisations nécessaires.

L'animation du contrat local de santé est confiée au coordonnateur du contrat local de santé porté par la Communauté de communes. Il est appuyé, dans le cadre de l'accord cadre « Jeunes et familles, bien vivre en Argonne » par un professionnel de la MSA (le temps de la durée de la Charte « Avec les familles » soit jusqu'en 2021) ; eux-mêmes sont appuyés par **le comité technique** constitué dans le cadre de l'accord cadre interinstitutionnel : la Maison des Solidarités de Thierville / la CAF / la MSA Marne-Ardenne-Meuse/l'ARS Délégation Meuse, mais également par le professionnel de la MSA.

Le coordinateur CLS veillera en s'appuyant sur ces instances à :

- Coordonner et mobiliser les moyens pour permettre l'élaboration et la mise en œuvre du contrat local de santé ;
- Promouvoir le contrat local de santé en accompagnant les promoteurs d'actions.

### **6.3. Inscription dans la gouvernance territoriale**

Le contrat local de santé peut constituer le volet santé du contrat de ruralité. Si tel est le cas, les mises en œuvre et évaluation réalisées dans le cadre du contrat local de santé seront présentées, annuellement, au Comité de pilotage territorial du contrat de ruralité.

La communauté de communes, avec les partenaires institutionnels, s'est engagée dans une démarche « jeunes et familles, bien vivre en Argonne ».

L'enjeu de cette démarche partagée entre la Communauté de communes, la CAF, la MSA Marne-Ardenne-Meuse, le Département et l'ARS est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants, des jeunes et des familles en accompagnant la population et les élus de la Communauté de communes Argonne-Meuse dans une démarche de développement social local.

Les partenaires signataires de l'accord-cadre formalisant cette contribution partagée souhaitent mettre en synergie et développer leur politique d'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles, en collaborant dans un projet commun et global au service du territoire de la Communauté de communes Argonne-Meuse.

L'ambition de l'accord-cadre est de favoriser l'adaptation locale et la pérennité des projets qui seront mis en place tout en mobilisant efficacement l'offre de service des organismes signataires.

Une gouvernance partagée est mise en place dans ce cadre afin de faciliter l'articulation et le suivi des différents dispositifs à l'échelle territoriale.



Signature de l'accord-cadre  
« Jeunes et Familles, Bien vivre en Argonne » 30/04/2019

#### 6.4. Financement

Les signataires du CLS s'engagent à mobiliser les moyens de leurs institutions respectives permettant la mise en œuvre opérationnelle des orientations et actions du présent contrat, dans le respect de leurs champs de compétence respectifs.

Cette mobilisation des moyens se fait dans le respect des décisions prises par chaque autorité signataire et selon leurs procédures respectives (autorisation, attribution de crédits...).

### 7. ENGAGEMENT RECIPROQUE

#### L'engagement de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

- Co-piloter avec la communauté de communes Argonne Meuse, le CLS Argonne Meuse dans son ensemble : le service développement Territorial de la Délégation Territoriale de Meuse de l'ARS Grand Est est mobilisé sur l'animation, la coordination et le pilotage du CLS sous l'autorité hiérarchique du Délégué Territorial de la Meuse et en articulation avec l'accord cadre et sa dynamique territoriale ;
- Articuler les enjeux du CLS 2ème génération initié sur la communauté de communes Argonne Meuse suite au 1ère CLS sur le territoire Centre Argonne, avec les enjeux et thématiques partagés dans le cadre de ce présent accord-cadre avec les partenaires ;
- Elaborer, en lien avec les partenaires, des fiches actions répondant aux axes prioritaires dans le respect des compétences de chacun et en articulation avec les priorités de l'accord cadre.
- Anticiper la mobilisation de moyens notamment financiers permettant d'accompagner les actions retenues dans son champ de compétence, dans la limite de sa dotation budgétaire annuelle et dans le cadre des dispositifs de demande de financement existants. La recherche de mutualisations est une priorité. Les dossiers seront instruits et étudiés en lien avec les cofinanceurs ;
- Participer au financement de l'animation territoriale de santé ;
- Contribuer à l'évaluation du Contrat Local de Santé et de ses actions et de l'accord cadre « Jeunes et familles, bien vivre en Argonne ».
- Améliorer la visibilité des actions CLS du territoire Argonne Meuse en :
  - o assurant un retour sur les actions menées et sur les dynamiques d'acteurs;
  - o valorisant les actions de prévention et de promotion de la santé financées par l'ARS Grand Est

### **L'engagement de la Communauté de Communes Argonne Meuse**

À la suite des diagnostics de territoire avec le Contrat local de santé 1<sup>ère</sup> génération et l'évaluation de la politique sociale avec Territoires Conseils, la Communauté de communes souhaite poursuivre cette démarche par un développement social local avec les différents partenaires institutionnels (CAF, ARS, MSA, Conseil départemental).

Pour cette raison, le Conseil communautaire a souhaité s'engager dans une Charte territoriale « Avec les Familles » en partenariat avec la MSA. La Communauté de communes souhaite orienter sa politique sociale vers la jeunesse et les familles.

Par conséquent, la Communauté de communes s'engage à recruter une coordinatrice du Contrat local de santé et des contrats avec la CAF, pour la Convention Territoriale Globale (CTG) et avec la MSA, pour la Charte territoriale « avec les familles ». Son rôle sera d'animer, coordonner et organiser la démarche de développement social local.

La Communauté de communes s'engage à contribuer au financement d'action dans le cadre de sa compétence de cohésion sociale et dans la limite de ses moyens financiers. Elle mettra également ses moyens humains et techniques pour faciliter la démarche.

### **L'engagement du Département de la Meuse**

Dans le cadre de sa politique de développement social, votée en juillet 2017, le Conseil départemental s'engage à mettre à disposition ses moyens humains et son expertise sur le périmètre de la Communauté de Communes Argonne-Meuse.

La Maison de la Solidarité (MDS) de Thierville est désignée comme interlocutrice principale de la Communauté de Communes. Elle pourra, à ce titre, accueillir pour une période d'immersion à déterminer, l'agent intercommunal recruté pour coordonner et animer le projet social de territoire. Les travailleurs sociaux de la MDS sont d'ores et déjà impliqués et présents sur le territoire d'Argonne. Cette présence est affirmée et sera développée en fonction des besoins recensés et des projets mis en œuvre pour y répondre.

Le Conseil départemental mobilisera, autant que de besoin, l'expertise des directions centrales des solidarités (Enfance, autonomie et insertion) ou de toutes autres directions capables d'apporter une aide technique et/ou financière sur une action entrant dans son domaine de compétences.

Le Conseil départemental, dans le cadre de sa dotation annuelle dévolue au développement social, pourra soutenir financièrement des actions portées par des acteurs du territoire, répondant aux besoins et aux priorités partagées par les signataires de cette convention.

Le Conseil départemental s'engage enfin à une présence permanente et active dans les différentes instances de pilotage.

### **L'engagement de la Caisse d'Allocations Familiales de la Meuse**

L'action de la CAF de la Meuse s'adapte aux besoins de chaque territoire sur des thématiques partagées telles que l'enfance – la jeunesse – le soutien à la parentalité – l'animation locale – le logement – l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux droits.

La signature d'un accord-cadre sur le territoire de la Communauté de Communes Argonne Meuse a déjà marqué la volonté de la Caf d'adhérer à un projet social en cohérence avec les besoins des familles.

Par la signature du Contrat Local de Santé 2<sup>ème</sup> génération sur ce territoire, la Caf de la Meuse s'engage cette fois à :

- soutenir les interventions relevant de son champ de compétence institutionnelle au regard de l'écart offres / besoins,

- optimiser l'offre existante et développer le cas échéant une nouvelle offre de service pour favoriser un continuum d'interventions,
- travailler en étroit partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels et participer aux instances techniques et / ou de pilotage.

Ainsi, la Caf de la Meuse mobilisera les moyens humains et financiers dont elle dispose et activera les leviers nécessaires au regard de dispositifs contractuels (CEJ, etc) pour la réalisation d'actions sur les thématiques visant à :

- Renforcer l'accompagnement des jeunes et de leurs familles dans une démarche de développement social,
- Accompagner le développement des compétences des professionnels sur le secteur de la petite enfance notamment,

Renforcer le lien social des habitants sur le territoire par le développement d'actions et de services nécessaires

### **L'engagement de la Mutuelle Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse**

- Participer en tant que membre de l'accord cadre « Jeunes et familles, bien vivre en Argonne », à l'instance unique de pilotage des dispositifs mis en œuvre, incluant le Contrat Local de Santé,
- Elaborer des fiches actions répondant aux axes prioritaires du CLS et dans lequel la MSA entend s'engager, en lien avec le plan d'actions issu du diagnostic participatif de la Charte avec les familles et les priorités de l'accord cadre,
- Participer en tant que signataire de l'accord cadre « Jeunes et familles, bien vivre en Argonne », à l'évaluation du Contrat Local de Santé et de ses actions.

### **L'engagement du Conseil Régional Grand Est**

L'action de la Région Grand Est en matière de santé consiste à lutter contre les disparités territoriales et les inégalités d'accès à la santé, de façon à proposer une offre de santé de qualité pour tous et à contribuer à redynamiser certains territoires fragiles.

De plus, elle encourage l'innovation, la recherche et la créativité en santé sur l'ensemble de son territoire d'action.

La Région Grand Est s'attache également à encourager la mise en synergie des professionnels, des dispositifs et des services de santé, autour de la promotion de la santé, des soins et des systèmes d'information en santé. Cette démarche doit être au cœur de véritables projets de territoires.

La politique régionale a pour objectif de favoriser la présence de professionnels de santé sur tout le territoire régional. Cela se manifeste par le soutien à la création de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), par des aides incitatives en faveur des internes en médecine générale, par le soutien aux projets de télésanté/télémédecine, et par le soutien des dynamiques territoriales favorables à la santé.

## **8. MODALITE DE SUIVI ET D'EVALUATION**

La mise en œuvre du CLS de 2nde génération repose sur une implication de tous les partenaires intervenant dans des champs complémentaires du social, sanitaire, médico-social, éducatif, environnement, prévention. Ainsi, si les actions ou pistes d'actions identifiées sont majoritairement ciblées sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Argonne Meuse, les autres partenaires et acteurs locaux ont également vocation à concourir à la mise en œuvre de la stratégie en réalisant des projets s'inscrivant dans les orientations et objectifs stratégiques fixés.

Le CLS est considéré comme un contrat vivant et évolutif. En effet, des actions ont pu être identifiées lors des travaux d'élaboration du CLS, ainsi que des pistes d'actions. Les pistes d'actions devront être précisées et leur faisabilité vérifiée, avec l'organisation tout au long de la mise en œuvre du Contrat de groupes de travail thématiques restreints ou comités techniques de travail permettant d'approfondir certains axes et faciliter l'émergence d'actions. Ces travaux pourront également compléter le document actuel en mettant en évidence de nouvelles pistes d'actions pour la communauté de communes et/ou en valorisant les initiatives locales menées par d'autres partenaires et s'inscrivant dans les axes du CLS de 2<sup>de</sup> génération. Par ailleurs, le suivi régulier du CLS par le Comité de Pilotage qui sera institué pourra amener à le préciser et le réorienter, au besoin.

La co-construction d'une démarche d'évaluation du CLS et de ses objectifs est un préalable nécessaire pour garantir l'acceptabilité et la pérennité du contrat : **l'évaluation est un outil de pilotage et d'aide à la décision** qui permet à l'ensemble des co-contractants de s'entendre sur des critères et des indicateurs de résultats communs, et ce pour chacune des actions visant un même objectif.

C'est pourquoi, la mise en œuvre du CLS et le suivi des actions devront intégrer, dès le départ et tout au long du contrat, les modalités d'évaluation de la stratégie établie par l'ensemble des co-contractants.

Les partenaires et les signataires contribueront au processus d'évaluation par la mise à disposition et le partage de données. L'évaluation devra faire l'objet de temps de travail dédiés avec l'ensemble des partenaires du CLS : échanges autour des résultats attendus, mise en place d'outils, organisation du recueil des données...

Il s'agira de dresser un bilan global du dispositif et, en priorité, de s'intéresser aux changements produits en termes de prise en compte et d'amélioration de la réduction des **inégalités sociales et territoriales de santé** (ISTS).

La stratégie d'évaluation devra également s'attacher à inclure à minima l'évaluation des résultats et de l'impact sur les territoires :

- évaluation des résultats : permet de vérifier que les actions prévues ont effectivement été réalisées et ont atteint les objectifs prévus ;
- évaluation de l'impact : permet d'apprécier les effets du CLS sur le territoire au regard des inégalités sociales de santé.

Dans ce sens, des indicateurs de processus et de résultats devront être identifiés et associés à chacune des actions inscrites dans les CLS.

Ces indicateurs devront permettre d'évaluer pour chaque action du contrat les dimensions suivantes : la pertinence, l'efficacité, la cohérence des actions, l'efficacité des actions et l'impact.

Le processus global du CLS fera également l'objet d'une évaluation finale. Elle portera sur :

- Le niveau d'engagement des signataires ;
- La réalisation d'un diagnostic ;
- La capacité à identifier les problématiques du territoire ;
- Le fonctionnement des instances de gouvernance (pilotage et animation) ;
- La communication régulière sur les actions du CLS en direction des acteurs et des citoyens ;
- La planification opérationnelle des actions du CLS.

# ANNEXES

- *Le diagnostic*
- *Les Fiches-Actions*
- *Extrait du Comité de Pilotage n°2 de l'accord-cadre « Jeunes et familles, bien vivre en Argonne »*

## LE DIAGNOSTIC

1. Situation géographique et économique
2. Données socio-démographiques
3. Données du développement social territorial mené par le Département
  - a. Indicateurs recueillis par EPCI
  - b. Analyse AFOM partagée avec chaque EPCI
4. Données de santé



## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Située sur la commune d'Auzéville-en -Argonne associée à Clermont en Argonne, **la ZAC d'Auzéville** est desservie par la RD 998. Elle se trouve à proximité immédiate de l'échangeur de l'Autoroute A4 (moins de 3 minutes). Cette zone d'activités fait l'objet d'un projet global de revalorisation.

Le développement économique, avec **la ZAC "du Bas de la Roulie"**, située sur la commune de Clermont en Argonne, constitue la principale orientation en termes d'action économique de la Communauté de communes. Cette zone d'activités à vocation industrielle, accueille des entreprises : Menuiserie, Bois Technique, Transport, Mécanique Industrielle.

Meuse Entreprise compte 322 établissements économiques, dominés par l'agriculture et l'artisanat. Elle permet, outre le conseil et l'accompagnement des porteurs de projets d'entreprises, l'hébergement et le suivi de ces dernières.

### **Un classement en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)**

La CC Argonne Meuse répond aux trois critères : densité, socio-économiques et institutionnel qui permet quelques avantages fiscaux ou autres.

Pour en savoir plus : les **chefs d'entreprises** peuvent bénéficier d'exonérations totales ou partielles d'impôts sur le revenu ou d'impôts sur les sociétés (limitées dans le temps), selon certaines conditions, et par délibération de la CC, d'exonérations de taxe professionnelle, de taxe foncière sur les propriétés bâties. Et si investissement dans de l'immobilier d'entreprise, bénéficie d'un régime d'amortissement anticipé. Il en est de même pour **les artisans et commerçants** qui reprendraient une dernière entreprise ou un dernier commerce, dès lors que la commune a moins de 2000 habitants. A noter qu'aucune commune n'atteint les 2000 habitants sur la CC Argonne Meuse.

Les professionnels exerçant une activité non commerciale tels **les professionnels de santé, libéraux, titulaires de charge et d'officine** bénéficient, lors de la création de leur entreprise, d'une exonération d'impôt sur les bénéfices et de taxe professionnelle. Il en va de même pour les professionnels de santé en cas de regroupement d'activités en ZRR.

**Les propriétaires immobiliers** bénéficient d'une exonération de la taxe foncière dès lors que le logement acquis est amélioré à l'aide d'une subvention de l'ANAH en vue de sa location pour une personne en situation de handicap, d'une déduction forfaitaire de 40 % de leurs revenus fonciers tirés d'un logement construit ou acquis neuf, ou réhabilité ou transformé.

**Les investisseurs du secteur du tourisme** bénéficient d'une déduction forfaitaire de 40 % d'impôt sur le revenu en cas de mise en location d'un logement situé dans une résidence de tourisme ou bien d'un meublé de tourisme. Les travaux de réhabilitation, de reconstruction, d'agrandissement ou d'amélioration de logements anciens sont désormais pris en compte.

Dès lors que leur activité présente un Caractère d'intérêt général, des exonérations de cotisations sociales sur les salaires sont accordées jusqu'à 1,5 fois le SMIC aux **employeurs associatifs**. A noter que le service public est présent avec l'Education Nationale,

collectivités territoriales, maisons de retraite, maison de santé (Clermont et Varennes) établissements publics divers.

Une **maison des services** tente de pallier l'éloignement géographique des centres administratifs décisionnels (Bar-le-Duc et Verdun), par des permanences physiques.

## MOBILITE

Une mobilité difficile pour les personnes sans véhicule malgré la desserte existante et deux minibus proposés aux associations - Un transport à la demande est présent à Clermont-en-Argonne.

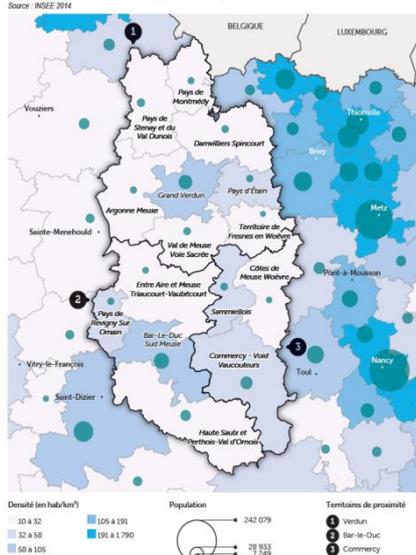


## 1. Données socio-démographiques

Données issues du travail mené par Scalen en 2018 pour l'élaboration du Schéma Départemental des Soins de Proximité

### Population et densité

Nombre d'habitants et densité de population au 1<sup>er</sup> janvier 2014



➤ La CODECOM Argonne Meuse regroupe 38 communes pour 7 359 habitants (en 2014). Le nombre d'habitants représente 3.84 % de la population meusienne pour une densité de 15 hab/km<sup>2</sup>

Territoire de proximité de **BAR-LE-DUC**  
67 034 hab  
33 hab/km<sup>2</sup>

Territoire de proximité de **VERDUN**  
86 509 hab  
31 hab/km<sup>2</sup>

Territoire de proximité de **COMMERCY**  
37 987 hab  
28 hab/km<sup>2</sup>

**MEUSE**  
191 530 hab  
31 hab/km<sup>2</sup>

**GRAND EST**  
5 554 694 hab  
97 hab/km<sup>2</sup>

## Evolution de la population

Evolution de la population de 2009 à 2014 et soldes naturel et migratoire  
Source : INSEE 2014



EPCI	Évolution population 2009-2014	Taux d'accroissement	Dû au solde naturel (en %)	Dû au solde migratoire (en %)
CC Argonne-Meuse	-153	-0,41	-0,37	-0,04
Meuse	-2 473	-0,26	+0,09	-0,35
Grand Est	+23 519	+0,08	+0,27	-0,19

**Territoire de proximité de VERDUN**  
-301 hab  
soit -0,07 %  
0,14 % dû au solde naturel  
-0,21 % dû au solde migratoire

**Territoire de proximité de BAR-LE-DUC**  
-1 470 hab  
soit -0,43 %  
0,01 % dû au solde naturel  
-0,44 % dû au solde migratoire

**MEUSE**  
-2 473 hab  
soit -0,26 %  
0,09 % dû au solde naturel  
-0,35 % dû au solde migratoire

**Territoire de proximité de COMMERCY**  
-702 hab  
soit -0,37 %  
0,12 % dû au solde naturel  
-0,49 % dû au solde migratoire

**GRAND EST**  
23 519 hab  
soit +0,08 %  
0,27 % dû au solde naturel  
-0,19 % dû au solde migratoire

➤ La CC Argonne Meuse a perdu 153 hab. sur une période de 5 ans, entre 2009 et 2014.

➤ Son taux d'accroissement est négatif (-0.41 %) (vs -026% pour le département de la Meuse et -0,07% pour le territoire de proximité de Verdun).

## Part des moins de 20 ans

Part des moins de 20 ans au sein de la population totale en 2014  
Source : INSEE 2014



Territoire de proximité de BAR-LE-DUC  
14 582  
moins de 20 ans  
soit 21,8 %

Territoire de proximité de VERDUN  
19 874  
moins de 20 ans  
soit 23 %

Territoire de proximité de COMMERCY  
8 967  
moins de 20 ans  
soit 23,6 %

MEUSE  
43 423  
moins de 20 ans  
soit 22,7 %

GRAND EST  
1 245 795  
moins de 20 ans  
soit 22,4 %

➤ En 2014, la CC Argonne Meuse comptait 1 612 jeunes de moins de 20 ans. Cela représente 21,9 % de la population du territoire.

➤ La Meuse en compte 43 423 soit 22,7% de la population meusienne dont 3,7% de ces jeunes sur le territoire de la communauté de commune d'Argonne Meuse.

## L'offre scolaire

1. Regroupement Pédagogique Intercommunal Aubreville-Neuvilly en Argonne : Maternelle- Primaire
2. Regroupement Pédagogique Intercommunal : Clermont en Argonne : Maternelle –Primaire
3. Regroupement Pédagogique Intercommunal Les Islettes : Maternelle- Primaire
4. Regroupement Pédagogique Intercommunal Consenvoye : Maternelle- Primaire
5. Regroupement Pédagogique Intercommunal Montfaucon : Maternelle - Primaire
6. Regroupement Pédagogique Intercommunal Varennes : Maternelle - Primaire
7. Collège D'Argonne à Clermont en Argonne

A noter la mise en œuvre par le collège d'un Contrat d'Education à la Santé et Citoyenneté

La Communauté de Communes du Centre Argonne fait également partie d'un syndicat intercommunal scolaire qui regroupe les écoles de Dombasle en Argonne, Nixéville, Blercourt et Jouy en Argonne.

## Part des personnes seules et familles monoparentales

Part des personnes seules parmi l'ensemble des ménages en 2014  
Source : INSEE 2014



Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des ménages en 2014  
Source : INSEE 2014



➤ La CC Argonne Meuse compte 172 familles monoparentales et 925 personnes seules représentant respectivement 5,6 et 30,1% des ménages

**Territoire de proximité de BAR-LE-DUC**

2 316 ménages monoparentaux, soit 7,7 % de la population  
10 527 ménages de personnes seules, soit 34,8 % de la population

**Territoire de proximité de VERDUN**

3 066 ménages monoparentaux, soit 8,2 % de la population  
12 692 ménages de personnes seules, soit 34 % de la population

**Territoire de proximité de COMMERCY**

1 320 ménages monoparentaux, soit 8,1 % de la population  
5 309 ménages de personnes seules, soit 32,5 % de la population

**MEUSE**

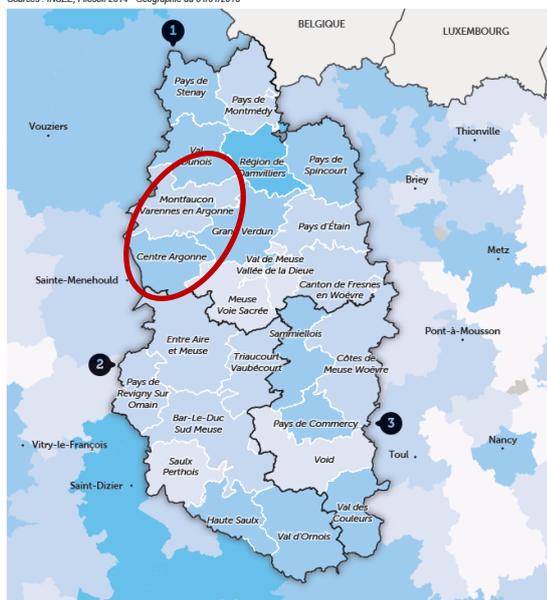
6 703 ménages monoparentaux, soit 8 % de la population  
28 528 ménages de personnes seules, soit 34 % de la population

**GRAND EST**

214 194 ménages monoparentaux, soit 8,8 % de la population  
826 242 ménages de personnes seules, soit 34 % de la population

**Taux de pauvreté**

Taux de pauvreté de l'ensemble des ménages en 2014  
Sources : INSEE, Fichier 2014 - Géographie au 01/01/2015



Taux de pauvreté (en %)

5 à 8	16 à 19
8 à 12	19 à 23
12 à 16	Non disponible

Territoires de proximité

1	Verdun
2	Bar-le-Duc
3	Commercy

➤ Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian. En 2014, ce dernier s'élève à 14,9% en 2014 pour la Meuse contre 14,2% dans le Grand Est. Ce taux est de 16.3 % pour l'ex CC Centre Argonne et de 12% pour Montfaucon-Varennes en Argonne. (Moyenne du territoire : 14,2% VS 14,9% pour la Meuse).

**Territoire de proximité de BAR-LE-DUC**  
Taux de pauvreté de 13 %

**Territoire de proximité de VERDUN**  
Taux de pauvreté de 15,7 %

**Territoire de proximité de COMMERCY**  
Taux de pauvreté de 16 %

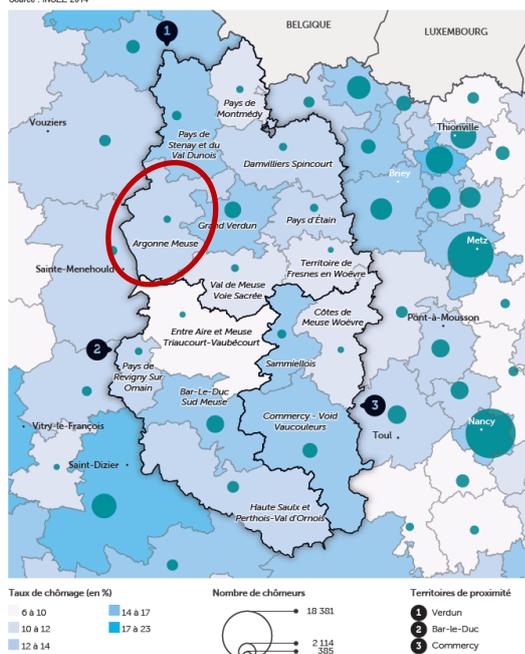
**MEUSE**  
Taux de pauvreté de 14,9 %

**GRAND EST**  
Taux de pauvreté de 14,2 %

**TAUX DE CHOMAGE**

➤ En 2014, le nombre de chômeurs (de 15 à 64 ans) sur le territoire Argonne Meuse est de 399 et le territoire est composé de 3 148 actifs (de 15 à 64 ans).  
➤ Le taux de chômage est de 12.7 %, il est inférieur au département de Meuse (13.9 %).

Taux de chômage en 2014  
Source : INSEE 2014



**Territoire de proximité de BAR-LE-DUC**  
30 430 actifs  
4 073 chômeurs,  
soit 13,4 % de la population active

**Territoire de proximité de VERDUN**  
39 489 actifs  
5 455 chômeurs,  
soit 13,8 % de la population active

**Territoire de proximité de COMMERCY**  
16 820 actifs  
2 566 chômeurs,  
soit 15,3 % de la population active

**MEUSE**  
86 739 actifs  
12 094 chômeurs,  
soit 13,9 % de la population active

**GRAND EST**  
2 608 396 actifs  
366 516 chômeurs,  
soit 14,1 % de la population active

La méthode pour calculer le nombre de chômeurs illustrée ici est celle de l'INSEE et non de Pôle Emploi.

Un chômeur est ainsi défini par les critères suivants :

- avoir 15 ans ou plus
- être sans emploi au cours d'une semaine précise, dite « semaine de référence »
- avoir effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi (réponse à une petite annonce, inscription dans une agence d'interim, etc.) ou avoir trouvé un emploi qui commence dans moins de trois mois
- être disponible pour travailler dans les deux semaines à venir

# 1. DONNEES DEVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

## a. Indicateurs recueillis

Données du Département partagées dans le cadre de leur démarche de développement social territorial initiée en 2017.

	Meuse	CC Argonne-Meuse
<b>1. Le territoire</b>		
Superficie	6 221	494
Nombre de communes	501	38
Nombre de quartiers politique de la ville	3	0
Nombre de communs éligibles à la Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)	344	38
<b>2. La population</b>		
Population totale au 1er janvier 2012	191 805	7 359
Variation de la population 2008/2014	-1,09%	-1,01
Densité de la population au 1er janvier 2014	30,83	14,90
% de moins de 20 ans en 2014	23,59%	22,52%
% de moins de 60 ans en 2014	-73,10%	-69,09%
% de plus de 60 ans au 1er janvier 2015	26,90%	30,91%
Nombre de naissances en 2016 selon certificats de santé 8ème jour	1 844	68
Nombre de décès en 2015	2099	122
Solde naturel 2008/2013	1130	-96
<b>3. Le logement</b>		
Nombre total de logements	98978	4024

Nombre de logements déclarés insalubres	<b>29 dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité sur 84 signalements en 2016/2017</b>	<b>0 dossier depuis 2014</b>
Nombre d'expulsions locatives 2016 : (chiffres Préfecture et Sous-Préfectures) / départs volontaires et départs avec Réquisition de la Force Publique (+ CC Pays Audunois - Bassin de Landres : commune de BOULIGNY : 2)	98 dont : arr. BAR LE DUC : 46 arr. VERDUN : 33 arr. COMMERCY : 19	1
% de propriétaires occupants	<b>66,79%</b>	<b>76,63%</b>
% de locataires	<b>33,21%</b>	<b>23,37%</b>
% logements vacants	<b>10,83%</b>	<b>12,79%</b>
% logements sociaux	<b>9,16%</b>	<b>4,95%</b>
Nombre de dossiers FSL déposés en 2016 (accès, maintien, garantie, énergie, téléphonie) (+ CC Pays Audunois - Bassin de Landres : commune de BOULIGNY : 111)	3 996	146
<b>4. Les ménages</b>		
Nombre de ménages <b>2014</b>	<b>83 810</b>	<b>3 083</b>
Nombre moyen de personne/ménage (Pop Ménages 15 à 64 ans en 2012)	<b>105650</b>	<b>3 774</b>
% des familles avec enfants dans le nombre total de ménage	<b>26,73%</b>	<b>29,35%</b>
% des familles sans enfants dans le nombre total de ménage	<b>29,39%</b>	<b>33,86%</b>
% de familles monoparentales dans le nombre total de ménage	<b>8,00%</b>	<b>5,57%</b>
% de personnes seules dans le nombre total de ménage	<b>34,04%</b>	<b>30,02%</b>
Nombre enfants placés au 31 décembre 2016	622	ND
<b>5. Les revenus des ménages</b>		
Nombre de ménages fiscaux	80 753	3 002
Nombre de bénéficiaires du RSA en juin 2017	4792	146
Nombre de dossiers FDAI en 2016 (+ CC Pays Audunois - Bassin de Landres : commune de BOULIGNY : 30)	543	35
Nombre de dossiers FAJ en 2016 (+ CC Pays Audunois - Bassin de Landres : commune de BOULIGNY : 6)	254	11
<b>6. Emploi-Chômage</b>		
Population des 15-64 ans	<b>119159</b>	<b>4329</b>
Nombre d'actifs ( <b>actifs ayant un emploi + chômeurs</b> )	<b>86739</b>	<b>3148</b>
<b>Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus</b>	<b>75395</b>	<b>2778</b>
Taux d'activité des 15-65 ans ( <b>actifs plus chômeurs</b> )	<b>72,79%</b>	<b>72,72%</b>
Nombre de demandeurs d'emploi (ABC) en mai 2017	14142	420
Taux de chômage des 15-64 ans	<b>13,94%</b>	<b>12,69%</b>
BEPC et sans diplôme	2336	60
BEP CAP	7031	208
BAC	2811	89
BAC +2	1211	43
BAC +3 et plus	716	17
<b>7. Activité économique</b>		
Chantiers d'insertion	22	1
<b>8. Les services publics</b>		
Nombre de maisons des services au public		<b>1</b>
Nombre d'établissements culturels		
<b>9. Les équipements sociaux</b>		
Maisons de santé	<b>27 maisons de santé dont :</b>	<b>3</b>
	<b>2 privées</b>	

	<b>3 en constructions</b>	
Maison De l'Emploi	3	0
Nombre d'assistantes familiales au 26 juin 2017	170 (289 places)	8 (11 places)
Nombre d'assistantes maternelles au 27 juin 2017	1197 (4019 places)	46 (148 places)
Crèches et structures petites enfance au 31 décembre 2016	31 (676 places)	0
EHPAD	20 (2 088 places dont 187 places UASA et 82 places PASA)	2 (217 places dont 15 places UASA et 14 places PASA)
MARPA	1 (24 places)	
CHRS		1 (35 places)
Foyers d'hébergement pour personnes adultes handicapées	3 (82 places)	
Foyers occupationnels	5 (159 places)	1 (64 places)
Foyers d'accueil médicalisé	3 (71 places)	
Services d'Accompagnement à la vie sociale	4 (dont 1 service intervenant sur tout le territoire de la Meuse en fonction des orientations MDPH)	1
Maisons de l'enfance (MDE)	7 (95 places + 1 place d'urgence + 4 places d'extrême urgence)	1 (12 places + 2 places d'extrême urgence)
<i>dont places classiques</i>	<i>42 places + 1 place d'urgence + 2 places d'extrême urgence</i>	
<i>dont places pouponnière</i>	<i>22 places + 2 places d'extrême urgence</i>	<i>12 places + 2 places d'extrême urgence</i>
MECS	7 (124 places)	1 (12 Places)
Services d'aide à domicile	11 ayant une zone d'intervention en Meuse	10 pouvant intervenir sur le secteur
Centres sociaux	0	0

### b. Analyse AFOM partagée avec chaque EPCI

\*Elaborée dans le cadre du Développement Social Territorial – Démarche portée par le Conseil Départemental et menée en inter-institutions

ATOUTS	FAIBLESSES
<p><b><u>ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 micro-crèches portées par la Codecom</li> <li>■ Une 3ème micro-crèche en projet : Les Islettes</li> <li>■ 1 lieu d'accueil parents-enfants (LAPE)</li> <li>■ Actions de parentalité existantes</li> <li>■ 1 Contrat enfance jeunesse : accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires, 1 relais assistants maternels, séjours ados, poste de coordination enfance et poste de coordination jeunesse, formation BAFA/BAFD</li> <li>■ Familles Rurales : kiosque info jeunesse, actions de parentalité</li> <li>■ Ets scolaires investis dans la prévention</li> <li>■ 1 collège à Clermont</li> <li>■ Projet « discipline positive avec mon ado » en lien avec la MDA</li> </ul> <p><b><u>EMPLOI-INSERTION</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Présence du Centre Social d'Argonne</li> <li>■ 1 chantier d'insertion (Val de Biesme)</li> <li>■ 1 association caritative « Clermont Solidarité »</li> <li>■ Mise en place d'un transport à la demande</li> </ul> <p><b><u>LOGEMENT</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Disponibilité de logements</li> <li>■ Présence du CAVE (accompagnement des propriétaires sur la réhabilitation des logements)</li> </ul>	<p><b><u>SANTE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Disparités dans le taux de couverture en complémentaire santé (jusqu'à 20 % sans OCAM)</li> <li>■ Taux de couverture AMELI moyen voire faible sur certaines communes</li> <li>■ Pas de permanences CMP, CMPP et CAMSP</li> </ul> <p><b><u>LOGEMENT</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pas de démarche particulière en matière d'habitat notamment pour le parc privé. Aide à la réhabilitation réduite induisant ainsi une vétusté des logements</li> <li>■ Turn-over important des locataires</li> <li>■ Pas d'assainissement collectif</li> <li>■ Attractivité du logement social (liée aux problèmes de mobilité)</li> <li>■ Sous occupation de la résidence d'accueil Aérium qui dépend du CSA (15 logements, 20 places)</li> </ul> <p><b><u>INSERTION</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Déficit local d'emplois</li> <li>■ Déficit de qualification des jeunes</li> <li>■ Problèmes de mobilité : réseau de transport peu structuré, parfois un manque d'information sur l'offre existante, problème de mobilité psychologique et scolaire (choix d'orientation et donc présence en Meuse de personnes sous qualifiées)</li> </ul>

<p><b><u>SANTE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un contrat local de santé</li> <li>■ Présence de 2 maisons de santé (MSP intercommunale bi-sites à Clermont et Dombasle + MSP communale à Varennes avec consultations avancées en gynécologie, orthopédie et très prochainement en addictologie</li> <li>■ Présence d'un Pôle de Santé secondaire communal à Consenvoye</li> <li>■ Présence d'un Médecin Généraliste aux Islettes et présence de spécialistes</li> <li>■ Point accueil à Clermont (CPAM)</li> <li>■ 1 pharmacie à Varennes (matériel médical)</li> <li>■ Distance aux soins : CH de Verdun à 17 km et Ste-Ménéhould (Marne) à 11 km</li> </ul> <p><b><u>AUTONOMIE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Présence de structures d'accueil et d'hébergement pour PA et PH sur le territoire (Clermont, Varennes et Montfaucon)</li> <li>■ Activités des ILCG</li> </ul> <p><b><u>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Proximité autoroute et gare TGV</li> <li>■ 2 zones d'activités</li> <li>■ Présence de lignes régulières de transport</li> </ul> <p><b><u>GOVERNANCE ET POLITIQUE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Evaluation de la politique sociale en 2016 (Clermont)</li> </ul> <p><b><u>CULTURE-SPORT-LOISIRS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Musée</li> <li>■ Bibliothèque</li> <li>■ Vélo rail</li> <li>■ Gymnases</li> <li>■ Aires de jeu sur certaines communes</li> <li>■ Acticités associatives intercommunales</li> <li>■ Tourisme vert et de mémoires</li> <li>■ Journée des associations</li> <li>■ Marché d'Argonne</li> <li>■ Clubs sportifs</li> </ul> <p><b><u>AUTRES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une maison des Services Aux Publics (MSAP) à Varennes et à Clermont (permanences CAF, Mission Locale, Pole Emploi, MDS (Clermont)</li> <li>■ Permanences d'Assistants Sociaux sur al communes des Islettes et Varennes</li> <li>■ Le public interrogé apprécie globalement leur cadre de vie</li> <li>■ Gendarmerie</li> </ul>	<p><b><u>AUTONOMIE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Manque d'accompagnement pour les personnes à mobilité r »duite (PMR)</li> <li>■ Problèmes d'accessibilité pour les PMR. Pas d'accompagnement pour la mise aux normes</li> <li>■ Manquement dans le recrutement des aides à domicile</li> </ul> <p><b><u>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Déficit de services sur le territoire</li> <li>■ Communes très petites avec peu de moyen</li> </ul> <p><b><u>NUMERIQUE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Faible taux de couverture numérique et usages numériques (télé-procédures...)</li> </ul> <p><b><u>GOVERNANCE ET POLITIQUE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Appréhension politique des problématiques sociales différentes sur le territoire</li> <li>■ Non évaluation de la politique sociale (Varennes)</li> <li>■ Manque de soutien politique à l'implantation de nouvelles entreprises</li> </ul> <p><b><u>CULTURE-SPORTS-LOISIRS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Faible tissu associatif</li> <li>■ Aire de jeu (Varennes)</li> </ul> <p><b><u>AUTRES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Public vieillissant (31 % de + de 60 ans)</li> <li>■ Taux de densité de la population très faible (inférieur à 15 hab. au km2 pour de nombreuses communes)</li> <li>■ Solde naturel démographique négatif</li> <li>■ Manque de mobilisation des familles</li> <li>■ Manque de solidarité, sentiment d'isolement</li> <li>■ Déficit de connaissance des dispositifs existants sur le territoire</li> <li>■ Mobilisation difficile des bénévoles</li> <li>■ Pauvreté culturelle</li> <li>■ Manque de cohésion dans les politiques de développement touristique</li> <li>■ Manque de moyen et d'effectif de gendarmerie</li> <li>■ Déficit d'infrastructures culturelles (cinéma, piscine...)</li> </ul>		
<b>OPPORTUNITES</b>		<b>MENACES</b>	
<p><b><u>ENFANCE-FAMILLE-JEUNESSE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement de permanences de la Maison des Ados</li> <li>■ Réflexion à une présence accrue des services sociaux départementaux</li> <li>■ Projet de développement de Familles Rurales à Varennes</li> </ul> <p><b><u>INSERTION</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Projet action collective « Une heure pour soi » (Département)</li> </ul> <p><b><u>SANTE</u></b></p>	<p><b><u>ENFANCE-FAMILLE-JEUNESSE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Fermeture du collège de Varennes</li> <li>■ Menaces annuelles de fermetures de classes (maternelle et primaire)</li> <li>■ Absentéisme scolaire</li> </ul> <p><b><u>SANTE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Remplacement de médecins généralistes, risque important de diminution de nombre de médecins généralistes</li> <li>■ Accroissement des conduites addictives</li> </ul> <p><b><u>LOGEMENT</u></b></p>		

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapprochement entre les différentes MSAP (Clermont, Dombasle et Varennes)) + Pôle de santé secondaire à Consenvoye</li> <li>■ Développement des soins de proximité dans le cadre du schéma départemental en cours d'élaboration</li> <li>■ Volonté de coordination des équipements médico-sociaux</li> <li>■ Contrat Local de Santé de 2ème Génération</li> <li>■ Projet Permanences CSAPA</li> <li>■ Projet de mobilité du CMP</li> </ul> <p><b><u>LOGEMENT</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Programme de travaux, réhabilitation du patrimoine (OPH) sur Varennes et Clermont</li> </ul> <p><b><u>AUTONOMIE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tentative d'association des ILCG</li> </ul> <p><b><u>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Projet de territoire interdépartemental Argonnais (Pacte de Ruralité)</li> <li>■ Projet d'un parc de loisirs à Ste Ménéhould (65 hectares - embauches,...)</li> <li>■ Travailler à l'attractivité du territoire</li> <li>■ Expérimentation de la Fabrique d'Initiatives Citoyennes (FIC)</li> <li>■ Contrat de Ruralité pour le territoire du Pays de Verdun</li> <li>■ Projet de territoire Parc Naturel Régional</li> </ul> <p><b><u>GOVERNANCE POLITIQUE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une vraie volonté de développement social (poursuite des démarches initiées avec Mairie Conseil)</li> <li>■ Fusion des CODECOM, mutualisation des moyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Taux de propriétaires occupants importants. Capacité à maintenir un habitat de qualité ?</li> <li>■ Présence d'une forte vacance et d'un habitat dégradé et énergivore</li> <li>■ Parc public abandonné dans les petites communes</li> </ul> <p><b><u>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modification de la carte des ZZR</li> <li>■ Superficie importante relative à l'aménagement du territoire</li> <li>■ Baisse des dotations budgétaires</li> </ul> <p><b><u>GOVERNANCE ET POLITIQUE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre conséquent de municipalités constituant la Codecom – Incidences sur la gouvernance politique</li> </ul> <p><b><u>AUTRES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Solde migratoire négatif : désertification rurale : faible effectif scolaire sur les 2 collèges</li> <li>■ Public non demandeur et difficilement mobilisable</li> <li>■ Délinquance (dégradation des biens, vols)</li> <li>■ Développement Social Territorial</li> <li>■ Projet de vidéo surveillance de la voie publique</li> <li>■ Accueil de population migratoire (emploi, dynamique sociale, diversité culturelles...)</li> <li>■ Extension du transport à la demande initiée par la CC Argonne Meuse</li> <li>■ Arrivée de la fibre</li> </ul>
--	--

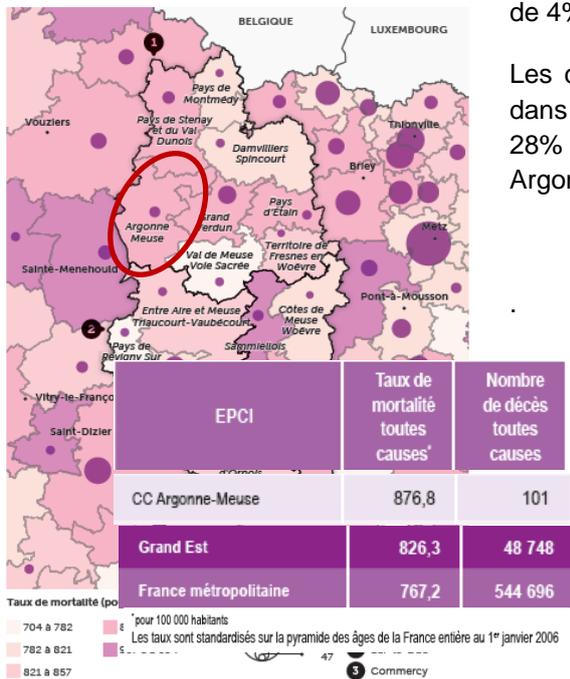
## 2. DONNEES DE SANTE

Issues du travail de Scalen en 2018 dans le cadre de l'élaboration du Schéma Départemental des Soins de Proximité.

## TAUX DE MORTALITE GENERALE

### Nombre de décès et taux de mortalité toutes causes confondues sur la période 2009-2013

Source : CépiDc (Inserm) - Exploitation ORS - Traitement : SCALEN



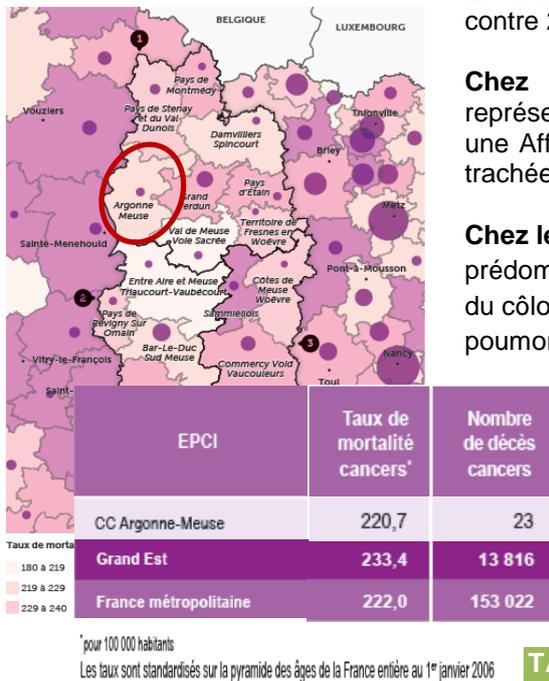
Entre 2009 et 2013, 48 748 décès par an en moyenne sont dénombrés dans le Grand Est. La Meuse représente près de 4% du total avec 1911 décès en moyenne.

Les cancers sont la première cause de décès en France dans la région ainsi que dans la Meuse, où ils représentent 28% des cas avec 527 décès annuels dont 101 en Centre Argonne soit 19, 2% des Décès annuels meusiens

## TAUX DE MORTALITE PAR CANCERS

### Nombre de décès dus aux cancers et taux de mortalité sur la période 2009-2013

Source : CépiDc (Inserm) - Exploitation ORS - Traitement : SCALEN



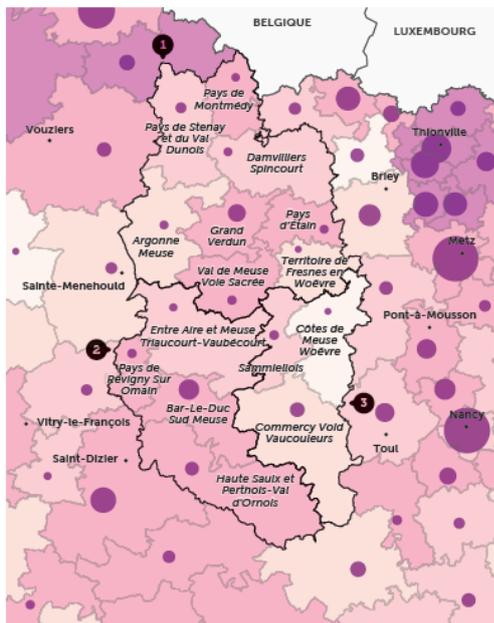
Le taux de mortalité par cancers est de 220,7/100000 hab. contre 233,4 pour le Grand Est.

**Chez les hommes**, trois localisations cancéreuses représentent plus de la moitié des cas de cancers entraînant une Affection Longue Durée (ALD) : prostate, côlon-rectum et trachée-bronches-poumon.

**Chez les femmes**, le cancer du sein est largement prédominant avec près de 50 % des ALD, suivi par le cancer du côlon-rectum, l'utérus puis celui de la trachée-bronches-poumon.

## TAUX MORBIDITE CANCERS

**Prévalence des cancers parmi les ALD<sup>1</sup> et taux de morbidité au 31/12/2014** — Source : Régimes généraux de l'Assurance Maladie - Exploitation ORS - Traitement : SCALEN



EPCI	Taux de morbidité cancer	Nombre de cancers
CC Argonne-Meuse	3 135,5	292
Grand Est	3 521,0	204 655
France métropolitaine	3 447,2	2 300 464

Les taux sont standardisés sur la pyramide des âges de la France entière au 1<sup>er</sup> janvier 2006

Au 31/12/2014, 7377 cas de cancers étaient recensés dans la Meuse et fait partie des 2 maladies les plus importantes en affection de longue durée.

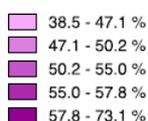
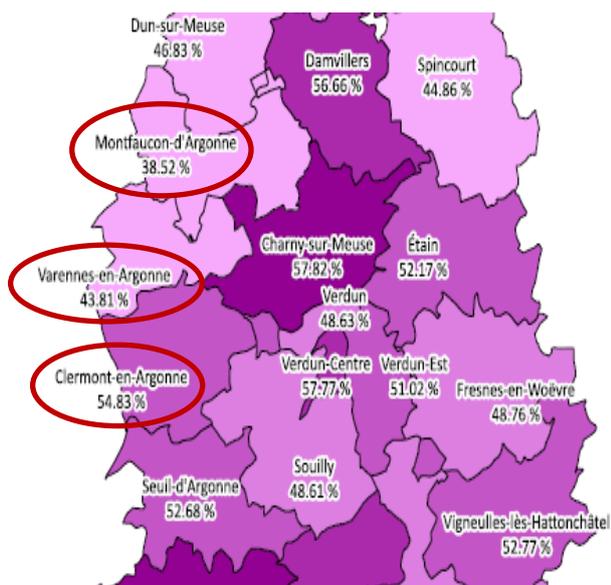
Dans le Grand Est, le taux de morbidité du cancer est proche de celui constaté pour la France métropolitaine

Sur la période 2009-2013, le nombre de cancers constaté sur le territoire d'Argonne Meuse est de 292 cas ; le taux de morbidité est de 3135,5/100000 habitants, taux inférieur à celui constaté sur le Grand est et en France métropolitaine.

➤ **Les principaux déterminants des cancers**

- ☞ Certaines expositions environnementales
- ☞ Inhalation de poussières fines
- ☞ Habitudes alimentaires
- ☞ Obésité
- ☞ Tabac
- ☞ Alcool
- ☞ Antécédents familiaux
- ☞ Prédispositions génétiques

Dépistage organisé du cancer du sein – Taux de participation – Campagne 2016  
(Source AMPM)



Le taux de dépistage est de **45.72 %** sur la CC Argonne Meuse

Ce taux est à améliorer

Les chiffres du Dépistage organisé :

- Grand-Est : 52.4 %
- Meuse : 50.7 %
- France : 51.10 %

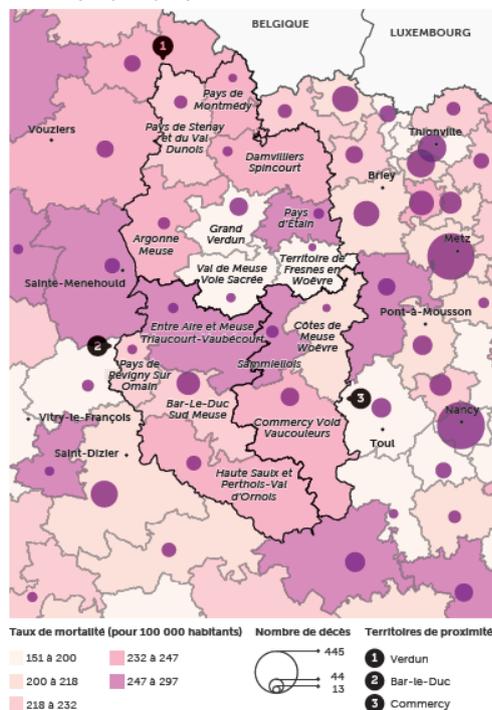
Préconisation européenne :

Un taux de 70 % est estimé nécessaire afin de pouvoir, par une prise en charge précoce, réduire significativement la mortalité par cancer du sein

## MORTALITE LIEE A L'APPAREIL CIRCULATOIRE

### Nombre de décès dus à l'appareil circulatoire et taux de mortalité sur la période 2009-2013

Source : CépiDc (Inserm) - Exploitation ORS - Traitement : SCALEN



Les maladies de l'appareil circulatoire (comprend le cœur et les vaisseaux sanguins) sont pour la plupart des affections graves, souvent liées entre elles et susceptibles de mettre en jeu le pronostic vital. C'est notamment le cas des cardiopathies ischémiques, des cardiopathies valvulaires, de l'insuffisance cardiaque, des troubles du rythme cardiaque fréquemment associés à ces pathologies et des maladies vasculaires cérébrales.

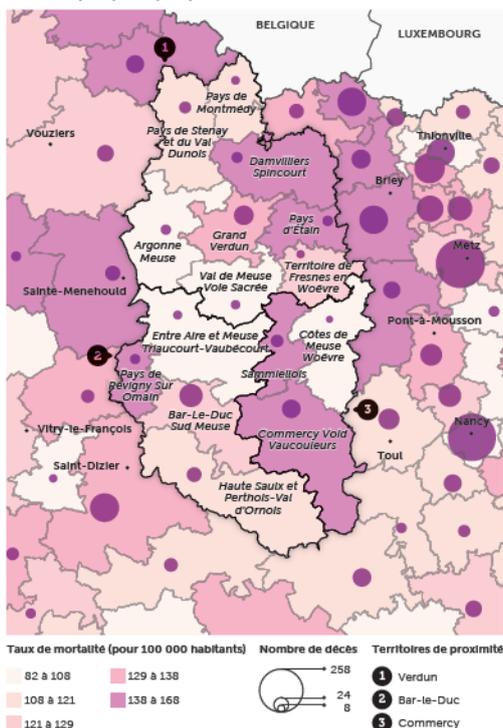
**Les maladies cardiovasculaires constituent en France la première cause de recours aux soins en médecine libérale, d'admission en affection de longue durée (ALD) et de consommation médicale, la seconde cause de mortalité, la troisième cause de mortalité avant 65 ans et d'hospitalisation en court séjour, et le quatrième motif médical de mise en invalidité (12,5%).**

Le taux de mortalité concernant l'appareil circulatoire est parmi les plus importants du département avec un taux de 243,1/100 000 habitants (vs 213,8 / 100 000 habitants pour la région Grand Est et 193, 8/100 000 habitants pour la France Métropolitaine).

## MORTALITE LIEE AU TABAC

### Nombre de décès dûs au tabac et taux de mortalité sur la période 2009-2013

Source : CépiDc (Inserm) - Exploitation ORS - Traitement : SCALEN



En France, le tabac continue à tuer chaque année 73 000 personnes et représente la première cause de mortalité évitable, sans compter les très nombreuses pathologies lourdes incluses.

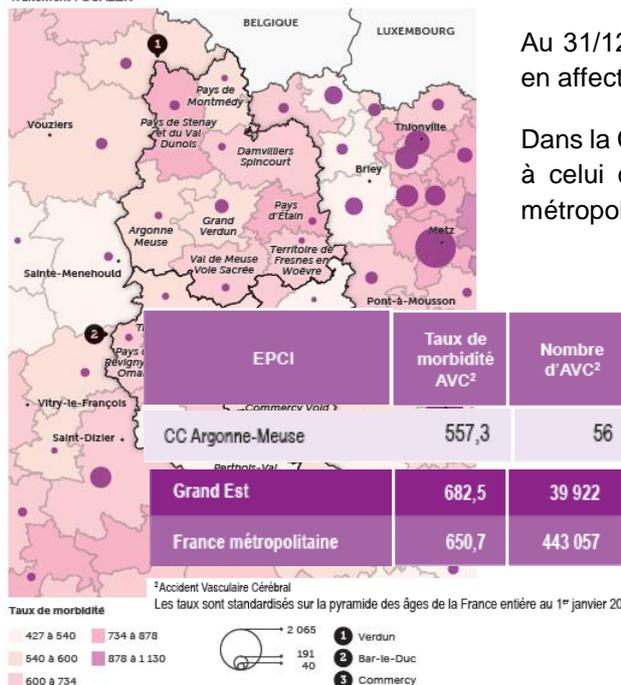
Le taux de mortalité de la CC Argonne Meuse est de 106/100 000 habitants (avec 11 décès constatés sur la période 2009-2013).

118,6  
: 7 040  
NE  
1,5  
: 249

## MORBIDITE / ACCIDENTS VASCULAIRES CEREBRAUX

### Prévalence des accidents vasculaires cérébraux parmi les AVC<sup>2</sup> et taux de morbidité au 31/12/2014

Source : Régimes généraux de l'Assurance Maladie - Exploitation ORS  
Traitement : SCALEN



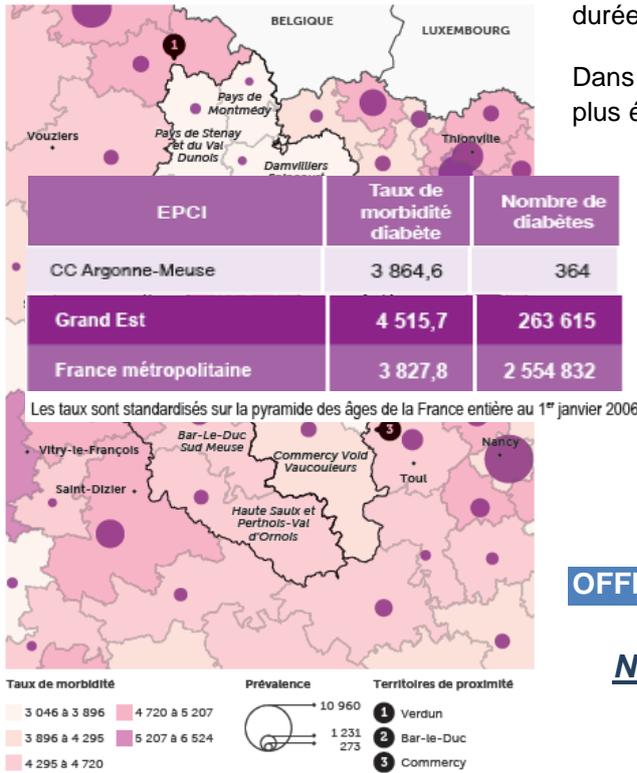
La prévalence des maladies cardiaques est la 3<sup>ème</sup> par ordre d'importance dans le Grand Est et dans la Meuse parmi les affections de longue durée (3824 cas dans le département).

Au 31/12/2014, 1315 cas d'accidents vasculaires cérébraux en affection longue durée étaient recensés dans la Meuse.

Dans la CC Argonne Meuse, le taux de morbidité est inférieur à celui observé en moyenne en Grand Est et en France métropolitaine.

## MORBIDITE / DIABETE

**Prévalence du diabète parmi les ALD<sup>1</sup> et taux de morbidité au 31/12/2014** — Source : Régimes généraux de l'Assurance Maladie - Exploitation ORS - Traitement : SCALEN



Au 31/12/2014, 8 864 cas de diabète étaient recensés dans la Meuse faisant de cette maladie une des eux maladies les plus importantes en affection de longue durée.

Dans le Grand Est, le taux de morbidité du diabète est plus élevé que la moyenne nationale.

Le nombre de diabètes recensés au 31/12/2014 dans la CC Argonne Meuse est de 364 soit un taux de morbidité constaté de 3 864,4/100000 hab., taux légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine mais inférieur à celui constaté en Grand Est.

**OFFRE DE SANTE**

**NOMBRE DE PROFESSIONNELS DE SANTE AU 01.01.2017**

<sup>1</sup> Affection Longue Durée

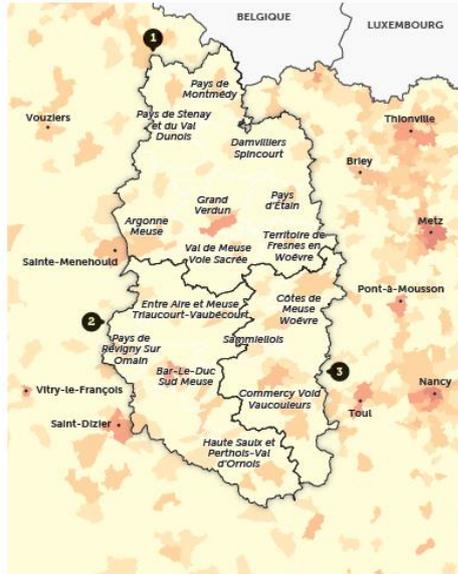
	Territoire	Nb de professionnels	Part âgée de 55 ans ou plus (en %)	Densité (/100 000 hab.)
<b>Médecins généralistes</b>	CC Argonne Meuse	9	56	122
	Meuse	171	51	89
<b>Dentistes</b>	CC Argonne Meuse	2	0	27
	Meuse	81	37	42
<b>Infirmiers</b>	CC Argonne Meuse	14	0	190
	Meuse	225	17	117
<b>Masseurs – kinésithérapeutes</b>	CC Argonne Meuse	9	11	122
	Meuse	131	17	68
<b>Sages –femmes</b>	CC Argonne Meuse	1	0	14
	Meuse	23	4	12
<b>Pharmaciens</b>	CC Argonne Meuse	4	50	54
	Meuse	79	38	41
<b>Orthoptiste</b>	CC Argonne Meuse	0	0	0
	Meuse	8	38	4
<b>Orthophoniste</b>	CC Argonne Meuse	3	33	41
	Meuse	43	9	22
<b>Pédicure-podologue</b>	CC Argonne Meuse	3	0	41
	Meuse	35	9	18

Sources : RPPS, Adeli au 1<sup>er</sup> janvier 2017 - Traitement SCALEN

## NOMBRE DE MEDECINS GENERALISTES

### Nombre de médecins généralistes par commune au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Source : RPPS au 1<sup>er</sup> janvier 2017 - Traitement : SCALEN



**Territoire de proximité de BAR-LE-DUC**  
60 médecins généralistes,  
soit 90 pour 100 000 habitants  
60 % sont âgés de 55 ans ou plus

**Territoire de proximité de VERDUN**  
75 médecins généralistes,  
soit 87 pour 100 000 habitants  
47 % sont âgés de 55 ans ou plus

**Territoire de proximité de COMMERCY**  
36 médecins généralistes,  
soit 95 pour 100 000 habitants  
44 % sont âgés de 55 ans ou plus

**MEUSE**  
171 médecins généralistes,  
soit 89 pour 100 000 habitants  
51 % sont âgés de 55 ans ou plus

**GRAND EST (hors départements alsaciens et l'Aube)**  
3 172 médecins généralistes, soit 94 pour 100 000 habitants  
52 % sont âgés de 55 ans ou plus

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, on recense dans la Meuse 171 médecins généralistes libéraux ou mixtes contre 175 en 2012. Cela représente une densité de 89 professionnels pour 100 000 habitants. La densité est moins élevée qu'à l'échelle du Grand Est (94) mais plusieurs EPCI comme la CA du Grand Verdun ou la CC Argonne-Meuse ont plus de 120 professionnels pour 100 000 habitants. Dans la Meuse comme dans le Grand Est plus de la moitié des médecins généralistes sont âgés de 55 ans ou plus. Dans la CC du Sammiellois le taux atteint 88 % des professionnels.

En Argonne Meuse, au 1<sup>er</sup> janvier 2017 9 médecins généralistes étaient présents dont 56% sont âgés de 55 ans et plus.

## Maisons de santé pluridisciplinaires

- Initialement, 3 Maisons de Santé sont présentes au sein de la Codecom Argonne Meuse : Varennes-en-Argonne, Dombasle-en-Argonne et Clermont-en-Argonne
- Fusion des 2 maisons de santé Clermont et Varennes en Pôle de santé.
- 2016 :
  - ☞ Recrutement d'un dentiste
  - ☞ Permanences d'une sage-femme, située à Varennes environ 1 fois/15 jours selon demande
  - ☞ Consultations avancées en gynécologie 1 fois/15 jours
  - ☞ Consultations avancées en orthopédie-traumatologie 1 fois/mois
  - ☞ Consultations avancées en toxico / addiction par Centr'Aid

## Soins transfrontaliers

☞ Les cantons de Clermont-en-Argonne, Montfaucon-en-Argonne, Varennes-en-Argonne peuvent bénéficier de soins transfrontaliers

☞ Simplification des démarches administratives et dispense de l'avance des frais pour les IRM, scanner, hospitalisations sur Arlon-Virton (réciproque pour les Belges de cette zone à l'Hôpital de Verdun) – information par des dépliants

**FRANCE OU BELGIQUE**  
Une offre de soins complémentaire

**H**

**VOUS SOIGNER A L'HÔPITAL  
LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS  
C'est facile !**

Vous êtes soigné(e) près de chez vous.  
Vous bénéficiez d'une offre de soins élargie.  
Vous n'avez pas de démarche préalable à effectuer.  
Vos proches peuvent venir vous rendre visite plus facilement.

## **LES FICHES ACTION**

<b>Action 1</b>	<b>Promouvoir et accompagner des actions territoriales pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat (dont la mise en œuvre d'une OPAH)</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	<i>Communauté de communes Argonne Meuse</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Sébastien JADOUL, Président</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Promouvoir un environnement de vie favorable à la santé et de qualité sur le territoire d'Argonne Meuse	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Une nouvelle intercommunalité issue de la fusion de la communauté de communes de Centre Argonne et de celle de Montfaucon-Varennes en Argonne a été créée au 1er janvier 2017. Dans ce cadre et parce que la prise en charge des situations de mal logement est bien souvent complexe, les élus ont souhaité réfléchir rapidement à la mise en place de leur politique en faveur de l'amélioration de l'habitat dégradé.</p> <p>En effet, vivre dans un logement adapté, décent, non énergivore, est un déterminant de la santé physique et mentale. De plus, le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation handicap dans un habitat adapté à leurs besoins est également un enjeu important. L'intercommunalité a donc la volonté d'apporter un réel soutien à sa population en matière d'amélioration de l'habitat.</p> <p>Par ailleurs, d'autres enjeux découlent de la thématique « habitat », comme la qualité de l'air intérieur. Ce dernier est davantage pollué que l'air extérieur et le temps passé par chacun au domicile est très important.</p>	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS))</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Objectif 01.7 - Maîtriser les risques environnementaux : Renforcer l'intervention de conseillers en environnement intérieur <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire d'Argonne Meuse	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer la capacité d'agir des habitants et acteurs locaux en matière de logement	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Renforcer l'accompagnement des habitants dans l'amélioration de leur logement	

<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>1) Mettre en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat</p> <p>2 phases successives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une phase étude qui permet de recenser les besoins en matière de logement aussi bien pour les propriétaires bailleurs que les propriétaires occupants sous condition de ressources.</li> <li>- Une phase animation qui consiste en la réalisation de travaux financés par l'ANAH en fonction des éléments ressorti de la phase 1.</li> </ul> <p>Le bureau d'étude retenu proposera une ou des réunions publiques d'information auprès de la population La communauté de communes assurera le relais via le journal intercommunal, les mairies.</p> <p>2) Les visites à domicile seront l'occasion d'une communication sur les déterminants de santé liés à l'habitat (monoxyde de carbone, saturnisme, punaises de lit, légionellose, amiante, mise en sécurité du logement...).</p> <p>De plus, les situations de logements indignes pourront ainsi être repérées.</p> <p>3) La codecom, avec l'appui de ses partenaires, pourrait organiser des ateliers sur la promotion du « savoir habiter » ; ex : éviter les pathologies dues à une mauvaise/absence d'aération du logement (moisissures....)</p>	
<b>Partenaires de l'action</b>	DDT/ANAH	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Propriétaires bailleurs .....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la  <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....
<b>Territoire d'intervention</b>	Le territoire d'Argonne Meuse	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Fin juillet 2019 : lancement du marché Septembre 2019/Février 2020 : Etude Février 2020/ septembre 2022 : réalisation des travaux Toute la durée du CLS pour la partie prévention promotion de la santé	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	1) Par étude environ 25000€ Par animation : en fonction du nombre de dossiers 2 et 3) En fonction des besoins
	<i>Financeurs et montants</i>	2 types de financement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une aide de l'ANAH à la Codecom pour réaliser l'étude et l'animation de 50% du montant</li> <li>• Une aide aux particuliers pour réaliser leurs travaux.</li> </ul>

	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau d'étude (attente consultation)</li> <li>• Les mairies, la CCAM pour promouvoir le programme auprès des propriétaires</li> <li>• Flyers, plaquettes</li> </ul>
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Systeme de soins</b> <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <input type="checkbox"/> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> ) <input type="checkbox"/> Condition de travail	
	<b>Environnement social</b> <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) <input type="checkbox"/> Normes et climat social	
	<b>Contexte économique et politique</b> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input checked="" type="checkbox"/> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> <input checked="" type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	(Nationale, locale)	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	NON pour les dossiers de l'OPAH, ils sont montés par le bureau d'étude OUI pour le reste	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<b>Indicateurs de processus</b> : Description des éléments du projet et de son déroulement ( <i>activités, acteurs, structures, moyens et ressources utilisées, méthodes et outils employés...</i> ) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à candidature (bureau d'étude)</li> <li>• Choix du bureau d'étude</li> <li>• Information du programme OPAH auprès des mairies du territoire</li> <li>• Création d'un outil de recensement des besoins</li> <li>• Lancement de la communication auprès des propriétaires occupants ou bailleurs par le bureau d'étude lui-même et par la CCAM</li> <li>• Réception des demandes soit directement auprès du bureau d'étude soit à la communauté de communes qui retransmettra.</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montage des dossiers de chaque demandeur par le bureau d'étude</li> <li>• Réalisation des travaux selon les critères retenus : <ul style="list-style-type: none"> <li> <i>Habitat indigne et dégradé</i></li> <li> <i>Adaptation du logement</i></li> <li> <i>Précarité énergétique</i></li> </ul> </li> </ul> <p><b>Indicateurs d'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réponses et quels types de population (propriétaires bailleurs, propriétaires occupants)</li> <li>- Nombre de particuliers faisant l'objet d'une réhabilitation de leur logement</li> <li>- Taux de satisfaction des bénéficiaires</li> <li>- Nombre d'ateliers réalisés et nombre de participants</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat : Enquête à mener</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nombre d'habitants déclarant avoir connaissance des dispositifs d'accompagnement à l'amélioration de leur logement</i></li> <li>- <i>Nombre de logement ayant bénéficié d'une amélioration sur 2020-2022</i></li> <li>- <i>Nombre d'habitants déclarant vivre dans de meilleures conditions/ ayant vu/ressenti leur état santé amélioré</i></li> <li>- <i>Nombre d'habitants déclarant avoir modifié leurs habitudes dans leur logement</i></li> </ul>
--	---

<b>Action 2</b>	<b>Communiquer sur le Point Public</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	<i>Communauté de communes Argonne Meuse</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Sébastien Jadoul Président</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Renforcer le lien social des habitants sur le territoire d'Argonne Meuse	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Beaucoup de services à la population existent sur le territoire ; mais depuis la fusion des deux codecom, ils ne sont pas forcément connus de tous.</p> <p>Une Maison de service au public (MSAP) a été mise en place où les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc. Une communication et présentation des partenaires de la MSAP au plus près des maires et secrétaires de mairies s'imposent.</p>	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS))</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours de vie Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants sur le territoire Argonne Meuse	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer l'implication des habitants dans les projets du territoire Argonne Meuse	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Améliorer le repérage par les acteurs locaux des situations d'habitat inadapté	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>Améliorer la circulation de l'information auprès de la population</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacter les intervenants du point public afin qu'ils présentent leur mission</li> <li>• Inviter les secrétaires et/ou maires à participer à une matinée d'échanges et présenter les partenaires auprès des secrétaires de mairie</li> <li>• Mise en place et diffusion d'outils de communication</li> </ul>	
<b>Partenaires de l'action</b>	Maison de la solidarité, CIDFF, Maison des adolescents, Mission locale, familles rurales,	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans)	<b>*Préciser si professionnels :</b>

	<input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents.....
<b>Territoire d'intervention</b>	Communauté de communes Argonne Meuse
<b>Calendrier prévisionnel</b>	le vendredi 28 septembre 2018 9h30/11h30
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>
	<i>Financeurs et montants</i>
	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> ) - Les intervenants /partenaires viennent sur leur propre budget - Les secrétaires sont sollicitées sur leurs heures de travail en mairie - organisation d'un temps convivial
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité
	<b>Mode de vie</b> <input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	<b>Conditions de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <input type="checkbox"/> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> ) <input type="checkbox"/> Condition de travail
	<b>Environnement social</b> <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) <input type="checkbox"/> Normes et climat social
	<b>Contexte économique et politique</b> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )
	<b>Conditions socio-économiques</b> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation

<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Locales (Administrés de la Communauté de Communes Argonne Meuse)</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	NON
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs d'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de secrétaires présentes</li> <li>- Nombre et typologie documents distribués par les partenaires</li> <li>- Satisfaction de la rencontre et demande de renouvellement</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <p>Nombre de secrétaires de mairies déclarant se sentir en capacité de présenter les partenaires du Point Public au public accueilli en mairie</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b></p> <p>Questionnaire de satisfaction à l'issue de la rencontre</p>

<b>Action 3</b>	<b>Accompagner la population dans le cadre de la mise en place de la tarification au poids dans la collecte des déchets (Redevance incitative)</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	<i>Communauté de communes Argonne Meuse</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Sébastien Jadoul - Président</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Promouvoir un environnement de qualité sur le territoire Argonne Meuse, favorable à la santé	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Au-delà du bénéfice financier, la mise en place de la redevance incitative est une mesure préventive environnementale car trier ses déchets est également un geste éco-citoyen qui permet la réutilisation et le recyclage des matériaux composant les déchets. Ainsi, la contribution individuelle responsabilise la population et vise à protéger les ressources naturelles qu'il s'agisse des ressources énergétiques fossiles ou des matières premières.</p> <p>Ce système permet de répondre à deux objectifs principaux, ceci afin de maîtriser les coûts et donc le montant de la redevance:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter le volume de déchets partant en enfouissement,</li> <li>• Augmenter la part de ceux valorisés en centre de tri et dans les autres filières spécialisées</li> </ul> <p>A contrario, cette mise en place peut entraîner des dérives qui auront des conséquences néfastes pour la santé humaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décharges sauvages : contamination des sols et des eaux de la nappe phréatique, par des métaux lourds par exemple</li> <li>- Brûlage des déchets : dégradant la qualité de l'air et impliquant la présence de composés toxiques et cancérigènes pour l'homme tels que les dioxines/furanes ...</li> </ul> <p>Afin d'optimiser la mise en place de cette redevance incitative, il est indispensable de sensibiliser la population à ces risques sanitaires.</p>	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (<i>lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS</i>))</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	

<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire Argonne Meuse	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Promouvoir une gestion respectueuse de l'environnement	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Renforcer les connaissances des habitants sur le tri des déchets	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p><b>Description de l'action :</b></p> <p>2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution des bacs à puce à tous les habitants du territoire</li> <li>• Sensibilisation à la facturation en procédant en 2019 à une année dite « année blanche ». Sur cette période, les habitants sont toujours facturés sur le mode de fonctionnement antérieur (REOM Redevance Ordures Ménagères) mais s'initient à la nouvelle formule.</li> <li>• Distribution des sacs jaunes sur tout le nouveau territoire</li> <li>• Possibilité d'obtenir un composteur via la Codecom à un prix préférentiel</li> </ul> <p>2020 : Mise en place complète avec facturation à la levée (le nombre de levées sur l'année et par foyer ayant été repéré durant l'année blanche - A partir du 1<sup>er</sup> janvier, extension de tri</p> <p>Sur la durée du CLS : sensibilisation de la population avec distribution de plaquettes d'information, organisation de réunions de sensibilisation.</p>	
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents..... .....	<p><b>*Préciser si professionnels :</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la <input checked="" type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input checked="" type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....Agriculteurs, artisans, commerçants, Mairies
<b>Territoire d'intervention</b>	Les communes de la Communauté de communes Argonne Meuse	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Sur la durée du CLS	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	72169 € mise en place de la redevance Sensibilisation de la population : selon les besoins
	<i>Financiers et montants</i>	ADEME : 52338 (6,60€/ha)
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	- Logiciel BALERE - 1 technicien Prestataire SULO (Plasticonium)
<b>Déterminants de santé visés</b>	<p><b>Système de soins</b></p> <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	

	<p><b>Mode de vie</b></p> <p><input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p> <hr/> <p><b>Conditions de vie</b></p> <p><input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Condition de travail</p> <hr/> <p><b>Environnement social</b></p> <p><input type="checkbox"/> Intégration sociale</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Normes et climat social</p> <hr/> <p><b>Contexte économique et politique</b></p> <p><input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales</p> <p><input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population</p> <p><input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)</p> <hr/> <p><b>Conditions socio-économiques</b></p> <p><input type="checkbox"/> Niveau de revenu</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau d'éducation</p>
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Grenelle de l'environnement et politiques locales
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<p>Pas de démarche participative mais une démarche d'information des habitants : prise de conscience de la population des volumes de déchets ; de l'incitation au tri, des enjeux sanitaires et du changement de ses habitudes en adoptant les bons gestes :</p> <p>Réunions publiques organisées par le prestataire afin d'informer sur cette nouvelle formule.</p>
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <p>Moyens : Bacs à puce/sacs de tri/ Composteurs/  Structure : Déchetterie  Méthode : ROM : Redevance Ordure Ménagère</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Généralisation de la collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et pour les déchets sélectifs en sac jaune ;</li> <li>• Identification des bacs roulants à la levée par le biais d'une puce électronique sur chaque bac ;</li> <li>• Installation de contrôles d'accès en déchèteries ;</li> <li>• Mise en place d'une facturation avec une partie fixe couvrant l'accès aux différents services et une partie variable suivant le volume de déchets collectés et la taille des ménages</li> <li>• Nombre et typologie des habitants qui déclarent avoir été sensibilisés au tri des déchets.</li> </ul> <p><b>Indicateurs d'activité :</b></p> <p>- Nombre de ramassages ou levées/mois  - Quantité de sacs jaunes distribués</p>

- Nombre de composteurs attribués
- Nombre de plaquettes d'informations distribuées

**Indicateurs de résultat :**

- Volume des déchets collectés
- Volume des déchets recyclables collectés
- Caractérisation des déchets
- Evolution des Coûts de collecte pour la CC
- Evolution du nombre de signalements de décharges sauvages ou de brûlages

La période de « test à blanc » réalisée durant l'année 2019 doit permettre d'assurer un bon fonctionnement, d'optimiser et d'améliorer le service. Cette période permet de sensibiliser les usagers dans leur comportement, d'assurer une bonne communication, de répondre aux inquiétudes, d'expliquer à l'utilisateur qu'il est ainsi acteur de sa facturation.

**Méthode d'évaluation envisagée :**

- Nombre de levées à l'année
- Analyse d'un échantillon de sac de tri
- Cout moyen par foyer en comparaison avec les années précédentes

<b>Action 4</b>	<b>Lutte contre le gaspillage alimentaire</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input checked="" type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	<i>Collège d'Argonne</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Patricia BOCQUILLON – Chef de projet</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	1 - Promouvoir un environnement de vie de qualité sur le territoire Argonne Meuse favorable à la santé	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Dans la dynamique de généralisation de l'éducation au développement durable, la labellisation « E3D » est attribuée aux établissements d'enseignement scolaire qui entrent dans une démarche globale de développement durable. Le collège d'Argonne, labellisé, est accompagné par le département de la Meuse dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Il bénéficie de cet accompagnement pour diminuer les déchets de son service restauration. Ce dernier sert les élèves de maternelle, du primaire et du collège. L'étude menée démontre qu'en moyenne et par an 30 076 repas du midi an sont pris sur place, et génèrent 5,59 tonnes de bios déchets.</p>	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS))</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité <b>Choisissez un élément.</b> <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire	
<b>Objectifs spécifiques</b>	1.2. Promouvoir une gestion respectueuse de l'environnement	
<b>Objectifs opérationnels</b>	1.2.2. Renforcer les aptitudes du jeune public sur la protection de l'environnement	

<p><b>Etapes de mise en œuvre – Description</b></p>	<p><b>Septembre 2018</b> – Réunion de préparation et diagnostic</p> <p><b>Novembre 2018</b> - 2 semaines consécutives de pesées, questionnaire distribué aux convives</p> <p><b>Décembre 2018</b> - Après rédaction du rapport de synthèse par le cabinet, restitution et mise en place d'un plan d'action</p> <p><b>Janvier 2019</b> - Validation et mise en place du plan d'action qui sera décliné jusqu'à la fin de l'année scolaire</p> <p><b>Mars - avril 2019</b> - Supports pédagogiques et formations à destination des élèves de l'équipe "anti gaspi" - implication des professionnels pour les supports et pour l'évolution de leurs propres pratiques</p> <p><b>Novembre 2019</b> - 2 semaines consécutives de pesées avec le même menu que sur la première période. Nouveau questionnaire aux convives et à l'équipe projet</p> <p><b>Décembre 2019</b> - Bilan final</p>
	<p><b>Description</b></p> <p><b>Type d'établissement</b> : Collège</p> <p><b>Configuration des bâtiments</b> Cuisine et salle de restauration principale en Rez-de-Chaussée</p> <p><b>Type d'environnement</b> : Zone rurale</p> <p><b>Type de restauration</b> :</p> <p>Cuisine centrale - 77% des repas pris sur place (maternel, primaire et Collège) - 2 sites livrés en liaison chaude.</p> <p><b>Nombre moyen de repas par jour</b> : 272 repas préparés dont 198 pris sur place (moyenne 2017)</p> <p><b>Nombre de jours de service</b> : 4 / semaine</p> <p><b>Nombre de repas par an</b> : 39 238 repas préparés dont 30 076 repas pris sur place (chiffres 2017)</p> <p><b>Nombre de personnes en cuisine et en plonge et entretien</b> : 5,5 ETP (Equivalent Temps Plein d'après les données 2018 CD55)</p> <p><b>Production de bio déchets par an</b> : 5,59 tonnes (pour repas pris sur place en 2017)</p> <p><b>Obligation de valorisation des bios déchets</b> NON</p> <p><b>Actions faites en amont</b> :</p> <p>Le collège d'Argonne a déjà mis en place plusieurs mesures permettant de réduire le gaspillage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrées et légumes sous forme de « bar »</li> <li>• Sensibilisation des élèves autour de la consommation de fruits et légumes (déchets valorisés/compostage)</li> </ul> <p>Supports pédagogiques à destination des enseignants et des professionnels de restauration proposés par OrgaNéo</p> <p><b>Formation et outils pédagogiques à destination des professionnels du collège</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Impact du gaspillage alimentaire et communication vers les</b></li> </ul>

	<p style="text-align: center;"><b>convives</b></p> <p>Enjeux du gaspillage alimentaire en restauration scolaire, intégration dans les programmes scolaires et la vie du collège Sensibilisation vers les convives : comment bien communiquer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bonnes pratiques en cuisine</b></li> </ul> <p>Bonnes pratique en cuisine : préparation, présentation, service, communication, enjeux de l'alimentation durable</p> <p><b>Mallette pédagogique en ligne proposant diverses activités et y impliquant les collégiens</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités grammage (pesée des aliments sur une semaine)</li> <li>• Activité : la gastronomie au moyen âge</li> <li>• Intégration de l'alimentation et du gaspillage alimentaire dans le plan pédagogique</li> <li>• Ateliers sur les saveurs, dégustation complète en aveugle...</li> <li>• Questionnaires en lignes via google form</li> <li>• Rédaction d'une charte d'engagement anti gaspillage</li> <li>• Outil numérique : « Game of tri » permettant au jeune d'acquérir de nouvelles connaissances sur le tri de manière ludique</li> <li>•</li> </ul> <p><b>Sensibilisation des parents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Portes ouvertes</li> </ul>	
<b>Partenaires de l'action</b>	CD 55 - OrgaNéo	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) promotion de la santé <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....	<p><b>*Préciser si professionnels :</b></p> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la  <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....
<b>Territoire d'intervention</b>	Argonne Meuse	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	09/2018 à 12/2019	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	CD
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Mallette pédagogique -
<b>Déterminants de santé visés</b>	<p><b>Système de soins</b></p> <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	

	<p><b>Mode de vie</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>)  <input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p> <p><b>Conditions de vie</b>  <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>)  <input checked="" type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>)  <input type="checkbox"/> Condition de travail</p> <p><b>Environnement social</b>  <input type="checkbox"/> Intégration sociale  <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>)  <input type="checkbox"/> Normes et climat social</p> <p><b>Contexte économique et politique</b>  <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales  <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population  <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)</p> <p><b>Conditions socio-économiques</b>  <input type="checkbox"/> Niveau de revenu  <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation</p>
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Programme national de prévention et de gestion des déchets 2014-2020
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<p><i>OUI – les élèves sont impliqués dans la démarche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Participation à l'équipe projet</i></li> <li>• <i>Participation active aux différentes actions et ateliers proposés.</i></li> </ul>
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <p><b>Organismes partenaires :</b>  - Département  - OrgaNéo société de conseil et d'ingénierie</p> <p><b>Composition de l'équipe projet</b>  Gestionnaire de l'établissement  La principale du collège  Le principal adjoint  La CPE  La Conseillère départementale  4 enseignants  3 parents d'élèves  L'agent technique  La documentaliste  6 élèves</p> <p><b>Indicateurs d'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Niveau et cout du gaspillage</i></li> <li>• <i>Origine du gaspillage par composante</i></li> <li>• <i>Taux de pertes alimentaires</i></li> <li>• <i>Cout direct du gaspillage des denrées</i></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Coût indirect (consommation des fluides eau, électricité, maintenance du matériel, charge salariale, élimination des déchets)</i></li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Ce qui a changé</i></li> <li>• <i>Quelles appropriations des connaissances ont été observées ?</i></li> <li>• <i>Y-a-t-il un impact sur l'objectif de la démarche ?</i></li> <li>• <i>En quoi l'établissement est plus autonome sur ces thématiques ?</i></li> <li>• <i>En quoi les jeunes sont plus sensibles à l'environnement ?</i></li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Nombre d'élèves du collège de Clermont s'estimant informés des solutions « anti gaspi »</i></li> <li>• <i>Nombre de collégiens déclarant appliquer ces solutions</i></li> <li>• <i>Evolution du tonnage de déchets (résultat de la campagne de pesée)</i></li> <li>• <i>Nombre et typologie de professionnels déclarant avoir fait évoluer leur pratique en matière de préparation des repas</i></li> <li>• <i>Nombre de collégiens ayant répondu au questionnaire en ligne</i></li> <li>• <i>Nombre de collégiens ayant joués à « Game of Tri »</i></li> <li>• <i>Nombre de parents présents à la « portes ouvertes »</i></li> </ul>
--	---

<b>Action 5</b>	<b>Mettre en place une étude pour la prise de compétence de l'eau et l'assainissement</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	Codecom Argonne Meuse
	<i>Personne référente</i>	M DROUET DENIS
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Promouvoir un environnement de vie de qualité sur le territoire Argonne Meuse, favorable à la santé	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La loi Notré rend obligatoire la prise de compétence de l'alimentation en eau potable ainsi que l'assainissement sur le territoire de la communauté de communes Argonne Meuse en 2026.</p> <p>La communauté de communes argonne-meuse regroupe 38 communes approvisionnées par 28 services des eaux.</p> <p>Nous constatons sur le territoire de la communauté de communes de nombreuses régies communales avec des problèmes de qualité mais aussi de quantité de production d'eau. Les principaux paramètres dégradant la qualité de l'eau distribuée sont les paramètres bactériologiques, fluor, nitrates, pesticides et agressivité de l'eau.</p> <p>L'enjeu est d'accompagner la collectivité pour trouver l'organisation et les solutions pour permettre une distribution d'eau potable de bonne qualité à l'ensemble des habitants de la communauté de communes.</p>	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (<i>lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS</i>))</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire d'Argonne Meuse	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Promouvoir une gestion respectueuse de l'environnement	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Améliorer la distribution et la qualité de l'eau potable sur le territoire	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	Mettre en place une étude sur la prise de compétence eau et assainissement <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Etat des lieux des réseaux, du patrimoine de chaque commune</li> <li>2) Etudes des déclarations d'utilité publique et des zonages de captages et d'assainissement</li> <li>3) Etude financière du transfert</li> <li>4) Choix d'un mode de gestion par l'intercommunalité régie délégation de service public</li> </ol>	
<b>Partenaires de l'action</b>	ARS, Conseil Départemental, Agence de l'Eau Seine Normandie	
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social

	<input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents.....	<input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
<b>Territoire d'intervention</b>	Territoire de la communauté de communes	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	4 ans	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Recrutement d'un bureau d'études sur appel d'offres Enveloppe globale estimée : 150 000 €HT
	<i>Financeurs et montants</i>	Agence de l'Eau et Conseil Départemental : 80%
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Accompagnement de la collectivité par le Conseil Départemental via une convention (service SATE)
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> <input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> ) <input type="checkbox"/> Condition de travail	
	<b>Environnement social</b> <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) <input type="checkbox"/> Normes et climat social	
	<b>Contexte économique et politique</b> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input checked="" type="checkbox"/> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation	
	<b>Politiques Publiques concernées</b>	Nationale et locale

<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<i>NON</i>
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus</b> : Dossier de consultation des entreprises rédigé, appel d'offres réalisé, rapports intermédiaires et final du bureau d'études retenu</p> <p><b>Indicateurs d'activité</b> : nombre de réunion, rapports...</p> <p><b>Indicateurs de résultat</b> : choix objectivé et éclairé du mode de gestion du service eau et assainissement</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée</b> : création de Comité technique et Comité de pilotage pour suivre l'étude auxquels l'ARS participe</p>

<b>Action 6</b>	<b>Harmoniser le Transport à la Demande</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	Communauté de communes Argonne Meuse
	<i>Personne référente</i>	Sébastien Jadoul Président
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Promouvoir un environnement de vie de qualité sur le territoire Argonne Meuse	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La mobilité est un enjeu essentiel en milieu rural. Depuis 2017, les deux communautés de communes Centre Argonne et Varennes Montfaucon ont fusionné pour devenir un seul territoire : communauté de communes Argonne Meuse.</p> <p>Ce service à la personne mis en place permet aux personnes défavorisées (sans permis, sans véhicule) de se déplacer sur le territoire et d'accéder aux différents services existants : commerces locaux, maisons de sante etc Promouvoir un environnement de vie de qualité sur le territoire Argonne Meuse ...) la collectivité ayant repris la compétence cohésion sociale souhaite étendre ce service à tous les habitants.</p>	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (<i>lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS</i>))</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants sur le territoire	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer la mobilité des habitants sur le territoire Argonne Meuse	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Etendre le transport à la demande déjà existant sur le secteur centre Argonne à l'ensemble du territoire Argonne Meuse	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un nouveau découpage du territoire permettant de proposer par roulement le service sur un rythme régulier (hebdomadaire)</li> <li>• Démarcher les mairies pour assurer la réception des demandes des usagers d'une part et pour les communiquer à la communauté de communes.</li> <li>• Mettre à disposition un agent pour assurer la mission (3H/jours) Actuellement agent de VDBI chantier d'insertion</li> <li>• Réaliser un nouveau flyer pour promouvoir le service</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investir dans un véhicule (mini-bus aménagé pour personnes à mobilité réduite) pas de minibus existant</li> </ul>						
<b>Public visé</b>	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans)  <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans)  <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans)  <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)  <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans)            promotion de la santé  <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (&gt;65 ans)  <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) :            Parents.....         </td> <td style="vertical-align: top;"> <b>*Préciser si professionnels :</b>  <input type="checkbox"/> Médical  <input type="checkbox"/> Paramédical  <input type="checkbox"/> Social  <input type="checkbox"/> De la prévention et de la    <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation  <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs            :         </td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents.....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la  <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs :				
<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents.....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la  <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs :						
<b>Territoire d'intervention</b>	Communauté de communes Argonne Meuse						
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2019 :						
<b>Financement</b>	<table border="1"> <tr> <td><i>Budget global prévisionnel</i></td> <td>Mise à disposition d'un agent : 2018 : 184H soit 2521,60€ pour le secteur Clermont Acquisition véhicule : 51568,33€</td> </tr> <tr> <td><i>Financeurs et montants</i></td> <td>DETR : 31541€ FSIL contrat de ruralité : 10514€ Autofinancement CCAM : 10514,66€</td> </tr> <tr> <td><i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i></td> <td>Participations usagers CARSAT</td> </tr> </table>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Mise à disposition d'un agent : 2018 : 184H soit 2521,60€ pour le secteur Clermont Acquisition véhicule : 51568,33€	<i>Financeurs et montants</i>	DETR : 31541€ FSIL contrat de ruralité : 10514€ Autofinancement CCAM : 10514,66€	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Participations usagers CARSAT
	<i>Budget global prévisionnel</i>	Mise à disposition d'un agent : 2018 : 184H soit 2521,60€ pour le secteur Clermont Acquisition véhicule : 51568,33€					
	<i>Financeurs et montants</i>	DETR : 31541€ FSIL contrat de ruralité : 10514€ Autofinancement CCAM : 10514,66€					
<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Participations usagers CARSAT						
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité						
	<b>Mode de vie</b> <input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)						
	<b>Conditions de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <input type="checkbox"/> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> ) <input type="checkbox"/> Condition de travail						
	<b>Environnement social</b> <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) <input type="checkbox"/> Normes et climat social						

	<p><b>Contexte économique et politique</b></p> <p><input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population</p> <p><input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)</p> <p><b>Conditions socio-économiques</b></p> <p><input type="checkbox"/> Niveau de revenu</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau d'éducation</p>
<p><b>Politiques Publiques concernées</b></p>	<p>Locales - Départementales</p>
<p><b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b></p>	<p>OUI : participation des habitants à l'évaluation des besoins = associations seniors, usagers...</p>
<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <p><i>Réorganiser le découpage sur le nouveau territoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Revoir le règlement de fonctionnement (en collaboration avec le groupe de travail CLS mobilité, les associations seniors, un représentant des usagers, un professionnel de santé)</i></li> <li>• <i>achat du véhicule</i></li> <li>• <i>nouvelle communication</i></li> <li>• <i>Satisfaction des usagers par l'intermédiaire d'un petit questionnaire de satisfaction nécessaire aux ajustements du service</i></li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'utilisation du service</li> <li>• Nombre d'habitants déclarant connaître le service, utiliser le service</li> <li>• Nombre d'habitants déclarant avoir pu améliorer leur mobilité</li> </ul> <p><b>Questionnaire auprès des familles dans le cadre du diagnostic participatif en septembre et Octobre.</b></p>

<b>Action 7</b>	<b>Communiquer sur les services de transport du nouvel EPCI</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	Communauté de communes Argonne Meuse
	<i>Personne référente</i>	Sébastien Jadoul Président
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire Argonne Meuse Promouvoir un environnement de vie de qualité sur le territoire Argonne Meuse, favorable à la santé	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Le territoire Argonne Meuse fait partie des zones faiblement peuplées qui abritent près de 35% de la population française. Il existe de réelles entraves à la mobilité sur ces territoires, même dans les déplacements les plus anodins de la vie quotidienne. Faire ses courses, aller chez son médecin ou chez le coiffeur oblige à se déplacer : les habitants sont ainsi soumis à des contraintes de transport simplement pour des obligations courantes. La voiture y est bien souvent le seul mode de transport possible. Or posséder un véhicule représente un coût élevé pour les habitants de ces communes qui sont parfois dans un équilibre économique fragile.  Cependant, il existe des services de transport sur le territoire à valoriser.	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (<i>lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS</i>))</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants sur le territoire	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer l'accès à l'offre de santé et de prévention sur le territoire Améliorer la mobilité des habitants sur le territoire	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Etendre le transport à la demande existant sur le secteur Centre Argonne sur l'ensemble du territoire	

<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les différents modes de transport existant sur le territoire</li> </ul> <p>Bus scolaires  Bus du département (lignes régulières)  Bus SNCF  TAP (Transport à la demande)  Taxis  Co voiturage (sensibiliser à)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Indiquer les tarifs et le cout d'utilisation de chaque mode de transport</li> <li>Communiquer sur les parcours et les points d'arrêts</li> </ul> <p>Journal intercommunal  Site internet (page transport et liens sur site département)  En mairie  Agenda codecom (diffusé dans chque foyer une fois par an)  Création d'une new letter</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer sur le nouveau règlement (TAP)</li> </ul>	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents.....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
<b>Territoire d'intervention</b>	Communauté de communes Argonne Meuse	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Janvier 2020 : présentation des différents modes de transport dans le journal intercommunal, sur le site internet.	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Utilisation des outils de communication de la communauté de communes
	<i>Financeurs et montants</i>	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité  <b>Mode de vie</b> <input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...)	

	<input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	<b>Conditions de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <input type="checkbox"/> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> ) <input type="checkbox"/> Condition de travail
	<b>Environnement social</b> <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) <input type="checkbox"/> Normes et climat social
	<b>Contexte économique et politique</b> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )
	<b>Conditions socio-économiques</b> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Locales, Départementales, nationale
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	NON
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<b>Indicateurs de processus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nombre et typologie des services de transports recensés</i></li> <li>- <i>Typologie des documents de communication sur les transports</i></li> </ul> <b>Indicateurs de résultat :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nombre d'habitants déclarant connaître les services de transport présents sur le territoire – typologie des services identifiés</i></li> <li>- <i>Nombre d'habitants déclarant pouvoir se déplacer pour accéder à l'offre de santé sur le territoire</i></li> </ul>

<b>Action 8</b>	<b>Mettre en place des consultations avancées de la MDA sur le territoire Argonne Meuse</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	<i>Maison des adolescents de Meuse</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Madame Menehould Nicolas</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Améliorer le parcours de santé des habitants	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit de réponse de soin en santé globale et mentale pour les adolescents et les parents sur le territoire</li> <li>- Des besoins repérés par les acteurs de territoire : le collège, la maison de santé et SEISAAM</li> </ul>	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (<i>lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS</i>))</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif 01.2 - Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé chez l'enfant et l'adolescent : Développer une politique volontariste de soutien à la parentalité <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer la diversité de l'offre coordonnée de santé et de prévention sur le territoire Renforcer l'appropriation des jeunes et de leur famille des questions de prévention et de santé	

<b>Objectifs opérationnels</b>	Maintenir et Créer de nouvelles offres de consultations avancées sur le territoire Renforcer l'accompagnement des jeunes et de leur famille dans une démarche de promotion de la santé et de développement social			
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>Ecouter et accompagner les adolescents sur des problématiques liées à la santé globale Accompagner les parents dans la relation parent-adolescent Soutenir les partenaires dans la mise en œuvre d'actions d'éducation à la santé des enfants et des parents</p> <p><b>Etape 1 : Communiquer les missions et la permanence de la Maison des adolescents sur le territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontrer les partenaires (MDS, médecins, élus, collègues, missions locales...)</li> <li>- Parution d'un article de presse dans l'est républicain</li> <li>- Communication auprès du public lors de la journée des associations</li> <li>-</li> </ul> <p><b>Etape 2 : Accompagnement individuel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanence dans les locaux du point public de la Codecom à Clermont en Argonne les Vendredis de 9h30 à 17h sur demande</li> <li>-</li> </ul> <p><b>Etape 3 : Actions de prévention santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers-parents</li> <li>- Ateliers de prévention auprès des jeunes sur des thématiques de santé globale : addictions, santé sexuelle, harcèlement...</li> </ul>			
<b>Partenaires de l'action</b>	ARS, Codecom			
<b>Public visé</b>	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans)  <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans)  <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans)  <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)  <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans)  <input type="checkbox"/> Personnes âgées (&gt;65 ans)  <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b>  <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :  Parents..... </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>*Préciser si professionnels :</b>  <input type="checkbox"/> Médical  <input type="checkbox"/> Paramédical  <input type="checkbox"/> Social  <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé  <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation  <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs  <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :  ..... </td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents.....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....
<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents.....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....			
<b>Territoire d'intervention</b>	Codecom Argonne Meuse _Clermont en Argonne			
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A partir de Septembre 2019, Début de la communication en simultanée avec le départ de la « Germaine » (bus itinérant mis à disposition par le territoire)</li> <li>- Ateliers parents, d'octobre 2019 à juin 2020</li> <li>- Permanences, tous les vendredis de 9h30 à 17h en fonction des demandes</li> </ul>			
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	2 000 euros par an		
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS Grand Est		
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Salle du Point Relais		

<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité
	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	<b>Conditions de vie</b> <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <input type="checkbox"/> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> ) <input type="checkbox"/> Condition de travail
	<b>Environnement social</b> <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) <input type="checkbox"/> Normes et climat social
	<b>Contexte économique et politique</b> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )
	<b>Conditions socio-économiques</b> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Politique de soutien à la parentalité</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	NON
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<u>Indicateurs de processus :</u> Nombre d'adolescents et de parents estimant être informés des services existants Nombre et typologie des structures impliqués dans la mise en place des consultations avancées  <u>Indicateurs de résultat :</u> Nombre des adolescents et des parents se déclarant satisfaits concernant les améliorations concernant leur bien-être, leurs relations familiales Typologie et nombre de services proposés aux adolescents et leur famille

<b>Action 9</b>	<b>Mettre en place un parcours de réhabilitation respiratoire pour les patients atteints de BPCO</b>
-----------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input checked="" type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	<i>SISA de l'Argonne</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Charlotte Jacquot, Jadoul Sébastien</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire Argonne Meuse	

<p><b>Contexte et enjeux locaux</b></p>	<p>La bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) est une maladie chronique définie par une obstruction permanente et progressive des poumons et des bronches qui entraîne une insuffisance respiratoire majeure et irréversible de la capacité respiratoire. La BPCO est la deuxième cause de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire dans le Grand Est avec 940 décès annuels en moyenne entre 2011 et 2013. Ces chiffres sont probablement sous-estimés du fait du nombre élevé de malades non diagnostiqués : 2 malades sur 32. (...) La BPCO est attribuable au tabagisme dans plus de 80% des cas. (...) L'identification des patients atteints peut se faire, de manière précoce, grâce à une mesure du souffle. Et permettre une prise en charge comportant, outre un traitement médicamenteux, une réhabilitation respiratoire et une véritable éducation thérapeutique. (source PRS GE 2018-2028)</p> <p>Les équipes de santé de Clermont en Argonne, Dombasle et Varennes en Argonne se sont regroupées en SISA (SISA de l'Argonne = Société interprofessionnelle des soins ambulatoires) permettant une prise en charge pluriprofessionnelle plus efficiente des patients du territoire.</p> <p>Lutter contre les facteurs de risque de comorbidité du territoire : Favoriser le dépistage et la prise en charge pluri professionnelle de la Broncho pneumopathie chronique obstructive.</p> <p>L'espace ressources en Education Thérapeutique du Patient (ETP) pourra être sollicité à tout moment pour accompagner la SISA dans cette démarche.</p> <p>Enjeux sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Education Thérapeutique du patient</li> <li>• Favoriser la prise en charge pluriprofessionnelle pour les patients chroniques</li> <li>• Favoriser la coopération ville hôpital avec le CH Verdun (Dr Cornu)</li> </ul>
<p><b>Lien avec le PRS (axe et objectif (lettre et chiffre <u>base liste des objectifs du PRS</u>))</b></p>	<p><input type="checkbox"/>Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/>Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/>Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/>Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/>Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/>Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/>Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/>Organisation de l'offre Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/>Pas de lien avec le PRS</p>
<p><b>Objectif général</b></p>	<p>Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire</p>
<p><b>Objectifs spécifiques</b></p>	<p>Améliorer la diversité de l'offre coordonnée de santé et de prévention sur le territoire</p>
<p><b>Objectifs opérationnels</b></p>	<p>Maintenir et créer de nouvelles offres de consultations avancées sur le territoire.</p>
<p><b>Etapas de mise en œuvre – Description</b></p>	<p>Mise en place d'exploration fonctionnelle respiratoire et d'un parcours de réhabilitation respiratoire en partenariat avec le CH Verdun.</p> <p>1) Formation des professionnels de santé aux pathologies respiratoires avec le Dr Cornu du GHT de Verdun (formation</p>

	<p>sur l'interprétation des courbes d'EFR, Apnée du Sommeil, Traitement)</p> <p>2) Formation des professionnels de santé paramédicaux aux EFR</p> <p>3) Rédaction et Mise en Forme du protocole pluriprofessionnel</p> <p>4) Réalisation des EFR sur le site de Clermont et de Varennes.</p> <p>5) Entrée dans le parcours de réhabilitation respiratoire</p> <p>6) EFR bilan</p> <p>7) Accompagnement sevrage tabagique en parallèle.</p>	
<b>Partenaires de l'action</b>	CH Verdun, CSAPA, ADOR 55, la SISA de L'Argonne	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents.....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la  <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....
<b>Territoire d'intervention</b>	3 sites Clermont, Dombasle et Varennes	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>Mise en place de l'action au 1<sup>er</sup> semestre 2020</i>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	ADOR pour la réhabilitation respiratoire, Prescri'Mouv (financement ARS), CPAM via ACI pour les EFR par les paramédicaux de l'équipe.
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input checked="" type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input checked="" type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <input type="checkbox"/> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> ) <input type="checkbox"/> Condition de travail	
	<b>Environnement social</b> <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) via la réhabilitation respiratoire	

	<input type="checkbox"/> Normes et climat social
	<b>Contexte économique et politique</b> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )
	<b>Conditions socio-économiques</b> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Locale et régionale</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui, les patients sont volontaires pour entrer dans le parcours en fonction des résultats de leur EFR : réhabilitation respiratoire, groupes de patients pour la suite, APA, et sevrage tabagique
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Nombre de patients impliqués dans le dépistage</i></li> <li>• <i>Nombre d'EFR réalisés</i></li> <li>• <i>Nombre et typologie de professionnels de santé intégrés dans le parcours de prise en charge</i></li> <li>• <i>Professionnels normalement concernés : 4 professionnels se sentent concernés par le sujet : 2 docteurs, 1 kiné, 1 infirmière</i></li> </ul> <p><b>Indicateurs d'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Nombre de patients indiqués pour une prise en charge de rééducation respiratoire en partenariat avec le réseau ADOR55 dans le cadre de l'éducation thérapeutique</i></li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pourcentage moyen d'amélioration des valeurs de l'EFR</i></li> <li>• <i>Création de ces consultations</i></li> <li>• <i>Mise en place de la coordination</i></li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Analyses des EFR initiaux et post parcours de réhabilitation respiratoire</i></li> <li>• <i>Questionnaires de satisfaction des patients inclus (en terme de qualité de vie)</i></li> </ul>

<b>ACTION 10</b>	<b>VALORISER LE DISPOSITIF « FIL PRO ADO » AUPRES DES PROFESSIONNELS</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action	
	<i>Structure :</i>	<i>Réseau de l'Adolescent de la Meuse (RESADOM)</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Mme Fanny Laroudie</i>

<b>Axe stratégique du CLS</b>	2. Améliorer le parcours de santé des habitants	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Face à des situations complexes en matière de santé de l'adolescent (11-21 ans), les professionnels au contact de ces derniers peuvent avoir besoin d'un regard externe pour réfléchir sur la réponse la plus adaptée à proposer. Le dispositif FIL PRO ADO comporte un numéro gratuit d'appel unique à destination de tous les professionnels au contact d'adolescents (élus, associations, professionnels de l'animation, de la santé, du social, de l'éducation...) pour toute situation ressentie comme complexe. Après échanges avec le professionnel, la cellule va orienter ce dernier vers la ressource la plus adaptée du territoire ou va organiser en cas de besoin une concertation pluri professionnelle.	
<b>Lien avec le PRS</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif 03.0 - Permettre aux enfants et adolescents, identifiés comme relevant d'une situation complexe, de bénéficier d'une coordination pluri professionnelle dans un dispositif spécifique	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants	
<b>Objectifs spécifiques</b>	2.2 Renforcer Améliorer l'accès à l'offre de santé et de prévention sur le territoire Argonne Meuse	
<b>Objectifs opérationnels</b>	2.2.4 Renforcer la connaissance des professionnels des dispositifs existants en matière de prévention et de prise en charge des jeunes	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Ce dispositif doit être promu auprès des éventuels utilisateurs du territoire afin qu'ils aient le réflexe de son utilisation pour ainsi limiter les ruptures de parcours et assurer une réponse la plus rapide possible. Des temps de présentation du dispositif seront organisés sur le territoire (maisons de santé, maisons des solidarités, lors de réponses aux demandes des structures), en plus d'une communication sur le fonctionnement du dispositif et sa montée en charge qui sera envoyée à tous les acteurs du territoire.	
<b>Partenaires de l'action</b>	Maison des Adolescents – Education Nationale – Maisons des solidarités	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) promotion de la santé <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Elus, Associations.....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la  <input checked="" type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input checked="" type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....
<b>Territoire d'intervention</b>	Codecom Argonne Meuse	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	A la rentrée de septembre 2019	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i> <i>Financeurs et montants</i> Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	En réflexion

<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input checked="" type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input checked="" type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input checked="" type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)
	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	<b>Contexte économique et politique</b> <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<i>NON</i>
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<b>Indicateurs de résultat en lien avec l'objectif spécifique :</b>  Evolution de l'orientation des jeunes par les professionnels et bénévoles, vers les dispositifs de prévention du territoire  Nombre de professionnels du territoire ayant utilisé le dispositif  Typologie des professionnels ayant utilisé le dispositif  <b>Méthode d'évaluation envisagée :</b> Outils de l'expérimentation Fil Pro Ado

<b>Fiche Action 11</b>	<b>Mise en place du programme expérimental de soutien à la parentalité « Triple P en Ligne »</b>
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input checked="" type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)

	<i>Structure :</i>	RESADOM
	<i>Personne référente</i>	Chloé ARQUEVAUX
<b>Axe stratégique du CLS</b>	2. Améliorer le parcours de santé des habitants	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	La parentalité est aujourd'hui un sujet reconnu comme une priorité de travail dans de nombreux territoires meusiens ; c'est un enjeu fort de santé publique pour réduire les inégalités sociales de santé.. En effet, les parents sont un acteur clef dans le développement des conditions favorables pour la santé de leurs enfants et le développement de leur autonomie.	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif 01.2 - Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé chez l'enfant et l'adolescent : Développer une politique volontariste de soutien à la parentalité	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire d'Argonne-Meuse	
<b>Objectifs spécifiques</b>	2.2 Améliorer l'accès à l'offre de santé et de prévention sur le territoire Argonne Meuse 2.3 Renforcer l'appropriation des jeunes et de leur famille des questions de prévention et de santé	
<b>Objectifs opérationnels</b>	2.2.5 Améliorer la connaissance des jeunes et de leurs familles des dispositifs existants et à venir sur le territoire 2.3.2 Renforcer l'accompagnement des jeunes et de leur famille dans une démarche de promotion de la santé et de développement social	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>Est prévu de déployer, avec le soutien des structures locales d'accompagnement à la parentalité (sur la communication, ou la mise à disposition d'ordinateurs) le programme Triple P en ligne.</p> <p>Ce programme est une suite de 8 modules que les parents peuvent suivre de façon autonome pour améliorer leurs compétences et leur confiance, et par là même favoriser le développement équilibré de leurs enfants.</p> <p>Les huit modules couvrent les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiques parentales positives : de quoi s'agit-il ?</li> <li>- Encourager le comportement qui vous plaît.</li> <li>- Apprendre de nouvelles compétences.</li> <li>- Gérer les comportements inappropriés</li> <li>- Faire face à la désobéissance.</li> <li>- Prévenir les problèmes grâce à la planification.</li> <li>- Rendre les courses agréables.</li> <li>- Élever des enfants confiants et compétents.</li> <li>-</li> </ul> <p>Triple P En Ligne présente aux utilisateurs les 17 compétences parentales de Triple P, des stratégies simples pour encourager les comportements positifs ainsi que prévenir et gérer la mauvaise conduite. Le programme apprend aux parents à appliquer ces principes à des situations spécifiques, et inclut des stratégies pour le soutien mutuel entre conjoints et pour faire face au stress.</p> <p>Les utilisateurs reçoivent des données de connexion personnelles (avec un code d'accès) et peuvent ainsi compléter le programme de parentalité en ligne et à leur propre rythme. Ce programme, enrichi de segments vidéo, vise la simplicité et l'interactivité afin de promouvoir l'engagement des parents et l'achèvement du programme. Chaque parent reçoit un certificat une fois le programme complété.</p>	

	<p>Au fil de la progression dans le programme, le contenu présenté dans les segments vidéo est téléchargé dans un cahier d'exercices individuel propre à chaque utilisateur. Ce cahier d'exercices contient aussi les réponses données par les parents lors des activités ainsi que leurs notes personnelles. Le cahier peut être imprimé ou envoyé par email.</p> <p>Ce programme est complémentaire de toutes les autres actions favorables à l'accompagnement à la parentalité, ne ciblant pas nécessairement les mêmes publics et problématiques.</p>	
<b>Partenaires de l'action</b>	RESADOM – ARS – la communauté de communes des Portes de l'Argonne- Meuse - structures sociales, sanitaires, médicosociales, associatives travaillant au plus proche des familles	
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents.....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....
<b>Territoire d'intervention</b>	Territoire d'Argonne Meuse	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En cours	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Ensemble des partenaires présents sur le territoire meusien et accompagnant les familles
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...)	
	<b>Environnement social</b> <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> Normes et climat social	
	<b>Contexte économique et politique</b> <input checked="" type="checkbox"/> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Projet Régional de Santé Plan santé bien être des jeunes Schéma Départemental Enfance-Famille Démarche Sociale Territoriale	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	OUI - participation des habitants à la mise en place du programme. Lors de l'évaluation du programme, les parents seront invités à participer aux focus Groupes qui se tiendront courant décembre 2019	

<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b>  <i>Nombre de familles inscrites</i>  <i>Nombre et typologie de professionnels impliqués</i></p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b>  <i>Cf. Evaluation quantitative et qualitative prévue par Santé Publique France et l'IREPS</i></p>
--	--

<b>Action 12</b>	<b>PARENTALITE – Mettre en place des ateliers Discipline Positive avec mon ado</b>
<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)

	<i>Structure :</i>	<i>Maison des Adolescents</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Alexis BOBAN</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire Argonne-Meuse	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Lieu d'accueil pour les 11-25 ans, la Maison des Adolescents 55 (MDA55) apporte aussi des réponses aux familles et aux professionnels.</p> <p>De nombreux parents disent rencontrer des difficultés particulières dans l'éducation de leur enfant au moment de l'adolescence.</p> <p>En 2016, la MDA55 a été sollicitée d'une part par un groupe de réflexion mis en place par la CODECOM et d'autre part par l'équipe de la vie scolaire du collège concernant des parents en grande difficulté dans ce domaine.</p> <p>Des accompagnements individualisés ont été proposés à ces parents.</p> <p>En 2017, la MDA55 a renforcé la prévention sur la parentalité sur le territoire, en proposant des ateliers-parents pour leur apporter des outils de base pour établir une communication positive et une relation éducative satisfaisante avec leur enfant.</p> <p>Plusieurs acteurs du territoire se sont engagés activement dans un groupe projet et ont permis une bonne participation de parents.</p> <p>Aussi les ateliers-parents sont renouvelés pour 2019/2020 avec une délocalisation sur le territoire de Montfaucon.</p>	
<b>Lien avec le PRS</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Axe 1 : Prévention</b> Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> <b>Axe 4 : Parcours</b> Objectif 01.2 - Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé chez l'enfant et l'adolescent : Développer une politique volontariste de soutien à la parentalité	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire d'Argonne Meuse	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Renforcer l'appropriation des jeunes et de leur famille des questions de prévention et de santé (parentalité, addictions notamment)</p> <p>Améliorer l'accès à l'offre de santé et de prévention sur le territoire Argonne Meuse</p>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Améliorer la connaissance des jeunes et de leurs familles des dispositifs existants et à venir sur le territoire.</p> <p>Renforcer l'accompagnement des jeunes et de leur famille dans une démarche de promotion de la santé et de développement social</p>	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p><b>Mise en place d'une session « Ateliers Parents » à destination des parents et des professionnels :</b></p> <p><b>Etape 1 – Mise en place des groupes-projet sur le territoire.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Membres du groupe-projet : Maison de la solidarité, CMP, Collèges, Parents, Elus de la Codecom « Clermont en Argonne », Maison des adolescents de Meuse, association familles rurales, SEISAAM, Maison de santé</li> <li>- 3 réunions du groupe-projet :</li> </ul> <p>1ere réunion : analyse des demandes des parents et des besoins repérés.  2eme réunion : mise en œuvre de la communication et mobilisation du public par les partenaires  3eme réunion : évaluation de l'action et définition des perspectives</p> <p><b>Etape 2 - Communication sur le projet.</b></p> <p>Réalisation des affiches et flyers par un infographiste. Impression 25 affiches 4000 flyers. Distribution de flyers par les partenaires du groupe projet en particulier auprès de tous les parents d'élèves du territoire.</p>	

	<p><b>Etape 4 – Atelier-débat « La discipline bienveillante avec mon adolescent ».</b> Intervenants : deux professionnels de la MDA55 formés à l'animation des ateliers parents avec la Discipline Positive.</p> <p><b>Etape 5 - Ateliers parents « Des outils pour appliquer la discipline bienveillante avec mon adolescent ».</b> 4 ateliers de chacun 2 heures. Intervenants : deux professionnels de la MDA55 formés à la Discipline Positive, plus professionnels spécialisés en fonction des demandes (addictologue, sexologue,..)</p> <p><b>Etape 6 – Accompagnements individuels</b> des parents rencontrant des difficultés particulières dans l'éducation de leur enfant, sur demande. Permanence de la Maison des Adolescence à la Codecom.</p> <p><b>Etape 7 – Evaluation</b></p>																	
<b>Partenaires de l'action</b>	CAF – Maison de la solidarité, CMP, Collèges, Parents, Elus de la Codecom « Clermont en argonne », association familles rurales, SEISAAM, Maison de santé																	
<b>Public visé</b>	<table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans)</td> <td><b>*Préciser si professionnels :</b></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans)</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Médical</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans)</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Paramédical</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Social</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans)</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Personnes âgées (&gt;65 ans)</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> De l'éducation/la formation</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b></td> <td><input checked="" type="checkbox"/> De la culture/Loisirs</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents .....</td> <td><input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....</td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans)	<b>*Préciser si professionnels :</b>	<input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> Médical	<input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> Paramédical	<input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> Social	<input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé	<input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> De l'éducation/la formation	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b>	<input checked="" type="checkbox"/> De la culture/Loisirs	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents .....	<input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....
<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans)	<b>*Préciser si professionnels :</b>																	
<input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> Médical																	
<input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> Paramédical																	
<input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> Social																	
<input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé																	
<input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> De l'éducation/la formation																	
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b>	<input checked="" type="checkbox"/> De la culture/Loisirs																	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents .....	<input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....																	
<b>Territoire d'intervention</b>	Les « ateliers parents » seront menés sur le territoire de la Codecom Argonne Meuse																	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	De septembre 2019 à juin 2020																	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>																	
	<i>Financeurs et montants</i>	<b>REAAP 1 885 €</b>																
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>																	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<p><b>Mode de vie</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...)</b></p> <p><input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p>																	
	<p><b>Conditions de vie</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...)</p>																	

	<p><b>Environnement social</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale</p> <p><input type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Normes et climat social</p>
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Politique de soutien à la parentalité</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Parents associés au groupe projet pour témoigner des demandes et des besoins
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b></p> <p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <p>Nombre et typologie des partenaires du groupe projet _feuille d'émargement</p> <p>Nombre de participants aux ateliers parents _feuille d'émargement</p> <p>Satisfaction des participants aux ateliers parents _questionnaire « satisfaction »</p> <p>Satisfaction des professionnels participants au groupe projet _questionnaire d'évaluation « organisateur »</p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <p>Nombre de parents déclarant une amélioration du sentiment de compétence parentale _questionnaire d'auto-évaluation</p> <p>Nombre de parents déclarant mieux identifier les ressources du territoire.</p>

<b>ACTION 13</b>	<b>Organiser une chaîne locale de survie en cas d'urgences cardiaques</b>				
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)				
	<table border="1"> <tr> <td><i>Structure :</i></td> <td><i>Communauté de communes Argonne Meuse</i></td> </tr> <tr> <td><i>Personne référente</i></td> <td><i>Sébastien Jadoul Président</i></td> </tr> </table>	<i>Structure :</i>	<i>Communauté de communes Argonne Meuse</i>	<i>Personne référente</i>	<i>Sébastien Jadoul Président</i>
<i>Structure :</i>	<i>Communauté de communes Argonne Meuse</i>				
<i>Personne référente</i>	<i>Sébastien Jadoul Président</i>				
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire Argonne Meuse</b>				
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Les maladies de l'appareil circulatoire (comprenant cœur et vaisseaux sanguins) sont pour la plupart des affections graves, souvent liées entre elles et susceptibles de mettre en jeu le pronostic vital. La grande majorité des communes du territoire n'a pas accès à la médecine d'urgence en moins de 30 mn et Argonne Meuse a le taux de mortalité concernant l'appareil circulatoire parmi les plus importants de la Meuse.</p> <p>La communauté de communes Argonne Meuse possède deux Maisons de Santé Pluri professionnelles bi-sites : Clermont-en-A et Dombasle-en-A, d'une MSP communale à Varennes-en-A et d'un pôle de santé secondaire communal à Consenvoye.</p> <p>L'intercommunalité a donc décidé d'acquérir en premier lieu 10 défibrillateurs pour 8 communes et 2 MSP (Clermont et Dombasle). De procéder par tranche annuelle afin de couvrir de manière équitable l'ensemble du territoire.</p> <p>Le coût à la charge des communes est rédhibitoire, notamment pour les plus petites. De plus, de nombreux petits villages sont éloignés des centres de secours ou centres de soins.</p> <p>L'achat groupé et la mutualisation de l'appel à projet permet de sensibiliser et de motiver les communes sur l'intérêt d'un tel achat pour ses habitants.</p> <p>On ne peut parler d'acquisition de défibrillateurs sans parler de sensibilisation aux gestes de 1ers secours. Cela suppose que les habitants soient bien plus nombreux à se former.</p>				
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (<i>lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS</i>))</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS				
<b>Objectif général</b>	<b>Renforcer la qualité de vie des habitants</b>				
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer l'accès à l'offre de santé et de prévention sur le territoire Argonne Meuse				
<b>Objectifs opérationnels</b>	Réduire le délai de prise en charge des urgences vitales				
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et établir une liste de communes souhaitant s'équiper</li> <li>- Procéder par tranches annuelles de 10 équipements pour l'achat du matériel</li> </ul>				

	<p><b>2020 1<sup>ère</sup> tranche pour 8 communes et 2 MSP</b></p> <p>Mairie de MALANCOURT Mairie de FORGES/MEUSE Mairie de GERCOURT/DRILLANCOURT Mairie de REGNEVILLE/MEUSE Mairie de SEPTSARGES Mairie de CLERMONT EN ARGONNE Mairie d'EPINONVILLE Mairie de CONSENVOYE</p> <p>MSP CLERMONT EN ARGONNE MSP DOMBASLE EN ARGONNE</p> <p><b>2<sup>ème</sup> tranche et 3<sup>ème</sup> tranche : Communes non identifiées pour le moment</b></p> <p>Les projets d'implantation de DAE seront soutenus par une campagne d'information auprès des médias locaux et des communes afin d'assurer la visibilité du dispositif et d'accroître les connaissances du public sur les défibrillateurs.</p> <p>A l'occasion de la journée des associations le 7 septembre 2019 à Varennes en Argonne, une présentation des services de la communauté de communes est envisagée. Ceci permettra de présenter la carte du territoire avec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les lieux d'implantation des DAE</li> <li>• Formation basique de 2H (gratuite) pour encourager les inscriptions : (gestes qui sauvent, la PLS, utilisation des défibrillateurs)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et établir une liste de personnes souhaitant bénéficier de la formation</li> <li>- Regrouper les contrats de maintenance</li> </ul>	
<b>Partenaires de l'action</b>	- SDIS	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents.....	<p><b>*Préciser si professionnels :</b></p> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....
<b>Territoire d'intervention</b>	Communauté de communes Argonne Meuse	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2020 1 <sup>ère</sup> Tranche d'achat et formations 2021 2 <sup>ème</sup> Tranche d'achat et formations 2022 3 <sup>ème</sup> Tranche d'achat et formations	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Achat Défibrillateurs : 14680€HT pour 10 défibrillateurs Maintenance : 1290€/an Consommables : 63,40€/an Communication : 1000€ Formation : Gratuite

		TOTAL : 16208€
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS : 5402,66€ CNP : 7000€ (50% maxi) Collectivité ; 3805,34€
	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )	Conseil départemental : soutien logistique SDIS Clermont : formation PSC1 et utilisation défibrillateurs Communes
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input checked="" type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> <input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <input type="checkbox"/> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> ) <input type="checkbox"/> Condition de travail	
	<b>Environnement social</b> <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) <input type="checkbox"/> Normes et climat social	
	<b>Contexte économique et politique</b> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation	
	<b>Politiques Publiques concernées</b>	Locales
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	OUI participation à la formation gratuite	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<b>Indicateurs de processus :</b> - Appels à projet CNP/ARS (achat matériel) - Organisation de formations d'utilisation des appareils au sein des salles communales concernées par la demande - Sensibilisation à la formation PSC1 et organisations de stages  <b>Indicateurs d'activité :</b>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants aux formations pour l'utilisation des appareils</li> <li>- Nombre de personnes souhaitant se former aux gestes de 1ers secours</li> <li>- Nombre de formations mises en place</li> <li>- Satisfactions des participants</li> <li>- Nombre de communes souhaitant également s'équiper</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de défibrillateurs effectivement mis en place et taux de couverture sur le territoire</li> <li>- Nombre de participants se déclarant en capacité d'utiliser le défibrillateur</li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Satisfaction des participants et évaluation des connaissances sur l'utilisation des appareils (questionnaire)</li> <li>- Recensement de l'utilité des appareils auprès des communes équipées</li> <li>- Liste d'émargement des formations</li> <li>- Documents de suivi du projet</li> </ul>
--	---

<b>Action 14</b>	<b>Créer et labelliser des espaces sans tabac</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input checked="" type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	<i>Ligue contre le Cancer</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Docteur MC LEVEL, Docteur Brigitte GILSON</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>En France, le tabac continue à tuer chaque année 73 000 personnes et représente la première cause de mortalité évitable, sans compter les très nombreuses pathologies lourdes incluses. Le taux de mortalité de l'EPCI lié au tabac est supérieur au taux national.</p> <p>Créer des espaces sans tabac (aires de jeux collectives, abords des écoles...) en impliquant les jeunes à concevoir l'affiche de signalisation a pour objectifs de réduire l'initiation au tabagisme des jeunes, d'encourager l'arrêt du tabac, de promouvoir l'exemplarité d'espaces publics propres, conviviaux et sains et de dénormaliser le tabac.</p>	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS))</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Objectif 01.0 - Faire passer la part des fumeurs quotidiens sous la barre des 20% <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire	
<b>Objectifs spécifiques</b>	2.3. - Renforcer l'appropriation des jeunes et de leur famille des questions de prévention et de santé (parentalité, addictions notamment)	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Renforcer les compétences psychosociales des jeunes Renforcer l'accompagnement des jeunes et de leur famille dans une démarche de promotion de la santé et de développement social	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Sensibilisation des élèves aux méfaits du tabac et participation à l'élaboration de panneaux « espaces sans tabac » avec les professeurs des écoles et les bénévoles de la Ligue, lors d'ateliers (1 ou 2 ou 3 séances), menés au sein des écoles. Puis, installation des panneaux dans des espaces publics (aires de jeux, périmètre des écoles, ...) et parallèlement, sensibilisation grand public.	
<b>Partenaires de l'action</b>	Etablissements scolaires	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) X Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) promotion de la santé <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans)	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation

	<input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	<input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
<b>Territoire d'intervention</b>	Argonne Meuse	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2020	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	Financeurs de la réalisation des panneaux : Communauté Argonne Meuse
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <input type="checkbox"/> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> ) <input type="checkbox"/> Condition de travail	
	<b>Environnement social</b> <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) <input type="checkbox"/> Normes et climat social	
	<b>Contexte économique et politique</b> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Programme National de Lutte contre le Tabac 2018-2022 Convention Cadre de lutte Anti-tabac	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	OUI	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<i>Indicateurs de processus</i>	

	<p>Nombre et typologie de supports réalisés : panneaux « espaces sans tabac » au dernier trimestre 2019, puis installation panneaux dans les périmètres des écoles, espaces de jeux avec actions de sensibilisation, en 2020.</p> <p><b>Indicateurs de résultat</b>          Nombre d'enfants et de parents estimant être mieux informés et savoir agir sur la santé et les addictions liés au tabac          Nombre et typologie de professionnels déclarant se sentir plus outillés pour aborder le sujet du tabac avec les jeunes notamment.</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée</b> : questionnaires d'impact auprès du grand public – focus groupe avec les professionnels engagés dans le projet</p>
--	---

<b>Action 15</b>	<b>Coordination des professionnels de santé du territoire</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	<i>SISA de l'Argonne</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Sébastien JADOUL / Charlotte JACQUOT</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La Maison de Santé de Clermont en Argonne est déjà structurée en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) et les professionnels de santé de la MSP avait initié le travail structuré en équipe.</p> <p>Depuis fin 2018, les professionnels de santé de Dombasle et une partie des professionnels de la maison de santé de Varennes ont rejoint la SISA de l'Argonne.</p> <p>L'organisation en 3 structures d'accueil nécessite une attention particulière pour structurer la prise en charge des patients de façon efficiente et rendre concret ce regroupement, à la fois pour les professionnels de santé, les partenaires et les patients.</p> <p>Ce regroupement et la mise en place d'un exercice coordonné à pour buts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De permettre l'élaboration et le déploiement d'actions de santé publique sur le territoire</li> <li>- D'organiser une prise en charge de premier recours la plus efficace (formalisation de protocoles pluri professionnels)</li> <li>- De rendre le territoire attractif pour de nouveaux professionnels de santé</li> </ul>	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS))</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer la prise en charge et l'autonomisation des patients de la SISA du territoire	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Maintenir et créer de nouvelles offres de consultations avancées sur le territoire	

	Renforcer l'organisation des consultations de médecins généralistes entre les MSP du Pôle Santé Améliorer la visibilité et la lisibilité des services proposés par les MSP	
<b>Étapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Description :</p> <p>Préparer, formaliser et faire vivre le regroupement des 3 sites qui composent désormais la SISA de l'Argonne sur les territoires de Clermont, Dombasle et Varennes afin de proposer une offre de soins de qualité en valorisant les compétences du territoire. :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser l'exercice coordonné des professionnels de santé</li> <li>- Faciliter la communication des professionnels du territoire</li> </ul> <p>Étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement d'actions de santé publique (vaccination...)</li> <li>- Formalisation de protocoles de prise en charge</li> <li>- Déploiement du système d'information sécurisé en données de santé commun</li> <li>- Organisation de réunions de concertation pluri professionnelles</li> <li>- Organisation d'Échanges de Pratiques Professionnelles (réunions pluri professionnelles donnant lieu à des études de cas, des points focus sur une prise en charge, etc.)</li> </ul>	
<b>Partenaires de l'action</b>		
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la  <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....
<b>Territoire d'intervention</b>	Patientèle des 3 sites de Clermont, Varennes et Dombasle	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>Regroupement des 3 sites dans la SISA de l'Argonne fin 2018, mise en place de la gouvernance commune début 2019, déploiement des actions courant 2019</i>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	SISA Argonne Meuse
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input checked="" type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input checked="" type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	

	<p><b>Mode de vie</b></p> <p><input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p> <p><b>Conditions de vie</b></p> <p><input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Condition de travail</p> <p><b>Environnement social</b></p> <p><input type="checkbox"/> Intégration sociale</p> <p><input type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Normes et climat social</p> <p><b>Contexte économique et politique</b></p> <p><input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales</p> <p><input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population</p> <p><input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)</p> <p><b>Conditions socio-économiques</b></p> <p><input type="checkbox"/> Niveau de revenu</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau d'éducation</p>
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Locale
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui, indirectement, puisque la SISA intègre le patient à sa démarche d'amélioration continue.
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <p><i>Nb de professionnels de santé engagés dans la SISA</i></p> <p><i>Nb d'habitants identifiant les services proposés par les MSP et SISA</i></p> <p><i>Satisfaction des usagers (patients et professionnels de santé)</i></p> <p><b>Diagnostic participatif :</b> <i>Le questionnaire en septembre /Octobre va nous permettre de recueillir différentes données.</i></p> <p><b>Indicateurs d'activité :</b></p> <p><i>Nb de réunions de concertation pluri professionnelles annuelles</i></p> <p><i>Nb de réunions d'Échanges de Pratiques Professionnelles.</i></p> <p><i>Nb d'actions de santé publique mises en œuvre</i></p> <p><i>Nb de protocoles rédigés</i></p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <p><i>Nombre de professionnels déclarant mieux se coordonner...</i></p> <p><i>Nombre et typologie de nouveaux professionnels de santé s'étant installés sur le territoire</i></p> <p><i>Nombre et typologie des nouvelles consultations avancées mises en place</i></p> <p><i>Nombre de patients touchés par les actions mises en œuvre</i></p> <p><i>Nombre de patients inclus dans les protocoles</i></p>

--	--

<b>Action 16</b>	<b>Impliquer les usagers de la SISA dans la prise en charge de leur santé</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	<i>SISA de l'Argonne</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Sébastien JADOUL / Charlotte JACQUOT</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Améliorer le parcours de santé des habitants	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Alors que l'organisation des soins primaires opère sa transition sur nos territoires, avec le développement de l'exercice coordonné, la concertation pluriprofessionnelle et la structuration du parcours patient, il est important d'inclure le patient qui doit rester au centre de l'organisation.</p> <p>L'Accord Conventionnel Interprofessionnel valorise par un indicateur la mise en place d'un dispositif d'évaluation de la satisfaction des usagers.</p> <p>Plusieurs outils sont aujourd'hui possibles pour impliquer le patient dans sa prise en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lui apporter de l'information / mettre en place de la prévention par l'intermédiaire de media innovants</li> <li>- Mettre en place une démarche d'amélioration continue impliquant le patient.</li> <li>- Proposer des cycles d'éducation thérapeutique aux patients pour qu'ils (re)deviennent acteur de leur prise en charge.</li> <li>- Se rapprocher des associations locales de patients</li> </ul>	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS))</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer la prise en charge et l'autonomisation des patients de la SISA sur le territoire.	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Construction et Diffusion des messages de prévention et d'information Intégration des patients au processus d'amélioration continue	

<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer du lien, de la confiance, de la communication entre patients et professionnels de santé pour accompagner les messages de prévention et la pédagogie sur le parcours de soins.</li> <li>- Installer des écrans de diffusion dans les salles d'attentes des différents sites de la SISA de l'Argonne</li> <li>- Organiser des séances d'ETP</li> <li>- Créer une commission des usagers de la Maison de Santé</li> <li>- Co-organiser des actions avec les associations de patients</li> <li>- Mettre en place des outils d'évaluation de satisfaction des usagers</li> </ul>	
<b>Partenaires de l'action</b>	Professionnels de santé de la SISA de l'Argonne	
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la  <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : .....
<b>Territoire d'intervention</b>	Patientèle de la SISA de l'Argonne (sur ces 3 sites : Clermont, Dombasle et Varennes)	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>Mise en place progressive à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2019, déploiement 2020</i>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de raccordement électrique et réseau pour les écrans (Codecom)</li> <li>- Abonnements écrans (pris en charge par la SISA grâce à l'ACI)</li> <li>- Temps de travail dédiés professionnels de santé (pris en charge par la SISA grâce à l'ACI)</li> </ul>
	<i>Financeurs et montants</i>	Communauté de Commune / SISA de l'Argonne
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <input type="checkbox"/> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> )	

	<input type="checkbox"/> Condition de travail
	<b>Environnement social</b> <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) <input type="checkbox"/> Normes et climat social
	<b>Contexte économique et politique</b> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )
	<b>Conditions socio-économiques</b> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Locale</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<i>OUI</i>
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <p><i>Nombre de professionnels impliqués dans la démarche</i>  <i>Nombre d'écrans installés sur sites</i>  <i>Nombre et typologie des messages construits et diffusés</i>  <i>Nombre et typologie d'usagers participant à la commission mise en place</i>  <i>Nombre de séances d'ETP organisées, typologie et participation</i>  <i>Évaluation de la satisfaction des patients</i>  <i>Évaluation de la satisfaction des professionnels de santé</i></p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <p><i>Nombre et typologie de professionnels estimant avoir amélioré la prise en charge de leurs patients</i>  <i>Nombre de patients estimant être plus autonome dans leur vie quotidienne avec leur maladie</i></p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b></p> <p><i>Questionnaires de satisfaction</i>  <i>Tableau de bord</i></p>

<b>Action 17</b>	<b>Réaliser un diagnostic partagé entre professionnels du territoire et habitants pour la mise en place d'actions communes « jeunes et familles » sur le territoire</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input checked="" type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
	<i>Structure :</i>	<i>Communauté de Commune Argonne Meuse</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Sébastien JADOUL</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Renforcer le lien social des habitants sur le territoire Argonne Meuse	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La Communauté de Communes Argonne-Meuse souhaite poursuivre sa réflexion et ses efforts en direction de la jeunesse et de la famille. Pour ce faire, le conseil communautaire a décidé d'engager un travail en partenariat avec la MSA, l'ARS, la CAF et le département par le biais d'un accord cadre basé sur une démarche de développement social local (DSL)</p> <p>Le but de ce dernier est d'améliorer les conditions de vie de la jeunesse et des familles en proposant à l'ensemble des acteurs locaux ainsi et surtout à la population( qui devient un acteur local) de participer à la réflexion et à la réalisation de projets.</p> <p>Les enjeux sont donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Encourager les dynamiques locales par la participation des familles et la mobilisation des acteurs</li> <li>○ Développer une culture partagée de la prévention notamment en mobilisant les ressources des familles</li> </ul> <p>Les résultats de ce diagnostic permettront d'ajuster si nécessaire les actions à la stratégie</p>	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif (lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS))</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Pas de lien avec le PRS	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire Argonne Meuse	
<b>Objectifs spécifiques</b>	3.1 - Améliorer l'implication des habitants dans les projets du territoire	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Impliquer les habitants dans le diagnostic participatif engagé dans l'accord cadre	

<b>Description</b>	<p>⇒ <b>Réaliser et mener une enquête par les acteurs locaux et la population (parents, actifs, adolescents...) auprès des enfants, jeunes, adolescents, parents, adultes, actifs avec une attention toute particulière pour le public « invisible » en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Questionnant cette population (données quantitatives)</li> <li>○ Collectant la parole : cette collecte enrichira les résultats quantitatifs du questionnaire par du vécu, du ressenti, des arguments.</li> </ul> <p>⇒ <b>Restituer les données recueillies à l'ensemble de la population. Les informer des « axes » à travailler, à développer en termes d'actions (plan d'actions) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cette restitution sera « l'évènement de lancement ». Celui-ci sera un temps de communication sur les orientations prioritaires et le développement d'activité (actions et services) qui s'y rattachent.</li> </ul>										
<b>Description</b>	<p>Pour respecter la démarche de développement social, il est essentiel de s'appuyer sur les acteurs locaux ainsi et surtout sur la population pour qu'ils puissent écrire, définir les supports et mener eux-mêmes l'enquête par rapport au « problème central » identifié concernant les thématiques. Cette démarche permet dès le départ de créer des liens sociaux et valoriser les engagements et potentiels.</p> <p>Pour permettre la proximité et toucher la population la plus éloignée, l'équipe d'enquêteurs a pour projet de sillonner les routes de la Communauté de Communes Argonne Meuse pour aller à la rencontre des habitants.</p> <p>Elle utiliserait un camion aménagé nommé « La Germaine » appartenant à la fédération des centres sociaux des Ardennes.</p> <p>Les habitants pourront se retrouver pour discuter autour d'un café et participer à des ateliers, des animations en lien avec les problèmes centraux identifiés par l'équipe d'enquêteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ce camion est un moyen pour aller à la rencontre, pour sortir des murs, pour favoriser l'expression et la participation du plus grand nombre d'habitants.</li> <li>○ Il a pour ambition de garantir la participation active des habitants, de favoriser la découverte de l'autre et le tissage de liens sociaux. C'est un moyen supplémentaire d'effectuer une écoute large, en prêtant une oreille attentive aux idées, aux initiatives collectives et solidaires qui émergent.</li> </ul>										
<b>Etapes de mise en œuvre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="363 1272 695 1384">PERIODE</th> <th data-bbox="695 1272 1477 1384">ACTIONS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="363 1384 695 1503">De avril à fin juillet 2019</td> <td data-bbox="695 1384 1477 1503">Groupes enquêtes par thématique: construction de l'enquête</td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1503 695 1738">De septembre à fin octobre 2019</td> <td data-bbox="695 1503 1477 1738">Réalisation de l'enquête sur les 38 communes : dans l'idéal, pour toucher un maximum de personnes le camion sera présent sur une après-midi complète dont fin d'après-midi. Sur les toutes les communes sauf communes de moins de 50 habitants (à confirmer). Dans un souci d'efficacité et d'efficience il apparait important de mobiliser ce camion sur une période de 2 mois maximum.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1738 695 1883">De octobre à fin novembre 2019</td> <td data-bbox="695 1738 1477 1883">Dépouillement et analyse des résultats de l'enquête (questionnaire et collecte de la parole) : identification des besoins réels, des projets, points d'amélioration, des potentiels Elaboration du plan d'actions</td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1883 695 1975">Décembre 2019</td> <td data-bbox="695 1883 1477 1975">Organisation d'e l'évènement de lancement : restitution du diagnostic participatif à toute la population</td> </tr> </tbody> </table>	PERIODE	ACTIONS	De avril à fin juillet 2019	Groupes enquêtes par thématique: construction de l'enquête	De septembre à fin octobre 2019	Réalisation de l'enquête sur les 38 communes : dans l'idéal, pour toucher un maximum de personnes le camion sera présent sur une après-midi complète dont fin d'après-midi. Sur les toutes les communes sauf communes de moins de 50 habitants (à confirmer). Dans un souci d'efficacité et d'efficience il apparait important de mobiliser ce camion sur une période de 2 mois maximum.	De octobre à fin novembre 2019	Dépouillement et analyse des résultats de l'enquête (questionnaire et collecte de la parole) : identification des besoins réels, des projets, points d'amélioration, des potentiels Elaboration du plan d'actions	Décembre 2019	Organisation d'e l'évènement de lancement : restitution du diagnostic participatif à toute la population
PERIODE	ACTIONS										
De avril à fin juillet 2019	Groupes enquêtes par thématique: construction de l'enquête										
De septembre à fin octobre 2019	Réalisation de l'enquête sur les 38 communes : dans l'idéal, pour toucher un maximum de personnes le camion sera présent sur une après-midi complète dont fin d'après-midi. Sur les toutes les communes sauf communes de moins de 50 habitants (à confirmer). Dans un souci d'efficacité et d'efficience il apparait important de mobiliser ce camion sur une période de 2 mois maximum.										
De octobre à fin novembre 2019	Dépouillement et analyse des résultats de l'enquête (questionnaire et collecte de la parole) : identification des besoins réels, des projets, points d'amélioration, des potentiels Elaboration du plan d'actions										
Décembre 2019	Organisation d'e l'évènement de lancement : restitution du diagnostic participatif à toute la population										

	Janvier 2020	Évènement de lancement le jour des vœux du président de la Codecom : sous une forme ludique, conviviale et artistique
<b>Partenaires de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ ARS</li> <li>○ Conseil départemental via les MDS</li> <li>○ CAF</li> <li>○ MSA</li> <li>○ Professionnels de santé, médico-sociaux et de la petite enfance/enfance</li> <li>○ Les associations socio-culturelles (dont mission locale, familles rurales), caritative (dont secours catholiques) et sportives</li> <li>○ L'éducation nationale</li> <li>○ L'ensemble des élus du conseil communautaire</li> <li>○ La population dont les représentants de parents d'élève</li> </ul>	
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Précisez) : Parents .....	<b>*Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : petite enfance, enfance.....
<b>Territoire d'intervention</b>	Argonne Meuse	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Voir tableau ci-dessus	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	13760€
	<i>Financeurs et montants</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ MSA : 3000 €</li> <li>○ CAF : 0 €</li> <li>○ Conseil départemental : 2000 €</li> <li>○ Etat : 5608€</li> <li>○ Codecom : 3152 €</li> </ul>
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Ressources humaines : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bénévoles</li> <li>○ Professionnels des institutions et codecom</li> <li>○ Elus</li> </ul> Ressources matériel : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Salles communales</li> <li>○ Matériel informatique</li> <li>○ Nécessaire pour la convivialité</li> </ul> Contribution volontaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ CAF : 10000€ encodage. Tri à plat enquête</li> <li>○ Communes : 1000 € Mise à disposition des salles communales</li> <li>○ CD : 1800 € Impression questionnaire</li> </ul>
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	

	<p><b>Mode de vie</b></p> <p><input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p> <p><b>Conditions de vie</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Condition de travail</p> <p><b>Environnement social</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Normes et climat social</p> <p><b>Contexte économique et politique</b></p> <p><input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population</p> <p><input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)</p> <p><b>Conditions socio-économiques</b></p> <p><input type="checkbox"/> Niveau de revenu</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau d'éducation</p>
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Toutes les politiques visées par le CLS
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	OUI
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b><u>Indicateurs d'activités, de processus et résultats</u></b></p> <p>- <u>processus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de personnes qui vont s'investir dans la conception de l'enquête ainsi que dans la réalisation</li> <li>○ Nombre de personnes enquêtées</li> <li>○ Satisfaction des personnes enquêtées</li> <li>○ Proportion de la population enquêtée par village</li> <li>○ Nombre d'acteurs locaux impliqués dans la démarche</li> </ul> <p><b><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></b></p> <p>Nombre et typologie d'habitants estimant être mieux impliqués dans les projets du territoire (à la suite du diagnostic)</p> <p>Nombre de professionnels, élus, bénévoles, estimant que l'implication des habitants dans les projets du territoire s'est améliorée.</p>

<b>ACTION 18</b>	<b>Communiquer, coordonner et évaluer le Contrat Local de Santé d'Argonne-Meuse</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action	
	<i>Structure :</i>	<i>CODECOM Argonne-Meuse</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Coordonnateur du CLS : Isabelle PERSON</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Axe transversal aux actions : Communiquer, Coordonner et Evaluer le Contrat Local de Santé	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Le développement et l'atteinte des objectifs d'un CLS nécessitent une coordination solide permettant de fédérer et coordonner des acteurs nombreux et divers dans la durée autour de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du CLS. La fonction de coordonnateur doit être localisée sur le territoire du CLS en cohérence avec le principe de l'ancrage politique local. En parallèle, différentes actions de communication doivent être mises en place pour que le territoire et ses habitants puissent s'approprier le CLS et que les actions réalisées dans ce cadre soient mieux valorisées.	
<b>Lien avec le PRS (axe et objectif)</b>	Contrat local de santé comme levier de mise en œuvre du Plan Régional de Santé à l'échelle des territoires  ➔ Articulation des actions et des acteurs à l'échelle du territoire et communication pour lisibilité des enjeux du CLS auprès de l'ensemble des acteurs du territoire	
<b>Objectif général</b>	Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire d'Argonne Meuse	
<b>Objectifs spécifiques</b>	En lien avec l'ensemble des objectifs spécifiques du Contrat	
<b>Objectifs opérationnels</b>	En lien avec l'ensemble des objectifs opérationnels du Contrat, et notamment celui visant à soutenir les initiatives coordonnées	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	La chargée de mission du CLS du territoire d'Argonne-Meuse est affectée à 50 % de son temps à l'animation et à la coordination du Contrat Local de Santé de 2 <sup>nd</sup> e génération. Elle devra notamment :  ➤ <b>Assurer la coordination du CLS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédérer les acteurs de terrain dans la démarche</li> <li>• Organiser la gouvernance du Contrat local de santé (Comité de pilotage, comité technique)</li> </ul>	



<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<b>Mesures d'évaluation des moyens mis en œuvre pour la réalisation des actions :</b>			
	<b>Indicateurs de moyens</b>	<b>Outils d'évaluation</b>	<b>Personne en charge de l'évaluation</b>	<b>Date à laquelle sera effectuée l'évaluation</b>
	Signature du CLS Respect du planning	Contrat et tableaux de suivi de la mise en œuvre des actions	Coordonnateur du CLS	31/05 2020
	Nombre de rencontres des instances techniques	Liste d'émergence des acteurs identifiés aux groupes de travail thématiques	Coordonnateur du CLS	31/05 de chaque année
	Communication autour du CLS à toutes les étapes de la démarche	Nombre de documents de communication, occurrence et diversité des publics cibles	Coordonnateur du CLS	31/05 de chaque année
	<b>Mesures d'évaluation de l'atteinte de l'objectif général du projet :</b>			
	<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Outils d'évaluation</b>	<b>Personne en charge de l'évaluation</b>	<b>Date à laquelle sera effectuée l'évaluation</b>
	Diversité des profils d'acteurs	Nb et typologie des partenaires	Coordonnateur du CLS	31/05 de chaque année
	Durabilité et niveau d'engagement des partenaires	Par action, liste des partenaires et modalités d'interventions (types de moyens)	Coordonnateur du CLS	31/05 de chaque année
	Lisibilité du CLS pour les partenaires et la population	Questionnaire ou sondage	Coordonnateur du CLS	31/05 de chaque année

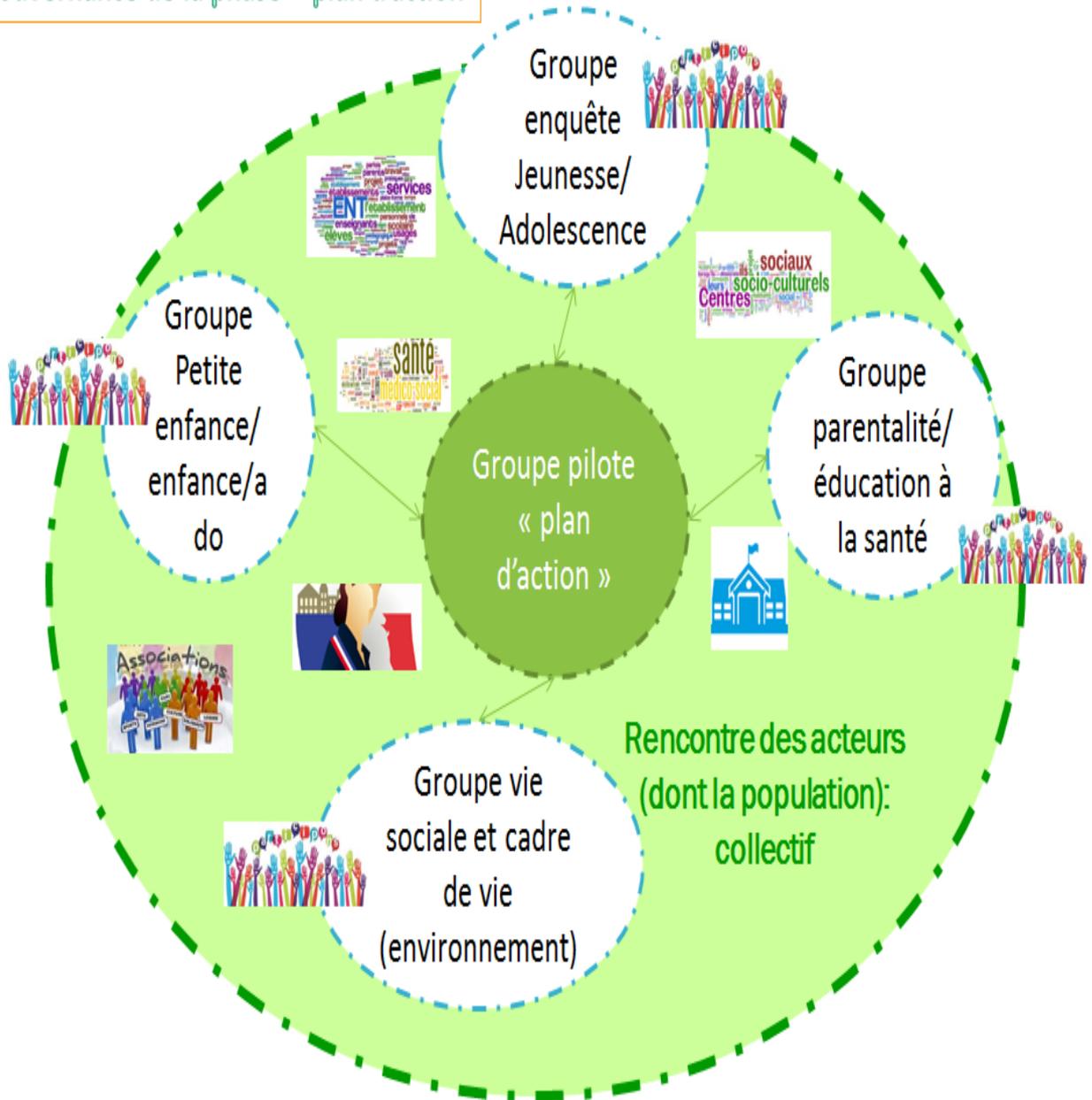


COMITE DE PILOTAGE N°2  
ACCORD CADRE  
Vendredi 29 novembre 2019

« Jeunes et familles,  
bien vivre en Argonne »



## Gouvernance de la phase « plan d'action »



COPIL N°2 Clermont en Argonne 29/11/2019

# Pistes d'actions issues des groupes de travail

COPIL N°2 Clermont en Argonne 29/11/2019

## Éléments de la fiche « pistes d'actions »:



Vivre bien et facilement sur le territoire de la CCAM



La proximité des services **couvrant** le champs de la vie quotidienne: ensemble faire de l'itinérance



A répartir en fonction des moyens, des ressources, de l'importance des démarches...



Tous les membres composant une famille, un couple ou un actif



Services adaptés par:

- l'accessibilité
- Les horaires,
- La diversité
- L'attractivité
- La communication

=> **Plus de différence nord/sud, plus de frontière: 1 seul territoire**



Tous les acteurs locaux dont la population  
Penser en collectif = support d'aide à la réalisation!



Répondre à des besoins individuels et communs: par une réflexion et une mise en œuvre collective!

Capter, intégrer, associer en s'appuyant sur :

- des supports d'animation (world café),
- des événements ludiques : journée des associations,
- Des espaces de rencontres, d'information divers et variés (MFS, tiers lieux...)..faire ricochet, dominos)



Veiller à avoir:

- dans les groupes de travail les familles
- Le soutien et implication des élus



Du ludique, du concret de la proximité, de la communication:

- World café
- Camion itinérant
- Tiers lieux
- Espaces rencontres: petite enfance/enfance/ado /parents





BUT

- Réduire les inégalités et renforcer le maillage territorial en matière d'offre de services aux familles
- Favoriser l'inclusion sociale de toutes les familles, avec une attention particulière aux facteurs de fragilité dans une perspective préventive



ENJEUX

- Agir en réseau et en transversalité



OBJECTIFS

Favoriser le lien social, l'engagement citoyen et renforcer les solidarités

Encourager les dynamiques locales par la participation des familles et la mobilisation des acteurs



Développer une culture partagée de la prévention de la santé, notamment en mobilisant les "ressources" des familles

Favoriser l'accès aux droits et aux services par l'information, l'orientation et le développement de nouveaux services



« Blablacar local » : améliorer la mobilité par la solidarité et en développant les moyens existants

Communication différente sur l'offre d'emploi: mettre en avant les savoirs être bien plus que les savoir-faire

« la Vitrine » sous toutes ses formes: passer d'une communication globale à une communication ciblée

Réseau d'ambassadeur, « sentinelle » prévention et promotion de la santé : améliorer la communication et l'appropriation des messages de prévention grâce aux pairs



Favoriser le lien social, l'engagement citoyen et renforcer les solidarités

Développer une culture partagée de la prévention de la santé, notamment en mobilisant les "ressources" des familles

Un relais petite enfance à créer: Aller au plus près des professionnels et des familles pour répondre à leurs attentes

Favoriser l'accès aux droits et aux services par l'information, l'orientation et le développement de nouveaux services

Encourager les dynamiques locales par la participation des familles et la mobilisation des acteurs

l'environnement comme appui à l'insertion professionnelle: s'appuyer sur les richesses naturelles du territoire pour développer un parcours d'insertion.

Offre d'animation, d'accueil de loisir pour les enfants et adolescents confortée renforcée, diversifiée et adaptée aux besoins sur tout le territoire

Offre d'accueil collectif petite enfance enrichie et adaptée aux besoins sur tout le territoire

Offre d'activités, d'animations diversifiées, adaptées, ludiques permettant de créer des temps d'échanges, de rencontres

